



Sous la direction de
Aurélien Boivin et
Gwénaëlle Lucas

Marie Le Franc

La rencontre
de la Bretagne
et du Québec

MARIE LE FRANC
LA RENCONTRE DE LA BRETAGNE ET DU QUÉBEC

COLLECTION LES CAHIERS DU CENTRE
DE RECHERCHE EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE,
DIRIGÉE PAR ROBERT DION
ET RICHARD SAINT-GELAIS



sous la direction de

AURÉLIEN BOIVIN ET GWÉNAËLLE LUCAS

MARIE LE FRANC

La rencontre de la Bretagne
et du Québec

LES CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE

EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

n° 29

ÉDITIONS NOTA BENE

Les Éditions Nota bene remercient le Conseil des Arts du Canada,
la SODEC et le ministère du Patrimoine du Canada
pour leur soutien financier.

© Éditions Nota bene, 2002
ISBN : 2-89518-124-1

PRÉSENTATION

Gwénaëlle Lucas

[Marie Le Franc] n'avait aucune forme de vanité. Il arrive quelquefois que, chez des auteurs, chez de bons écrivains – et Marie Le Franc est un bon écrivain – qu'il y ait une sorte de vanité qui s'installe. Elle n'avait aucune sorte de vanité et je peux dire que, avant de la connaître je n'avais pas lu ses livres. Quand je l'ai connue, par curiosité, j'ai voulu lire ses livres... et j'ai été charmé, parce que j'ai découvert un auteur d'une qualité assez rare...

Pierre MESSMER¹

C'est à l'initiative de l'Association des « Amis de Marie Le Franc », présidée par Annie Larzul depuis le décès brutal de Madeleine Buffet à l'été 2000, et grâce au soutien de la mairie de Sarzeau et de l'Institut culturel de Bretagne, qu'eut lieu le premier colloque consacré exclusivement à Marie Le Franc. Ainsi, le 30 mai 2001, à Sarzeau, ville natale de l'écrivaine, se sont réunis

1. Extrait d'un entretien réalisé le 12 octobre 2001 avec Pierre Messmer, actuel Chancelier de l'Institut de France, ancien premier ministre du gouvernement français et ami de Marie Le Franc au début des années 1960.

professeurs français et québécois, chercheurs professionnels ou amateurs, membres de l'Association, proches de Marie Le Franc, personnalités publiques, lecteurs et autres curieux anonymes ; tous voulant entendre – enfin ! – parler de leur romancière. Le colloque, placé sous le signe d'une « redécouverte de Marie Le Franc », devait amener les participants à percevoir l'écrivaine autrement, c'est-à-dire non seulement en tant qu'auteure, à travers ses œuvres, mais aussi en tant que femme et voyageuse, grâce à son aventure. Car ce n'est plus uniquement l'œuvre qui doit être reconnue aujourd'hui mais encore un itinéraire exceptionnel et éminemment instructif par rapport au contexte contemporain.

LA QUÊTE IDENTITAIRE COMME SOURCE D'UN ITINÉRAIRE EXCEPTIONNEL

À l'origine de ce parcours, une quête : celle de l'identité. Née en Bretagne, Marie Le Franc descend d'une lignée de travailleurs de la mer, pour reprendre l'expression de Victor Hugo, et ce « fut la mer que sucèrent [s]es sens² » dès son plus jeune âge :

La mer écrit, dès leur naissance, l'histoire future des êtres qu'elle a portés dans son sein, verse en eux son tourment, son frisson, sa fièvre, ses contradictions, sa plaie d'en dessous, ce besoin de revoir les lieux où elle se brisa, cette obstination égale à s'en aller et à revenir, ce désir et cette impossibilité de se dépasser, qui sont humains. Ceux qui sont nés de la mer demeurent absents d'eux-mêmes la moitié du temps [EM, p. 74].

Tout est dit dans ces quelques mots, tout est résumé : l'itinéraire de la romancière Marie Le Franc était toujours déjà inscrit puisque son apparition au monde était marquée du sceau océanique. Inexorablement, la mer imprègne l'identitaire breton de sensations, de désirs et d'idéaux particuliers, voire d'une insatisfaction et

2. Marie LE FRANC, *Enfance marine*, Le Faouët, Liv'Éditions, coll. « Létavia », 1996, p. 73. [Désormais noté *EM* suivi du folio].

d'une ambition qui imposent la formation d'un caractère passionné, fantasque, voire inconstant. De plus, elle est traditionnellement symbole de liberté et d'évasion, si bien que sa fréquentation incite au voyage. La représentation du Breton, en cette fin de XIX^e siècle, n'est-elle pas d'ailleurs celle d'un homme ouvert au monde, réceptif à l'appel de l'aventure et curieux devant l'inconnu³ ? La mer est le lieu même du rêve, des possibilités infinies, en tant qu'elle peut mener à d'autres continents, c'est-à-dire à d'autres perspectives, à d'autres vies, à d'autres projets. À son contact se forme un peuple réfractaire, insoumis, migrateur, un peuple de « citoyens du monde⁴ ». Comment s'étonner alors que, dès qu'elle fut en âge de s'autodéterminer, Marie Le Franc ait été fascinée par les aventuriers et les contrées lointaines ? Sa demande de poste dans les colonies de Madagascar et d'Indochine, en août 1897, alors qu'elle n'a pas encore 18 ans, en est une preuve irréfutable. De même, en mai 1900, la courte aventure platonique avec le capitaine Jean-Baptiste Marchand, le héros de Fachoda, ne représente qu'une étape nécessaire à la construction identitaire d'une future écrivain-voyageuse. Enfin, troisième signe avant-coureur, mais le plus déterminant : l'entretien de la correspondance, dès 1903, avec le journaliste canadien-français Arsène Bessette, qui l'invite, à la fin de l'année 1905, à venir le rejoindre pour l'épouser, dit la légende, dans cette « Belle province » francophone d'Amérique du Nord qu'est le Québec. Il n'en fallait pas plus à notre héroïne pour franchir l'océan, d'autant plus que « le Canada et le Québec occupent, surtout à partir des années 1880, une place relativement importante dans l'ensemble des sujets d'intérêt des Français. [...] c'est d'abord et avant tout parce qu'il y a communauté d'origine et de langue que des liens se créent entre les deux communautés⁵ »,

3. Voir à ce sujet Ronan LE COADIC, *L'identité bretonne*, Rennes, Éditions Terre de brume/Presses de l'Université de Rennes, 1998, p. 125.

4. *Ibid.*, p. 108.

5. Sylvain SIMARD, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française » n° 25, 1987, p. 308.

ce qui implique l'importante campagne de propagande qui s'effectue en faveur de l'immigration à cette époque⁶.

L'impression de la mer, les récits d'aventures, la curiosité et le désir de découverte, la publicité faite autour du Canada et la proposition d'Arsène Bessette eurent raison de la sédentarité de la jeune institutrice. À partir du mois de janvier 1906, le « pays du Nord » commence subrepticement à tisser sa toile dans l'âme de la jeune femme, jusqu'à ce que celle-ci ne puisse plus lutter. Dès lors, Montréal devient « sa » ville ; les Laurentides, un vaste territoire de forêts et de lacs, parsemé de neige presque six mois par année, demeurent son lieu de villégiature favori. Il n'y avait dorénavant plus rien à faire : le cœur de la femme sera éternellement déchiré entre deux amours, « deux patries, deux exils⁷ », entre la mer et la forêt, entre le sable et la neige, entre Sarzeau et Montréal.

PARCOURS D'UNE ŒUVRE ET DE SON AUTEURE

Marie Le Franc ne pouvait qu'être une nomade. Mais elle voulut plus : elle sera une « écrivaine-voyageuse ». Pour adoucir la souffrance des départs et des séparations, elle ne vit pas d'autre moyen que de l'exprimer sur le papier. L'écriture devint « l'exutoire du manque ». Déchirée entre deux sols, entre deux appartenances, elle décida, peut-être contre sa volonté, – mais elle le fit si bien ! – de *dire* les deux provinces, leurs paysages et leurs gens. La première quête identitaire, celle de l'appartenance culturelle, en impliqua une seconde : celle de l'identité d'écrivain. Cette quête ne se fit pas, elle non plus, sans quelques choix décisifs.

L'égale affection portée à la Bretagne et au Québec imposa naturellement une division de l'œuvre littéraire. Aujourd'hui, les commentateurs parlent de deux corpus : un « cycle canadien » et un « cycle breton ». Le premier, essentiellement construit dans les années 1930, témoigne des voyages que la romancière a effectués

6. *Ibid.*, p. 269-310.

7. Paulette COLLET, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

en Abitibi-Témiscamingue, dans les Laurentides et en Gaspésie. Il s'agit des romans *Hélier fils des bois* (1930), *La rivière Solitaire* (1934), *La randonnée passionnée* (1936), *Pêcheurs de Gaspésie* (1938) et *Le fils de la forêt* (1952), ainsi que des recueils de nouvelles *Visages de Montréal* (1934) et *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* (1947), et de l'essai *Au pays canadien-français* (1931). Le « cycle breton » réunit quant à lui les romans *Grand-Louis l'innocent* (1925, prix Fémina 1927) et *Grand-Louis le revenant* (1930), *Le poste sur la dune* (1928), *Dans l'île. Roman d'Ouessant* (1932), *Pêcheurs du Morbihan* (1946) et *Enfance marine* (1959). À ces cycles s'ajoutent deux recueils de poèmes, *Les voix du cœur et de l'âme* (1920) et *Les voix de misère et d'allégresse* (1923), et deux autres recueils de nouvelles, plus difficiles à classer : *Inventaire* (1930) et *Dans la tourmente* (1944). Cette bibliographie l'atteste : l'écrivaine cherche son genre : poésie, nouvelle, roman, essai ? Les romans sont empreints d'un style poétique indéniable, souvent parcourus de réflexions critiques, et tiennent toujours du documentaire (la polémique suivant la publication de *Pêcheurs de Gaspésie* en est l'attestation la plus probante).

Outre l'intérêt de l'œuvre, c'est aussi et surtout la situation institutionnelle de l'auteure qui pose problème à l'observateur d'aujourd'hui et qui devrait interpeller les chercheurs en histoire et en sociologie de la littérature.

Marie Le Franc représente un itinéraire intellectuel relativement inédit car son parcours littéraire inverse le schéma habituel : Française, elle s'exile au Canada où elle entreprend d'entrer en littérature. Elle est donc reconnue, au début des années 1920, par d'influents critiques québécois, à commencer par Louis Dantin, Albert Lozeau et Valdombre (pseudonyme de Claude-Henri Grignon), puis plus tard par les cercles français et enfin par ses pairs bretons. Contrairement aux écrivains québécois, généralement reconnus d'abord au Québec puis en France, Marie Le Franc, romancière française, trouve cette reconnaissance d'abord au Québec. Selon un même schème, à la différence des auteurs provinciaux français qui testent un succès régional avant d'envisager d'être acceptés par l'institution littéraire parisienne, Marie

Le Franc emprunte d'abord un réseau *extra-hexagonal*, le réseau québécois, afin d'acquérir une certaine notoriété en France, puis en Bretagne⁸. La particularité de cet itinéraire est véritablement remarquable et il impose que nous nous interroguions sur le mode de légitimation qu'il implique.

L'AMBIGUÏTÉ INSTITUTIONNELLE

Cette constatation engendre une seconde interrogation quant à la position et à l'attitude de Marie Le Franc par rapport à la communauté littéraire. À Paris, la romancière a reçu le prix Fémina en décembre 1927 pour *Grand-Louis l'innocent*, le Prix Montyon de l'Académie française pour *Au pays canadien-français* en 1932 ; elle a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur en 1935, puis Officier en avril 1953, et reconnue par la Société des Gens de Lettres à la fin de sa vie. Or, c'est la volonté de bénéficier du « droit de rester isolé[e]⁹ » qui détermine l'attitude de la romancière à l'égard de l'institution parisienne. Elle choisit de ne pas rentabiliser les honneurs qui lui furent offerts par ces sociétés prestigieuses et de ne pas pénétrer l'institution littéraire parisienne.

Cependant, Marie Le Franc préfère la reconnaissance de ses pairs canadiens-français et décide d'apporter sa contribution à une littérature qui entend alors construire sa modernité. Elle participe à des événements culturels (conférences, causeries radiophoniques, rencontres d'écrivains...), publie chez Fides, se lie amicalement ou professionnellement à quelques-unes des personnalités les plus influentes de la vie littéraire des années 1930 à 1950 : les critiques Louis Dantin, Louvigny de Montigny, Victor Barbeau, l'écrivain Robert Choquette, la poète Rina Lasnier et son ami le père Gustave

8. Il n'est qu'à rappeler le parcours inusité de *Grand-Louis l'innocent*. D'abord refusé par l'édition parisienne (1923-1924), il est choisi et publié par La Cie de publication de la Patrie, limitée à Montréal (1925), avant d'être lauréat du Prix Fémina à Paris (1927) et acclamé dans les journaux bretons.

9. Lettre de Marie Le Franc à l'intellectuel québécois Victor Barbeau, Sarzeau, 10 octobre 1946.

Lamarche, l'historien Robert Rumilly, qui témoignent tous, dans certains textes (articles ou lettres privées) et par quelque geste, du respect et de l'admiration qu'ils éprouvent pour la romancière bretonne. Par exemple, en août 1950, Gustave Lanctôt, alors président de la Société des écrivains canadiens, accorde à l'écrivaine une subvention mensuelle de 75 \$, malgré le règlement imposant que de telles allocations ne puissent être offertes qu'à des auteurs canadiens. Autre témoignage : l'hommage du père Lamarche, membre-fondateur de l'Académie canadienne-française, qui, à la réunion du 9 décembre 1957, propose la candidature de Marie Le Franc pour l'attribution de la médaille de l'Académie. Mais, « au deuxième tour de scrutin, [le 14 avril 1958, l'assemblée] décerne la médaille de l'Académie à Raymond Barbeau, auteur de *Léon Bloy, prophète luciférien*¹⁰ ».

Pendant ce temps, qu'en est-il de Marie Le Franc par rapport à l'institution littéraire bretonne et à la communauté des écrivains provinciaux de France ? Tout d'abord, outre le fait que la moitié de l'œuvre de la romancière est consacrée à la Bretagne et fait effectivement partie intégrante du corpus littéraire breton, il faut rappeler sa participation et sa prise de fonction au sein de l'Académie de Bretagne. Fondée le 13 juin 1937, à l'initiative d'une trentaine d'écrivains, cette Académie connut une très brève existence car elle fut interrompue par la guerre. Cela dit, elle marquait une volonté

*de créer des échanges de vues de confraternité et d'amitié entre les Écrivains traitant de la Matière de Bretagne et de resserrer leur solidité. [...], de provoquer le contact des Écrivains Bretons avec les écrivains des autres Provinces [...], de prendre toutes les initiatives pour célébrer et défendre les Gloires Littéraires et Artistiques de Bretagne*¹¹.

10. Jean ROYER, *Chronique d'une Académie, 1944-1994. De l'Académie canadienne-française à l'Académie des lettres du Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1995, p. 64-65.

11. Extrait du premier procès-verbal de l'Académie de Bretagne. Ce document n'est pas daté, mais nous pouvons le situer sans risques vers la

Pour mener à bien ces projets, les membres de la nouvelle association proposent un « bulletin », un « almanach ou une anthologie annuelle des Écrivains de Bretagne », l'« échange de Conférenciers », un « Prix Littéraire annuel [...] attribué soit à une Œuvre d'imagination, soit à un Essai, soit à une Œuvre historique ayant trait à la Bretagne », et enfin, le « patronage de toute manifestation Littéraire ou Artistique ». On note le désir d'ouverture de l'Académie et sa motivation pour encourager les écrivains « appartenant à la Bretagne soit par leur origine, soit par leur inspiration¹² ». À la suite de la première assemblée générale, à la librairie des Facultés, située 2 quai Émile-Zola à Rennes, les membres arrêtent la composition du bureau définitif, nommant André Chevrillon président d'honneur, Roger Vercel président, Marie Le Franc vice-présidente et Jean des Cognets secrétaire.

Nous l'avons évoqué, l'un des mandats de l'Académie était aussi de rencontrer des écrivains d'autres régions. Là encore, Marie Le Franc joua un rôle important. Les papiers de la romancière attestent effectivement qu'elle fut au cœur d'un réseau de relations provinciales. Ainsi, outre ses amitiés bretonnes, Marie Le Franc correspondit avec la biographe de Colette, Claude Chauvière, avec l'écrivaine d'origine suisse Monique Saint-Hélier, avec le poète provençal Sully-André Peyre, à la revue duquel elle collabora. Par la suite, elle mit en relation certains de ses confrères provinciaux avec quelques-uns de ses amis québécois : Victor Barbeau, Rina Lasnier, Sully-André Peyre, Victor Barbeau et Monique Saint-Hélier.

L'ENJEU DES RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ LITTÉRAIRE PÉRIPHÉRIQUES

Plusieurs réseaux littéraires sont ainsi imbriqués les uns dans les autres et se concentrent inévitablement autour d'une seule, mais

fin de septembre 1937. Je tiens à remercier Mme Simone Roger Vercel pour m'avoir confié ces documents concernant l'Académie de Bretagne.

12. Extrait du document « Renseignements pour un projet de statuts de l'Académie de Bretagne » confié par Simone Roger Vercel.

discrète, personne : Marie Le Franc. Outre son bref passage à Paris, l'écrivaine est plus volontiers présente dans la communauté bretonne, le cercle provincial et les relations franco-québécoises. Cette implication dans les réseaux périphériques n'est pas sans proposer une problématique centrale majeure. Pourquoi ce choix d'une inscription dans les littératures minoritaires bretonne et canadienne-française, ces « littératures de l'exiguïté¹³ », plutôt que celui de l'appartenance à une institution majoritaire reconnue ? Pourquoi Marie Le Franc a-t-elle préféré ce déplacement vers le champ littéraire périphérique alors que la porte du champ intellectuel parisien lui était entrouverte ? En d'autres termes, pour quelles raisons a-t-elle travaillé à la reconnaissance de littératures mineures ou régionales, les littératures bretonne et québécoise, aux dépens d'un succès national ?

Cette interrogation, quant aux faits et gestes de l'écrivaine par rapport à l'institution et aux réseaux, nous mène vers une problématique plus théorique et très actuelle : celle de la bipolarité centre/périphéries. Dans le contexte qui nous occupe, ce dualisme peut opposer plusieurs binômes : la France au Québec, Paris à Montréal, Paris aux régions françaises (en particulier, la Bretagne), de même que les régions entre elles ou les régions françaises à la province québécoise. La France, ou plutôt Paris, a produit une littérature majeure, s'érigeant en modèle hégémonique d'universalité¹⁴. L'organisation de réseaux régionaux se présente comme un processus institutionnel logique par lequel des relations littéraires s'établissent à l'écart du centre, de façon *inter-périphérique*, et correspond à une tentative d'institutionnaliser une littérature qui ne passerait plus par le centre parisien¹⁵. Dès lors, se présente la difficulté relative à la place des littératures régionales désireuses de

13. François PARÉ, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 1992.

14. Pascale CASANOVA, *La république mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.

15. Anne-Marie THIESSE, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

s'élever face à la littérature dite « parisienne ». Là encore, l'itinéraire de Marie Le Franc constitue un témoignage indispensable.

Il faut alors confirmer la nécessité d'une redécouverte contemporaine des ouvrages et de l'itinéraire de Marie Le Franc. L'intérêt d'une relecture critique de l'œuvre et d'une analyse du parcours réside dorénavant autour de la question de l'émergence de réseaux périphériques, régionaux et inter-régionaux, face au centre intellectuel parisien. De ce point de vue, on pourrait se demander en quoi le Québec et les provinces françaises (à commencer par la Bretagne) représentent, à ce moment précis, des formes de littératures mineures et régionales différentes. Cette interrogation trouve son origine dans la compréhension de l'itinéraire même de Marie Le Franc. En effet, si ces deux régionalismes n'étaient pas différents, voire complémentaires, pourquoi la romancière aurait-elle ressenti la nécessité intellectuelle d'intégrer les deux réseaux ? Qu'a-t-elle trouvé au Québec qu'elle n'avait pas en France et qui lui manquait encore en Bretagne ? Comment ces réseaux se complètent-ils ? Ces questions nous amènent directement à nous intéresser à la particularité même de l'« itinéraire » de Marie Le Franc, où le terme « itinéraire » peut prendre deux significations.

Dans un premier temps, je propose de comprendre cet itinéraire en tant que « traversée », dans une perspective sociologique. La vie et l'œuvre de Marie Le Franc se divisent selon deux appartenances déterminées par deux lieux. La vaste correspondance nous informe sur le contexte économique, social, politique et surtout culturel de l'entre-deux-guerres, tant dans la société québécoise que dans la communauté française et la province bretonne. L'itinéraire est à comprendre comme une traversée : traversée d'une époque et de deux lieux effectuée par une écrivaine-voyageuse, entre deux sociétés dont elle explore les différences, voire les conflits. Par ailleurs, puisqu'il est possible de considérer ce même itinéraire comme une « carrière », il y aurait lieu d'entreprendre cette analyse sous l'angle de l'histoire de la littérature. « Entrée », « désir de reconnaissance » et « passage » expriment les étapes de toute carrière littéraire, toujours liée aux réseaux intellectuels intégrés ou croisés. Afin de décrire ce processus d'institutionnalisation, il serait

approprié de faire connaissance avec l'époque et les lieux dans lesquels il s'inscrit, car cet itinéraire progresse dans un contexte complexe et particulier : celui des réseaux régionaux québécois, français et franco-québécois.

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

Ces quelques propositions ramènent à une certitude : l'heure est venue, étant donné les centres d'intérêt de la recherche littéraire actuelle, de faire ressurgir Marie Le Franc. La double quête identitaire, culturelle et académique à laquelle elle fut soumise implique effectivement que son itinéraire puisse être considéré par rapport à trois thématiques contemporaines : les sociabilités intellectuelles, les réseaux périphériques et le régionalisme littéraire. Cette carrière d'écrivain peut être analysée sous l'angle de l'histoire de la littérature en tant qu'elle se construit au moment même de l'émergence d'une littérature québécoise moderne, au moment d'une revendication culturelle régionale forte en France et au début de la période ouvrant à un affermissement de l'intérêt réciproque entre l'Hexagone et son ancienne colonie. Le sociologue de la littérature verra dans cet itinéraire un support quasi idéal pour intégrer les différents réseaux de sociabilités littéraires qui se mettaient alors en place entre les deux guerres, que ce soit au Québec, dans les provinces de France ou dans les relations franco-québécoises. De façon plus pragmatique, le cas de Marie Le Franc s'insère parfaitement dans un programme de recherche consacré à l'épistolaire, aux manuscrits et à l'archive étant donné le corpus documentaire dont nous disposons aujourd'hui. Ce corpus¹⁶, constitué de manuscrits

16. Le fonds d'archives « Marie-Le Franc », conservé à la Bibliothèque nationale du Canada, à Ottawa, compte 2 m linéaires de documents. Ce fonds est essentiellement constitué de manuscrits de nouvelles et de coupures de presse, mais il contient aussi presque 600 lettres de correspondants et 37 lettres de Marie Le Franc à son amie canadienne, Marie de Varennes-Simard. Par ailleurs, d'autres fonds privés, conservés pour la plupart à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, regroupent des dizaines de lettres de Marie Le Franc (les fonds « Victor-Barbeau » et « Rina-Lasnier », par exemple).

de nouvelles, de comptes rendus de lecture, d'articles de presse canadiens et français, de photographies et d'une vaste correspondance, représente une source non négligeable de renseignements concernant la vie littéraire des années 1920 à 1960 tant en Bretagne et en France qu'au Canada.

Selon ces multiples perspectives, il apparaît maintenant indubitable qu'il faille reconsidérer l'œuvre et l'expérience de Marie Le Franc. Sa situation académique ambiguë – est-elle une écrivaine française, bretonne, québécoise ? –, fait d'elle un témoin dynamique et fiable qui apporte nécessairement un autre regard sur les diverses problématiques évoquées. Grâce à une nouvelle réflexion sur cet itinéraire, l'historien et le sociologue disposent d'une nouvelle perspective régionale et de nouvelles connaissances sur les relations littéraires franco-québécoises de la première moitié du *xx^e* siècle. Cette étude permettra de mieux comprendre l'histoire des relations littéraires franco-québécoises et d'appréhender l'évolution de cet espace particulier d'internationalisation culturelle.

C'est ce à quoi ce collectif, présentant les communications qui ont été prononcées dans le cadre du colloque « À la redécouverte de Marie Le Franc », à Sarzeau le 30 mai 2001, veut ouvrir la porte. Les cinq textes présentés sont assez diversifiés et assez accessibles pour que le lecteur non averti se construise une image globale de l'œuvre et de l'itinéraire de Marie Le Franc, et puisse saisir ce qui fait la marginalité de la romancière et l'originalité de son œuvre. Par ailleurs, ces articles contribueront à éveiller l'intérêt des chercheurs en littérature qui pourraient éventuellement intégrer le modèle de Marie Le Franc à leur propre projet et permettre à l'écrivaine bretonne de refaire surface au sein du milieu académique. Ces exposés s'articulent ensemble mais selon trois approches distinctes : l'évocation biographique, la relecture des œuvres (poétiques, bretonnes et canadiennes) et le témoignage (grâce aux correspondances).

Dans un premier temps, Marie-Renée Martin-Rouxel rappelle quels furent les moments forts et les priorités dans le cheminement concret et spirituel de Marie Le Franc. Dévouée aux humbles, celle-ci usa de son don d'écrivaine pour exprimer la détresse et le

courage des petites gens. Ce regard pertinent mais souvent pessimiste sur la dureté de la vie ne pouvait être que celui d'une âme tourmentée, nostalgique et éternellement insatisfaite. L'analyse des poèmes des recueils de 1920 et 1923, que propose André Gaulin, exprime effectivement « ce combat solitaire d'une femme engagée dans la vie » mais malheureusement « trop farouche », voire incomprise. Ces poèmes laissent parfois échapper des lueurs d'espoir grâce à un verbe sensible et, à l'occasion, féérique. Poursuivant notre propre itinéraire d'observateur, nous ne pouvions ignorer *Grand Louis l'innocent*, car ce premier roman est porteur d'une réalité à la fois créative et académique considérée par l'auteure selon un double statut de monument (le premier roman, d'autant plus s'il est reconnu et primé, n'est-il pas le *monument* d'un corpus ?) et d'événement (le premier roman n'est-il pas l'*événement* – ce qui ne signifie pas nécessairement *avènement* –, d'une carrière ?). Gilles Dorion propose donc une nouvelle lecture, « intérieure », de *Grand-Louis l'innocent*, afin de déterminer les éléments qui auraient pu contribuer à influencer le jury du prix Fémina en 1927. Cette analyse vise aussi à nous ramener vers le « cycle breton » de l'œuvre avant que nous soyons naturellement portés vers le « cycle canadien ». Comparant Marie Le Franc à cet autre écrivain – lui aussi Breton, mais de Brest – que fut Louis Hémon, Aurélien Boivin confirme : Marie Le Franc est « une romancière bien canadienne ». Une brève lecture des romans prenant le sol québécois pour terre d'asile et une rétrospective des principales thématiques imposent ce constat. Enfin, pour mieux éclairer le lecteur non seulement sur la personnalité mais aussi sur l'originalité et la valeur de Marie Le Franc, je propose, dans le dernier article, une courte réflexion portant sur la correspondance de la romancière. Cette analyse permet de considérer Marie Le Franc sous une autre perspective, double : d'un point de vue interne, par lequel s'exprime un cheminement en acte et une perception très intime de l'itinéraire ; et d'un point de vue externe, celui de la critique et des pairs écrivains québécois. Cette approche apporte une autre compréhension de cet itinéraire hors du commun.

MARIE LE FRANC

Une seule et unique conclusion peut alors faire suite à ces textes et s'impose logiquement : Marie Le Franc est bel et bien une auteure brito-québécoise, c'est-à-dire appartenant aux deux « provinces » que sont la Bretagne et le Québec ; son œuvre est d'une « importance capitale » (Gilles Dorion) et, qui plus est, nécessaire, dans le contexte contemporain, ce qui devait imposer un travail de réédition déjà amorcé.

PLAIDOYER POUR LES HUMBLES

Marie-Renée Martin-Rouxel

Vice-présidente de l'Association

« Les Amis de Marie Le Franc », Sarzeau, France

« Ma pensée, comme toujours, voyage entre mes deux pays¹ ». Cette citation de Marie Le Franc résume l'attachement irréprouvable qu'elle éprouvait pour son pays d'adoption, le Canada, et sa terre natale, la Bretagne. Ce besoin vital de ces deux espaces, pour elle complémentaires, explique et motive ses va-et-vient de part et d'autre de l'Atlantique². Entre la fascination de la mer et l'envoûtement des forêts du Grand Nord, il n'y a pas de choix possible mais l'obligation de les vivre tous les deux, alternativement. Chaque séjour prolongé dans l'un fait ressentir l'absence et le manque de l'autre. Mais si les paysages aimés, et passionnément chantés, différent et quelques fois s'opposent, il demeure, dans l'œuvre de Marie Le Franc, une constante : son intérêt pour les hommes qui les peuplent, son désir de rencontre de ceux qui y vivent et, en particulier, son attention pour ces gens simples que l'on côtoie souvent dans l'indifférence, ceux qu'on appelle les « humbles ».

1. Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 18 décembre 1953. L'abondante correspondance de Marie Le Franc adressée à la poète québécoise Rina Lasnier (1915-1996) est conservée dans le fonds « Rina-Lasnier », à la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal.

2. Pour une biographie détaillée de la romancière, se référer aux ouvrages de Paulette COLLET, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976 et Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Éditions La Presse, 1981.

Humble... du latin *humilis*, qui signifie bas, près de la terre, qui vient de humus, cette matière brune, noirâtre, qui se forme dans le sol par la décomposition des matières organiques, mais qui donne la terre végétale, la terre fertile... *Le Larousse* définit l'humble comme celui qui s'abaisse devant les autres, qui leur témoigne du respect, de la déférence. En hébreu, le mot humble veut aussi dire courbé... Cette attitude d'humilité, quand elle est volontaire, sincère, résulte du sentiment de sa propre faiblesse, de son insuffisance et devient une qualité, voire une vertu. Mais cet abaissement peut être imposé par l'entourage et devenir le jugement de valeur d'une hiérarchie sociale dominante. Les humbles sont alors ceux qui ne valent rien aux yeux de la société en termes d'argent ou de pouvoir. Ils deviennent, de ce fait, des humiliés, ceux que l'on méprise, que l'on mortifie, et qui peuvent, dans ce miroir avilissant, perdre leur force et leur seule richesse : l'estime de soi. Ils subissent alors la dégradation qu'on leur attribue, à moins que, dans un instinct de survie, ils ne s'organisent pour défendre leur dignité.

Ce combat pour les humbles est entrepris par d'autres écrivains bretons, contemporains et admirateurs de Marie Le Franc, tels Jean Guéhenno et Louis Guilloux³, qui côtoyèrent l'écrivaine lors des séances de l'Académie de Bretagne dont elle était vice-présidente⁴. Guéhenno décrit cette humiliation réservée aux

3. Louis Guilloux (1899-1980), originaire de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), fut l'élève de Georges Palante, l'ami de Jean Grenier, et le collègue discret d'Albert Camus, d'André Malraux et d'André Gide, qu'il accompagna d'ailleurs dans son célèbre voyage en U.R.S.S. Après avoir exercé divers métiers, il fut secrétaire du premier Congrès mondial des écrivains anti-fascistes en 1935, puis responsable du Secours rouge et membre de la Résistance. Guilloux est aussi l'auteur de *La maison du peuple* (1927), *Le sang noir* (1935), *Le jeu de patience* (prix Renaudot 1949). Il reçut le Grand Prix national des Lettres en 1967 pour l'ensemble de son œuvre.

4. L'Académie de Bretagne fut fondée le 13 juin 1937, à Rennes par « 22 [...] écrivains bretons d'origine ou par leur œuvre (André Cheillon, Célestin Bouglé, Ch. Chassé, Alphonse de Chateaubriant, Jean des Cognets, Georges Davy (recteur de l'Académie de Rennes), Durtelle de Saint-Sauveur, Auguste Dupouy, Roger Grand, E. Gabory, Louis

pauvres. Sa mère, devenue responsable de famille à quinze ans, doit nourrir, avec l'aide de son frère, quatre autres enfants et reçoit des secours des sœurs du couvent de Rillé à Fougères :

Les sœurs de Rillé distribuaient des vêtements, des sabots, de la farine. Mais elle avait alors dans les quinze ans, elle était fière, et cela avait tout gâté. Elle avait bientôt perdu tout droit aux aumônes. Le couvent prétendait qu'on reconnût dans la ville sa clientèle et tout le bien qu'il faisait. On devait, pour se présenter aux distributions, porter, si l'on était fille, un sarrau gris et un béguin blanc. [...] Jamais elle n'avait voulu prendre l'uniforme des mendiante de Rillé⁵.

Guéhenno poursuit : « Rien de déraisonnable mais rien de lancinant comme cette honte des pauvres. J'ai connu cela. C'est une sorte de comble et la plus grande victoire des riches qu'ils imposent à tout le monde et aux pauvres eux-mêmes leurs préjugés⁶ ». Résignés devant cet ordre social mais désireux de garder leur dignité, ces démunis se sont forgés leur idéal :

Mais leur honneur quotidien était, dans cet ordre inévitable du malheur, de gagner pourtant leur vie et de refuser la charité. « Gagner sa vie », ces mots étaient, pour ma mère, auréolés de lumière. Dans le plus grand besoin, on

Guilloux, Jean Guéhenno, Pierre Guégen, Thérèse Herpin, Max Jacob, Marie Le Franc, Florian Le Roy, François Ménez, Tanguy Malmanche, Louis Martin-Chauffier, Jeanne Nabert, Jeanne Perdriel-Vaissière, Frédéric Plessis, Bernard Roy, Guy Ropartz, Jean Sarment, Marie-Paule Salonne, Saint-Pol Roux, André Suarès, Roger Vercel, Henri Wasquet). Ceux-ci élurent sept autres membres pour atteindre le chiffre de trente, puis un bureau dont le président d'honneur fut André Chevillon (de l'Académie française), le président Roger Vercel (prix Goncourt) et le premier vice-président, Marie Le Franc (prix Fémina) ». Extrait de Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *op. cit.*, p. 80.

5. Jean GUÉHENNO, *Changer la vie. Mon enfance et ma jeunesse*, Paris, Grasset, 1961, p. 72.

6. *Ibid.*, p. 73.

*demeurait responsable, et l'on ne devait rien devoir qu'à soi-même. Il n'était de bon, et on ne pouvait manger, on ne devait manger, que le pain qu'on gagnait*⁷.

Louis Guilloux qui, comme le dit Albert Camus, « a fait ses classes à l'école de la nécessité⁸ », évoque également avec pudeur cette angoisse permanente de la pauvreté :

*En dehors du Bureau de bienfaisance, il n'existait pas, dans la ville, de secours réel aux malheureux, et les pauvres que l'on voyait s'adresser à ce bureau étaient considérés pour le reste de la population comme des paresseux ou comme des ivrognes. La ville entière les méprisait. On ne voyait entrer chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul que des malheureux tombés si bas dans la misère qu'ils n'avaient plus rien à perdre dans l'esprit des gens*⁹.

Seul l'amour peut aider à supporter cette détresse. Guilloux ajoute que « [s]a mère n'avait pas d'orgueil. Elle ne tirait de sa condition qu'un surplus d'amour. Si l'amour est de s'oublier, personne au monde n'a jamais su mieux qu'elle aimer. [...] elle ne parlait jamais de se venger. Elle ne se plaignait pas. Elle n'accusait pas la vie¹⁰ ». « Je doute qu'aucun amour vaille celui des pauvres¹¹ », conclut-il.

Ces humbles, Marie Le Franc, elle aussi, les connaît bien. Fille de la presqu'île de Rhuys, elle est issue d'une double lignée de paludiers, de laboureurs, de pêcheurs, qui ont vécu de la mer et de quelques arpents de terre. Son père, Louis-Mathurin Le Franc, orphelin de père dès sa naissance, connaît une enfance et une ado -

7. *Ibid.*, p. 80-81.

8. Louis GUILLOUX, *La maison du peuple* suivi de *Compagnons*, avant-propos d'Albert Camus, Paris, Grasset, coll. « Les cahiers rouges », 1953, p. 14.

9. *Ibid.*, p. 77.

10. Louis GUILLOUX, *Le pain du rêve*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1942, p. 52.

11. *Ibid.*, p. 53.

lescence extrêmement difficiles et, à force de courage, parvient au poste de brigadier des douanes. Il épouse Marie-Perrine Botha, institutrice tolérée¹², et de cette union naissent huit enfants dont sept survivront. Des sept enfants, quatre entrent à l'École normale : Marie Le Franc et sa sœur Marie-Louise deviennent institutrices, deux de ses frères, Pierre et Marcel, qui seront tués à la guerre de 1914, sont eux aussi instituteurs. Les parents, soucieux de l'avenir et de la promotion sociale de leurs enfants, veillent à leur éducation et acceptent tous les sacrifices imposés à leur modeste budget. « Apprenez vos leçons » devient le mot d'ordre parental.

Cependant, l'univers de Marie Le Franc est différent de celui de Jean Guéhenno ou de Louis Guilloux. Elle n'est pas, comme eux, une enfant de la ville. Son père, douanier, touche une maigre solde, mais c'est un salaire régulier et la famille a l'assurance d'un logement. C'est une pauvreté maîtrisée, ce n'est pas la misère accablante. De plus, la petite enfance de Marie Le Franc est ensoleillée par les séjours fréquents qu'elle fait à Pencadénic, chez ses grands-parents maternels, à l'occasion des naissances rapprochées de ses frères et sœurs ou des fréquents déplacements professionnels de son père. Elle connaît alors une enfance « à la Bachelard » qui lui laisse une liberté riche en découvertes de la nature et des hommes, féconde en rêveries et vagabondages.

Le grand-père Yvon, affectueux complice d'aventures imaginaires, la grand-mère Jeanne-Marie, gardienne bienveillante mais rigoureuse des traditions, imprègnent et façonnent cette personnalité naissante. L'enfant, comblée par cette tendresse respectueuse, ne ressent pas la nécessité de biens matériels. « Je pourrais aussi

12. La loi Falloux, depuis 1850, a institué le contrôle de l'Église sur l'école. Il fallait, pour enseigner à l'école primaire, être en possession d'un « Brevet de capacité » ou prouver son appartenance au clergé d'un culte reconnu. L'instituteur ou l'institutrice était nommé par le préfet avec l'assentiment des autorités religieuses. S'il ne possédait pas le Brevet de capacité, mais était reconnu compétent, l'instituteur ou l'institutrice était alors dit « toléré ». C'était sans doute le cas de Marie-Perrine Bothua, la mère de Marie Le Franc, qui, avant son mariage (1875), exerçait le métier d'« institutrice tolérée ».

affirmer qu'il n'y eut aucun luxe autour de mon enfance, précise-t-elle. Elle ne connut ni hochets, ni poupées¹³ ». Marie Le Franc trouve sa plénitude dans cet univers maritime et absorbe cette nature généreuse dans laquelle elle évolue librement. « La mer, le sable, le vent, se logèrent en moi, formèrent la provision initiale à l'âge où l'on cherche une première nourriture¹⁴ ». Et, plus loin, elle ajoute que « la beauté de la nature entre dans l'âme d'un enfant aussi facilement que la rosée dans la corolle du liseron¹⁵ ».

Marie Le Franc décrit le modeste cadre familial et se souvient de ce jour où ses petites mains tremblantes ont laissé tomber la grande écuelle rouge vernissée. Devant les regards consternés et réprobateurs des adultes, elle ressent la gravité de sa maladresse : « Cet accident doit signifier que nous étions pauvres, mais jamais le mot de pauvreté ne fut prononcé par mes parents, ni à ce temps ni plus tard¹⁶ ». C'est donc dans cet environnement simple et chaleureux, dans ce climat de dignité, de responsabilité, que Marie Le Franc puise son goût de la liberté, de l'indépendance, son amour d'une vaste et grandiose nature et aussi sa compréhension de l'autre et sa tolérance.

Après ses études à Sarzeau, puis à l'École normale de Vannes, la voilà institutrice... Mais pour celle qui se définit elle-même comme une « mangeuse d'espace », il semble difficile de s'installer dans la tranquillité d'une institutrice de village. Elle demande, sans succès, un poste en Indochine ou à Madagascar. Après avoir été refusée, elle est nommée à Valognes en 1897-1898, où elle fait son stage d'élève-maîtresse. On la retrouve ensuite comme institutrice à la Trinité-Porhoët (septembre 1898), à Muzillac (septembre 1900), à Vannes (septembre 1901) et à Colpo (septembre 1903), dans les terres ! Son désir d'aventure et de voyage l'incite à accepter l'offre d'emploi d'un écrivain-journaliste canadien de Montréal,

13. Marie LE FRANC, *Enfance marine*, Le Faouët, Liv'Édition, coll. « Létavia », [1959] 1996, p. 72.

14. *Ibid.*, p. 73.

15. *Ibid.*, p. 139.

16. *Ibid.*, p. 72.

Arsène Bessette¹⁷, avec lequel elle correspond. Elle s'embarque au Havre, pour le Canada, via New York. Nous sommes en janvier 1906. Elle a vingt-six ans.

Épuisée, grelottante, elle entre dans Montréal, sous la neige. L'image que la jeune femme offre, à la descente du train, ne ressemble sans doute pas à celle que s'était forgée Arsène Bessette. La déception est réciproque et Marie Le Franc se trouve désormais seule, avec 100 francs en poche. Elle fait face à son destin canadien. Elle donne des leçons particulières de français et rédige quelques articles de journal pour survivre. C'est ainsi que le 12 août 1906 paraît dans *Le Nationaliste* de Jules Fournier, sous sa signature, un article intitulé « Autour d'une tombe », révélant l'émotion et la révolte qu'elle a ressenties en apprenant le décès d'un ami de son jeune frère, Jacques Kermeur, mort de surmenage et d'épuisement deux semaines avant le concours d'entrée à l'École normale. Sans doute cette triste nouvelle avait-elle rappelé à Marie Le Franc les douloureux efforts et les sacrifices imposés aux enfants des familles modestes qui voulaient accéder aux études. Elle s'adresse à l'Inspecteur d'Académie de Vannes pour dénoncer ce surmenage. « À Sparte, écrit-elle, les Grecs jetaient les nouveau-nés malingres dans l'Eurotas. Nous mettons plus de temps à étouffer les nôtres entre deux portes de concours¹⁸ ». Cet épisode est révélateur de la fougue et de l'intrépidité généreuse qui couvaient sous le regard attentif et sérieux de Marie Le Franc.

Elle avait demandé un congé personnel d'un an. Elle ne fléchit pas et reste au Canada. Peu à peu, sa situation s'améliore et elle est engagée comme professeur de français dans des écoles privées. La guerre de 1914-1918 la maintient au Canada où elle s'est adaptée peu à peu. En 1920, elle publie un recueil de poèmes, *Les voix du*

17. Arsène Bessette (1873-1921) fut journaliste à *La Patrie* (1898-1900), au *Canada français* (1901-1917), dont il devint rédacteur en chef, et à *La Presse* (1918). Il est l'auteur d'un seul roman, devenu un classique québécois, *Le débutant* (1914).

18. Cité par Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *op. cit.*, p. 20.

*cœur et de l'âme*¹⁹, dédié à la mémoire de ses deux frères tués à la guerre. La critique lui est favorable. Une deuxième série de poèmes, *Les voix de misère et d'allégresse*²⁰, confirme son talent. À l'été 1922, elle revient en vacances en France et retrouve sa presque-île de Rhuys. Au cours de ce séjour, elle observe un étrange personnage, un peu simplet, un « cadou » qui suscite son intérêt et sa compassion. C'est à partir de cet anti-héros que, de retour au Canada, elle va bâtir son roman, *Grand-Louis l'innocent*, qui obtiendra, en 1927, le prix Fémina, devant le tourmenté Julien Green qui présentait son *Adrienne Mesurat*.

Déjà apparaît, dans ce premier roman, son attention pour les petites gens. Elle dépeint la vie quotidienne des humbles habitants du bord du golfe qui, par leur solidarité et leur tolérance, participent à la subtile et respectueuse thérapie entreprise par Ève afin de parvenir à sortir Grand-Louis de son enfermement. « Des gens venaient même jusqu'au Landier, des femmes, en général des vieilles au dos courbé et qui semblaient fureter après la nourriture, vêtues de robes de mérinos verdies, mais proprement raccommodées, gardant la coquetterie d'une coiffe blanche²¹ ». Et plus loin :

[...] la demoiselle du Landier n'était pas de Port-Navalo, elle avait vécu à l'étranger. [...] Elle n'était pas fière, en tout cas, parlait à tout le monde et avait rendu service à plusieurs. Quant au Grand-Louis, il jouissait de l'immunité accordée aux simples, bénis de Dieu, en Bretagne, sans compter que sa douceur et sa réserve mystérieuse avaient conquis le cœur des femmes²².

19. Marie LE FRANC, *Les voix du cœur et de l'âme*, Montréal, Cie d'Imprimerie Perrault, 1920. Concernant la poésie de Marie Le Franc, voir l'étude d'André Gaulin incluse dans ce collectif.

20. Marie LE FRANC, *Les voix de misère et d'allégresse*, Paris, Crès, 1923.

21. Marie LE FRANC, *Grand-Louis l'innocent*, Paris, Éditions Rieder, 1927, p. 86.

22. *Ibid.*, p. 167-168.

À quarante-huit ans, Marie Le Franc accède donc à la gloire littéraire et aux honneurs. Une plus grande aisance matérielle lui permet d'entreprendre des randonnées dans la forêt canadienne qu'elle a découverte en allant sur les traces de Louis Hémon après la lecture de *Maria Chapdelaine*. Sa renommée ne la grise pas. Elle continue à enseigner et à écrire, trouvant dans les milieux littéraires qu'elle côtoie volontiers et où elle a tissé un réseau de fidèles amitiés la nourriture intellectuelle dont elle a toujours rêvé. Ses romans sont un hymne à la forêt canadienne dans laquelle évoluent des personnages à la recherche d'eux-mêmes. Confrontés à la solitude et aux contraintes des éléments naturels, ils se régénèrent, retrouvent une lucidité, une force qui leur permet d'affronter leurs problèmes.

En 1931, revenue en Bretagne, la romancière passe quelques jours dans l'île d'Ouessant puis rédige son roman *Dans l'île*. Sa discrétion, son tact, sa connaissance du milieu marin lui ouvrent les portes des îliens réticents. Là encore, elle prouve sa sympathie pour les humbles, décrivant sobrement les conditions de vie de la famille Malgorn, soumise à une

misère qu'il fallait deviner. Car aucun d'eux ne se plaignait. Une fierté de race leur tenait la bouche close [...]. Leur morale était simple : mangeait les bons morceaux qui les avait gagnés. Ils gardaient tous une expression d'insouciance qui tenait plus du contentement que de la résignation, et peut-être n'entrevoyaient-ils de condition autre que celle qu'ils avaient toujours connue. D'ailleurs, si le pain manquait quelquefois, il y avait toujours les pommes de terre et souvent, à force de gratter la grève à mer basse, ou de fouiller les rochers, des praires et des crabes²³.

Tanguy Malgorn, le fils aîné, devenu chef de famille après la mort des parents, renonce à son propre avenir pour élever ses frères et

23. Marie LE FRANC, *Dans l'île. Roman d'Ouessant*, Quimper, Élisart éditeur, [1932] 2000, p. 25.

sœurs. Par fierté, il lutte contre son amour pour Soizic Toulan mais celle-ci, femme forte, dans la tradition des Ouessantines, a choisi cet homme et, malgré les obstacles, bâtira avec lui son avenir. Lucide, elle envisage son destin et sait que,

[u]ne fois mariée, sa vie serait une succession de semblables départs, et son rôle d'attendre, comme les autres femmes. Ses pas avaient d'avance leur but tracé : aller de la maison au jardin, du jardin au champ, à l'église le dimanche, à la poste quelquefois, à Ker-Nevez chez sa mère, à Lampaul chez sa marraine. User son énergie à faire reluire ses meubles. Compter ses moutons. Compter les points de son tricot. N'était-ce que cela la vie ?²⁴.

À son retour au Canada, Marie Le Franc caresse un projet : cette forêt salvatrice et envoûtante qu'elle parcourt l'été, elle voudrait la découvrir l'hiver. L'actualité va lui en offrir l'occasion. Pour faire face au séisme de la crise économique de 1929 et venir en aide aux nombreux chômeurs des grandes villes, le gouvernement canadien propose aux victimes une nouvelle chance en leur offrant des terres à défricher en Abitibi-Témiscamingue, une région sauvage où l'hiver règne la plus grande partie de l'année sur une forêt s'étendant à l'infini. Les hommes sont partis les premiers pour établir le camp. Marie Le Franc, en janvier 1933, accompagne un convoi de femmes et d'enfants qui vont rejoindre les ex-chômeurs. Elle assiste à leur installation et partage leur vie pendant plusieurs semaines. Sur le terrain, à l'écoute de ces déracinés, aux personnalités et aux histoires si diverses, elle observe, prend des notes, trace des portraits authentiques, répercute les dialogues spontanés, sans glisser dans le misérabilisme et sans porter de jugement. En 1934, paraît son magnifique roman *La rivière Solitaire*, qui se veut un reportage sobre, un hymne à la gloire de ces déshérités qui font face avec courage et dignité aux épreuves de la colonisation.

24. *Ibid.*, p. 185-186.

*La vie s'organisait. Chacun se résignait à son sort et s'habitua à l'isolement du bois, à la marée de neige montant autour de la maison. [...] ils faisaient de la terre neuve et la terre faisait de l'homme neuf. Elle le relevait tout en le forçant à se courber et l'homme et la terre s'étudiaient mutuellement*²⁵.

Marie Le Franc rédige son manuscrit de *La rivière Solitaire* pendant un séjour à Sarzeau. Quand elle repart pour le Canada, au printemps 1934, elle prépare un nouveau projet : visiter la Gaspésie, cette presqu'île qu'on appelle « la Bretagne du Québec » et qui, dit-on, souffre elle aussi de problèmes économiques. Alors la romancière récidive... Elle prend le train pour Gaspé et, le nez à la vitre, attend la découverte. La Gaspésie se révèle à Matapédia et c'est un enchantement pour elle, enthousiasmée par la beauté des sites qu'elle décrira avec lyrisme. Mais dans ce paradis vivent des hommes et le désir de rencontres fait partie de son projet. Elle s'arrête donc dans un modeste hôtel du petit port de Barachois. Dès le lendemain, elle part à la recherche d'un pêcheur qui accepterait de l'emmener en mer et le curé de Barachois lui conseille de s'adresser à Napoléon Dion et à son fils. Rencontre du mutisme gaspésien et de la ténacité bretonne : la frêle Marie Le Franc l'emporte : « On embarque dans un petit canot qui fait eau par toutes sortes de fissures. Ça n'a pas l'air d'avoir d'importance excepté pour moi. [...] Je me hisse à bord comme je peux. Les pêcheurs ne sont pas habitués à s'occuper des dames²⁶ ».

25. Marie LE FRANC, *La rivière Solitaire*, Montréal, Fides, coll. « du Nénuphar », [1934] 1957, préface de Léo-Paul Desrosiers, p. 126.

26. Marie LE FRANC, « Aspects de la Gaspésie », préface à *La mer qui meurt*, roman de l'abbé Lionel Boisseau, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1939, p. 22. Cette préface est le texte d'une conférence prononcée par Marie Le Franc devant les membres de l'Alliance française de Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton, le 28 octobre 1935. Notons aussi que cette conférence provoqua « un certain choc dans les milieux gouvernementaux qui éprouvèrent le besoin par la voix du premier ministre Taschereau de se justifier par des incidences économiques de la misère de la Gaspésie ». Extrait de Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *op. cit.*, p. 71.

Départ, puis arrivée sur les bancs de pêche. On s'installe pour la nuit :

Faut descendre à c't'heure ! Y a d'la place pour trois ! [...] Dans cette niche, trois planches, larges de deux pieds, longues de 5, qui vont en se rétrécissant sous l'avant triangulaire. On m'en désigne une, la plus belle, je dois dire, sur laquelle je me recroqueville. Un moine a au moins un sac de toile. Pauvres pêcheurs !²⁷.

Pour se chauffer, un petit poêle de tôle qu'on bourre de bois et qu'on arrose périodiquement de pétrole. Sommeil agité des deux hommes et nuit blanche pour Marie Le Franc qui, malgré tout, reste positive. « Beauté du sommeil de ces deux hommes confiés à la mer, écrit-elle. Richesse de la présence humaine dans le dénûment de la mer²⁸ ». Après quatre heures de sommeil, on lève le filet rempli de harengs destinés à boêter les lignes, « et de toute la saison ils dormiront moins de 4 heures. Nous verrons plus tard pour quel profit²⁹ ». À six heures, déjeuner, c'est-à-dire deux gobelets de thé noir et un morceau de pain sec. Marie Le Franc offre son paquet de sandwiches. Les pêcheurs boètent les lignes et les relèvent en silence. « Il ne s'agit pas là d'un sport, mais du gagne-pain quotidien³⁰ ». La morue est en effet la seule ressource. Éprouvée, mais stoïque, Marie Le Franc est la digne descendante d'une lignée de pêcheurs. Heureusement, un orage providentiel abrège cette expérience. À l'arrivée, sur la grève, une femme leur offre l'hospitalité :

Cette soif de commerce humain, je veux dire d'amitié, je l'ai trouvée chez tous les pêcheurs de la Gaspésie, comme je l'avais trouvée il y a deux ans chez les colons de la Rivière Solitaire. Même empressement à vous accueillir, à vous choisir pour confidente. Sur la route tous ces visages inconnus vous offrent leur sourire. La main se lève jus-

27. *Ibid.*, p. 23-24.

28. *Ibid.*, p. 25.

29. *Loc. cit.*

30. Préface à *La mer qui meurt*, *op. cit.*, p. 29.

qu'au front pour vous saluer, et quelle lumière ils ont dans leurs yeux, ces yeux gaspésiens d'un vert de mer mais d'une mer grise. Le mot qui tombe le plus facilement des lèvres est : bienvenue. [...] Leur douceur est telle qu'ils disent rarement « non ». S'ils sont obligés de vous contredire, même sur la pluie et le beau temps, leur expression est « Pardonnez ». Quelle est au juste leur situation ? [...] On m'avait dit encore : « Personne ne sait au juste de quoi ils souffrent : misère ou paresse ? »³¹.

Marie Le Franc commence alors son enquête. Aujourd'hui elle aurait magnétophone et caméra. Mais peut-être que le petit carnet qui ne la quitte jamais recueille plus discrètement les informations. Elle rend visite au prêtre de la paroisse, à l'institutrice irlandaise, à la maîtresse d'école canadienne, aux pêcheurs, les uns après les autres, et même au député. C'est une vie en autarcie avec la pêche qui ne dure que trois mois et le petit jardin qui assure la récolte de quelques pommes de terre. Peu ou pas de légumes, pas d'élevage d'animaux. Résultats : les ravages de la tuberculose qui décime la population, en particulier les enfants. Des 24 enfants que compte Percé, 4 seulement survivront. Le curé de Saint-Georges, en tenue de pêcheur, prêt à travailler la morue, reçoit Marie Le Franc et explique :

La misère est grande à Saint-Georges. Les familles n'ont vécu l'hiver dernier que grâce au secours direct. Le secours direct les empêche tout juste de crever de faim. Le secours direct est une mauvaise chose. Ça ne veut plus travailler. Ça s'en va en ruine. Le gouvernement a dépensé de 20 à 25,000 dollars depuis 3 ans pour Saint-Georges où la population est de 131 familles. Tout cet argent va aux marchands – les « bourgeois » comme on les appelle en Gaspésie – qui s'enrichissent³².

31. *Ibid.*, p. 31-32.

32. *Ibid.*, p. 35.

Le curé raconte à Marie Le Franc comment ces gens courageux, qui vivaient de leurs propres ressources, se retrouvent démunis, impuissants, pris au piège d'une société de consommation qu'ils subissent et qui les anémie. Partagé entre l'irritation et la compassion, il ajoute :

*Ils sont dans la misère, certain. Le poisson est rare, les bateaux ne sont pas grésés. On ne peut pas les laisser mourir de faim. Quand un homme est au fond d'un puits, on ne peut pas lui dire de sortir de là tout seul. C'est au gouvernement de chercher un remède. Et ce n'est pas la charité qu'il faut, c'est du travail*³³.

Félix Leclerc, le poète et chansonnier dont Marie Le Franc disait que « son timbre de voix est de ceux qui me sont fort sympathiques, fort à ras de terre, ou plus exactement comme s'il sortait de la terre en la soulevant³⁴ », Félix Leclerc, dis-je, exprime la même indignation dans sa chanson « Les 100 000 façons de tuer un homme ». Après avoir recensé les multiples moyens de détruire son prochain : fusil, canon, arme blanche, pendaison, poison, strangulation, chaise électrique, il conclut :

Non, je crois que la façon la plus sûre
De tuer un homme
C'est d'l'empêcher de travailler
En lui donnant d' l'argent [...]
Non, j'y tiens, la meilleure façon de tuer un homme
C'est d'le payer à ne rien faire [...]
L'infaillible façon de tuer un homme
C'est d'le payer pour être chômeur
Et puis c'est gai dans une ville
Ça fait des morts qui marchent³⁵.

33. *Loc. cit.*

34. Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 26 novembre 1951.

35. André GAULIN et Roger CHAMBERLAND [comp.], *Tout Félix en chansons*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1996, p. 44-45.

Tous les prêtres interrogés par Marie Le Franc sont unanimes pour reconnaître cette misère et lui décrivent les rouages économiques qui broient cette population sans défense. Ils réfléchissent à l'organisation indispensable pour lutter contre l'exploitation des pêcheurs mais les appuis et les moyens font défaut. Le curé de Saint-Paul envoie Marie Le Franc dans une famille particulièrement malheureuse :

Je reconnus de loin la maison à son toit en lambeaux. Une de ces maisons tapissées de journaux à l'intérieur. Il était 6 heures. On venait de se mettre à table. Une assiette au milieu contenait de la mélasse. Chacun à son tour y trempait son morceau de pain. Il n'y avait pas autre chose. Des enfants hâves. Un homme à forte charpente, un Normand superbe, que je regardais se nourrir de quelques bouchées de pain. Une femme qui se tenait debout, près du poêle non allumé. J'oublierai l'espèce de robe sans couleur et sans forme qui la vêtait, ses pieds nus dans de vieux souliers d'homme, je n'oublierai jamais ses yeux terribles, qui regardaient devant eux à travers un voile, une sorte de taie sans lueurs³⁶.

Et le pêcheur d'expliquer à Marie Le Franc que le gouvernement ne paie plus d'allocation depuis le mois de mai (12 dollars par mois pour 12 personnes). Le pêcheur a un bateau mais pas de filet : un filet vaut 25 dollars. Pas de carburant pour le bateau. Pas de sel pour saler le poisson. Pas d'argent pour acheter des graines pour le jardin... En les quittant, bouleversée, Marie Le Franc remarque, près de la porte, une bassine dans laquelle trempent des têtes de morue ramassées sur la grève.

Elle poursuit son voyage et atteint Percé, ville touristique où affluent les visiteurs, en majorité Américains. Mais cette manne touristique est confisquée par un marchand qui a le monopole des bateaux d'excursion autour de la magnifique île de Bonaventure et qui possède également la station de taxis. Les pêcheurs, regroupés

36 Préface à *La mer qui meurt*, op. cit., p. 39-40.

sur le port, anéantis, assistent à ce spectacle. L'écrivaine remarque alors :

Il n'y a que les yeux qui vivent dans les faces creusées. Des yeux qui ont quelque chose de peureux. Ils guettent la route, les autos qui arrivent, les touristes qui débarquent, qui se laissent cerner par les guides, les bateaux blancs de M. Brown qui se remplissent. Et ceux des pêcheurs du pays, les morutiers verts ou rouges qui attendent dans l'espoir de trouver des clients à conduire à Bonaventure, restent vides³⁷.

Et ces hommes désespérés énumèrent leurs besoins. Ils savent comment le gouvernement pourrait participer à une réorganisation de leur métier mais leurs demandes restent sans réponse. Québec les a oubliés.

À cet abandon s'ajoute un autre fléau : l'alcool de contrebande est un moyen de se procurer de l'argent et aussi un moyen d'oublier. Les pêcheurs-contrebandiers sont eux-mêmes de bons clients et la jeunesse gaspésienne devient dépendante. « On boit depuis l'âge de 12 ans, entend Marie Le Franc. On n'est plus capable de s'en passer. On n'a pas toujours de quoi manger. Faut bien avoir quelque chose³⁸ ». Quand ils sont arrêtés, ils attendent, résignés, dans la prison de Percé et Marie Le Franc leur rend visite :

Nous causâmes près d'une heure. Nous étions de la même race. Je leur parlai de la petite Bretagne d'où venaient peut-être leurs ancêtres, de la vie des pêcheurs bretons. Ce que je ne leur dis pas, c'est que je n'ai jamais vu, même dans les coins les plus déshérités de la Bretagne – et de fait dans aucun coin du monde que je connaisse – de misère comparable à celle de la Gaspésie³⁹.

37. *Ibid.*, p. 42.

38. *Ibid.*, p. 48.

39. *Ibid.*, p. 49-50.

Marie Le Franc veut approfondir son étude de la Gaspésie, aussi débarque-t-elle dans l'île de Bonaventure car « [l']île, c'est le vrai domicile du pêcheur, c'est dans une île qu'on le voit sous son vrai jour⁴⁰ ». Il ne reste que sept familles dans l'île. Vingt ans plus tôt, il y en avait 30. Mais ceux qui sont là sont des êtres d'exception qui lui inspireront, avec les précédentes rencontres, les héros de son prochain roman *Pêcheurs de Gaspésie* : Napoléon Dion et son fils deviendront Thomas Malo et son neveu Gautier, la nuit en mer sera attribuée à Tessa Maloney, Francis Brochet, célibataire qui a élevé seul deux orphelins, deviendra John Bradley et l'hospitalière Mme Paget sera Mary Lauzon. Quant au curé de Saint-Pierre, il tiendra les propos du curé de Saint-Georges, tandis que la famille de François Malo racontera la détresse vécue par la famille de Jo Dugué. Car le récit et les citations choisies sont extraits de la conférence que donne Marie Le Franc à son retour à Montréal, dans les salons du Ritz, sous l'égide de l'Alliance française, le 28 octobre 1935. Elle l'intitule « La Gaspésie, la vérité sur le pêcheur gaspésien ». L'intervention de la romancière eut un immense retentissement. Le gouvernement canadien n'apprécia pas mais il dut reconnaître « la situation précaire » des pêcheurs gaspésiens. Les journaux reprochèrent à cette étrangère son ingérence dans les affaires du Canada. De quoi se mêlait cette « maudite Française » ? Or, ne faisait-elle pas, tout simplement, son métier d'écrivain ?

Selon Sartre, « [l']écrivain n'est ni Vestale, ni Ariel : il est « dans le coup » quoi qu'il fasse, marqué, compromis, jusque dans sa plus lointaine retraite⁴¹ ». « L'écrivain est *en situation* dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi⁴² ». Pour Albert Camus, « [l]e rôle de l'écrivain ne se sépare pas de devoirs difficiles. Par définition, il ne peut se mettre aujourd'hui au service de ceux qui font l'histoire : il est au service de ceux qui la subissent⁴³ ». Et plus loin, il ajoute que « [l]e but de l'art, au

40. *Ibid.*, p. 50-51.

41. Jean-Paul SARTRE, *Situations II*, Paris, Gallimard, 1948, p. 12.

42. *Ibid.*, p. 13.

43. Albert CAMUS, « Discours du 10 décembre 1957 », dans *Discours de Suède*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1958] 1997, p. 15-16.

contraire, n'est pas de légiférer ou de régner, il est d'abord de comprendre. [...] C'est pourquoi, l'artiste, au terme de son cheminement, absout au lieu de condamner. Il n'est pas juge mais justificateur⁴⁴ ».

Marie Le Franc était-elle un écrivain engagé ? Elle repousse ce terme d'« engagé » avec véhémence. Dans une lettre adressée, en janvier 1946, à son ami canadien le critique littéraire Victor Barbeau, avec qui elle correspond régulièrement, en toute confiance, elle écrit :

Je ne comprends pas ce besoin d'enrégimentation qui se fait sentir dans tant de milieux en France et principalement dans les lettres. On crée le mot imbécile « d'engagé », un mot pour les valets. Il faut être « engagé ». L'homme au service de l'homme ! comme si l'homme qui suit son chemin solitaire n'était pas le plus bel exemple du service de l'homme par l'homme, pour l'homme, pour soi. Et soi, c'est la foule, c'est tout l'humain, mais ce n'est pas à la foule qu'il faut aller demander le mot d'ordre. Qu'on le puise en soi et que d'autres s'en servent s'ils le trouvent utile⁴⁵.

Et, toujours à Victor Barbeau, en 1947, elle confie : « [J]e m'exprime librement et comme cela me vient ou je n'écirais pas du tout⁴⁶ ». Nous retrouvons là son souci de liberté et d'indépendance et, à soixante-huit ans, elle garde encore sa fougue de jeune fille. Elle définit ainsi sa conception du métier d'écrivain : « [M]oi, je réclame pour l'écrivain le droit d'emprunter et de malaxer à son gré ces emprunts, de mêler la vérité et l'invention. Je n'hésite

44. *Ibid.*, « Conférence du 14 décembre 1957 », p. 55.

45. Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1946. La correspondance de Marie Le Franc adressée au critique littéraire québécois Victor Barbeau (1894-1994) est conservée dans le fonds « Victor-Barbeau », à la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal.

46. Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 juillet 1947.

jamais d'ailleurs à m'emparer d'un personnage qui m'inspire, dussé-je l'éloigner de moi à tout jamais dans la vie réelle⁴⁷ ».

Sagement, Marie Le Franc laisse s'apaiser la tempête qu'elle a déchaînée. Elle a atteint son but : la Gaspésie est sortie de l'oubli et le sort des Gaspésiens est devenu une affaire d'État. En 1937, revenue en Bretagne, elle prend du recul et, tranquillement, prudemment, travaille au manuscrit de *Pêcheurs de Gaspésie*. Les personnages rencontrés deviennent ses héros dont elle restitue fidèlement les dialogues et les difficultés. Mais elle atténue l'âpreté du récit et en fait un véritable roman, en enrichissant leur histoire. Ils prennent vie, densité, complexité, sous sa plume d'écrivain. Dans l'amour de Mary Lauzon et de John Bradley, on retrouve les thèmes chers à l'écrivaine : l'incommunicabilité du couple, la force et la lucidité féminines dissimulées sous un silence pudique face à une innocente et maladroite incompréhension masculine. Peut-être y retrouve-t-on les propres cicatrices de Marie Le Franc... La fine analyse des sentiments et des réactions des personnages en fait un livre émouvant, captivant, que le public accueille favorablement, sans rancune.

Pourtant, Marie Le Franc a commis une imprudence qui lui vaut des critiques. Au réquisitoire du curé de Saint-Georges, devenu dans son roman le curé de Saint-Pierre, elle attribue la conclusion suivante : « Tiens, nous aurions besoin d'un Mussolini !⁴⁸ » et, en riant, de sa plaisanterie : « Tu vois ça ! Mussolini en Gaspésie ? En trois mois il aurait transformé le pays. Moi je n'aurais pas peur de lui souhaiter la bienvenue⁴⁹ ». Marie Le Franc commente alors : « Le curé Francis était en train de débrider son amertume⁵⁰ ». Il est évident que la romancière n'a pas, ici, l'intention de faire l'éloge du dictateur. Mais n'était-il pas apparu, appelé par le roi, dans l'Italie délabrée de 1922, comme un homme providentiel et qui avait, de

47. Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1946.

48. Marie LE FRANC, *Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, Ferenczi et Fils éditeurs, 1938, p. 153.

49. *Loc. cit.*

50. *Loc. cit.*

plus, réussi, en 1929, avec les accords du Latran, à se concilier le silence du pape et des catholiques ? L'exclamation du généreux prêtre de Saint-Pierre n'exprime qu'une sainte colère, une ironie douloureuse et non une approbation de Marie Le Franc.

Elle retrouve son cher Canada en 1938 mais doit rentrer en France en janvier 1939 pour assister sa mère qui meurt quelques jours plus tard. La guerre éclate qui la maintient en France et lui offre de multiples occasions de déployer sa générosité. Les réfugiés fuyant l'armée allemande arrivent dans le Morbihan. Elle accueille chez elle une famille. Elle est nommée présidente du Comité d'Aide aux Réfugiés, correspondante de la Croix-Rouge et du Secours National de Vannes. Elle collecte les vêtements, répartit le ravitaillement. Pendant l'occupation allemande, elle utilise ses connaissances pour glaner, au prix fort, quelque nourriture qu'elle s'empresse de partager avec les plus démunis. Les militaires allemands ont réquisitionné une pièce de sa maison, ce qui ne l'empêche pas d'aider, de ses faibles moyens, les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.). Comme tous les Français, elle exulte à l'arrivée des troupes de libération. Quand elle apprend l'horreur des camps de déportation, elle organise, à Sarzeau, une petite colonie d'enfants juifs dont elle s'occupe pendant tout l'été 1945 et qu'elle reconduit elle-même, en septembre, à Paris.

Pendant cette période, elle rédige *Dans la tourmente*⁵¹, une série de nouvelles publiée six semaines avant le débarquement de Normandie. Ses ressources ont diminué alors que le coût de la vie a augmenté. Elle connaît, une fois de plus, la précarité, voire la gêne, et ne peut envisager son retour au Canada dont, pourtant, elle se languit. Elle écrit alors *Pêcheurs du Morbihan*⁵², roman qui chante la beauté du golfe avec ses îles sur lesquelles s'accrochent ceux de sa race, possédés par la mer, soudés à leurs rochers, silhouettes fières, robustes et besogneuses, à la Mathurin Méheut. On

51. Marie LE FRANC, *Dans la tourmente*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la Fenêtre Ouverte, 1944.

52. Marie LE FRANC, *Pêcheurs du Morbihan*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la Fenêtre Ouverte, 1946.

est séduit par la chaleur humaine qui émane de cette modeste famille Le Ludec aux personnalités diverses, où chacun trouve sa place et exprime en toute quiétude sa différence. Le généreux Vincent recueille spontanément le pauvre Lucien, enfant de l'Assistance publique, laissé, par une administration indifférente, à la merci de patrons alcooliques. Quant à la silencieuse Louise, effacée et efficace, elle devient l'archétype de ces femmes simples, attentives, qui, par leur action apaisante, font régner l'harmonie dans la maisonnée. D'autre part, ce livre constitue une chronique, un documentaire, sur les conditions de vie durant ces années de guerre et d'après-guerre, dont ceux qui les ont vécues peuvent confirmer l'authenticité.

Enfin, en août 1947, Marie Le Franc foule à nouveau le sol canadien et retrouve ses fidèles amis qui lui obtiennent une subvention mensuelle de 75 \$ qui l'aidera à vivre à son retour à Sarzeau en 1950. Mais sa santé s'altère et elle commence ses séjours d'hiver à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Germain-en-Laye. En 1952, paraît son roman, *Le fils de la forêt*⁵³. Dans l'allégresse, elle retrouve, au printemps, la forêt canadienne, les lacs et l'ambiance intellectuelle et amicale de Montréal. Mais, de nouveau, sa santé fléchit. À son retour, en août 1954, à Sarzeau, elle vit au seuil de la pauvreté. Elle se résigne cependant et constate que ses maigres ressources lui « suffisent ici, dans ce village, avec le genre de vie auquel [elle s'] adapte et, en somme, qui a toujours été le [s]ien⁵⁴ ». Elle aura quand même la joie de revenir une dernière fois, en 1957, au Canada et de faire, le 4 octobre, pour ses soixante-dix-huit ans, une longue promenade au lac Tremblant. C'est un adieu.

À son retour à Sarzeau, elle apporte un point final à *Enfance marine* qui sera publié au printemps 1959. Désormais sa santé va en déclinant : difficultés à marcher, perte progressive de la vue. Elle s'installe en hôte permanent au château du Val. Elle a quatre-vingt-cinq ans. Une chute, provoquant une fracture du col du

53. Marie LE FRANC, *Le fils de la forêt*, Paris, Grasset, 1952.

54. Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 26 décembre 1955.

MARIE LE FRANC

fémur, a raison de sa résistance. Elle décède le 29 décembre 1964. Ses obsèques ont lieu à Sarzeau le 4 janvier 1965. Conformément à son souhait, elle repose au cimetière de Sarzeau, près des tombes de deux aviateurs canadiens abattus dans la presqu'île en 1942.

Marie Le Franc, fille de la presqu'île de Rhuy, fidèle à ses racines, pénétrée de la noblesse des siens, a répercuté à ceux qu'elle rencontrait l'amour qu'elle avait reçu. Elle a mis son talent au service des humbles avec sobriété et bienveillance mais sans idéalisme, avec leurs travers, leurs défaillances parfois, mais aussi leur courage et leur solidarité. Elle a accordé à cette forêt humaine le même regard pénétrant et passionné que celui qu'elle posait sur la forêt végétale, sachant que chaque être humain, comme chaque arbre, est la résultante de son espèce, du sol qui l'a nourri, de l'espace dont il a disposé, des vents qui l'ont courbé ou déraciné, des soins qu'il a reçus ou qui lui ont manqué. De là sa tolérance et sa tendresse. Mais je crois qu'au « plaidoyer pour les humbles » de Marie Le Franc, je suis en train d'ajouter une plaidoirie pour Marie Le Franc elle-même...

BIBLIOGRAPHIE

FONDS D'ARCHIVES

Fonds « Victor-Barbeau », Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.

Fonds « Rina-Lasnier », Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.

OUVRAGES

CAMUS, Albert, *Discours de Suède*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1958] 1997.

COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Éditions La Presse, 1981.

GAULIN, André, et Roger CHAMBERLAND (comp.), *Tout Félix en chansons*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1996.

GUÉHENNO, Jean, *Changer la vie. Mon enfance et ma jeunesse*, Paris, Grasset, 1996.

GUILLOUX, Louis, *Le pain de rêve*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1942.

GUILLOUX, Louis, *La maison du peuple* suivi de *Compagnons*, Paris, Grasset, coll. « Les cahiers rouges », 1953.

LE FRANC, Marie, *Les voix du cœur et de l'âme*, Montréal, Cie d'Imprimerie Perrault, 1920.

LE FRANC, Marie, *Les voix de misère et d'allégresse*, Paris, Crès, 1923.

LE FRANC, Marie, *Grand-Louis l'innocent*, Paris, Rieder, [1925] 1927.

LE FRANC, Marie, *Dans l'île. Roman d'Ouessant*, Quimper, Elisart Éditeur, [1932] 2000.

LE FRANC, Marie *La rivière Solitaire*, Montréal, Fides, coll. « du Nénuphar », [1934] 1957.

LE FRANC, Marie, *Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, Ferenczi et Fils, 1938.

MARIE LE FRANC

LE FRANC, Marie, « Aspects de la Gaspésie », préface à *La mer qui meurt*, roman de l'abbé Lionel Boisseau, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1939.

LE FRANC, Marie, *Dans la tourmente*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la Fenêtre Ouverte, 1944.

LE FRANC, Marie, *Pêcheurs du Morbihan*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la Fenêtre Ouverte, 1946.

LE FRANC, Marie, *Le fils de la forêt*, Paris, Grasset, 1952.

LE FRANC, Marie, *Enfance marine*, Le Faouët, Liv'Éditions, coll. « Létavia », [1959] 1996.

SARTRE, Jean-Paul, *Situations II*, Paris, Gallimard, 1948.

MARIE LE FRANC OU LE PARI DE VIVRE

André Gaulin

Professeur émérite, Université Laval, Québec

Mon âme en t'attendant s'accoudait
[sur le monde]

Marie LE FRANC,
« Inspiration », 1920

Vous étiez là comme au théâtre,
Sur le bord du bonheur humain

Marie LE FRANC,
« Âme effrayée », 1920

Je sais que le bonheur vient de lui-
[même à nous,
Que le vulgaire, seul, va au-devant
[des choses]

Marie LE FRANC,
« Humilité », 1923

Quand tes bras dans l'air léger
[rament,
Poussant la barque de ton corps]

Marie LE FRANC,
« Nature morte », 1923

Parler de l'œuvre poétique de Marie Le Franc constitue un peu un défi à maints égards. D'abord, pourrait-on dire, toute son œuvre accède à la poésie et, comme nous le savons, son œuvre est nombreuse, allant du roman à l'essai, à l'autobiographie, à la nouvelle, à la correspondance... Cette écriture poétique qui fut la sienne, on la retrouve dans ses livres qui en prennent la coloration de l'auteure. Pour moi qui ne suis pas un familier de son important corpus, je citerai quelques phrases à tout hasard. Ainsi, dans *Le poste sur la dune*, roman breton, on peut lire d'entrée de jeu : « Toute cette côte de la Manche semblait réduite en éléments pulvérisés : le sable, le vent, les embruns de la mer mêlaient leurs poussières dans la nuit¹ ». Et voilà que toute une atmosphère est déjà créée, auréolée de poésie. De même, celle qui avoue être venue au Québec à cause de *Maria Chapdelaine*, écrit dans *Pêcheurs de Gaspésie* :

Mme Lauzon est contente d'être seule. De temps en temps, elle oublie de tirer l'aiguille pour regarder au dehors. Le gel des carreaux a fondu à la chaleur du poêle. Il y a une fascination à suivre de l'œil les tourbillons argentés de la neige. Le jardin, dont la clôture a disparu, est transformé en une terrasse où elle virevolte sans contrainte, patine, bondit, fait des pointes. Elle se résout en fumée blanche à chaque obstacle qu'elle frappe, tourbillonne en flammes blanches du toit. On dirait qu'un incendie couve là-dessous. Et tout d'un coup elle disparaît de la scène. On ne sait dans quel trou elle s'est fourrée. La terrasse qu'elle a formée redevient lisse. Une paix étonnante règne. Tout est floconneux. Rien n'a de contours. Rien ne blesse l'œil. Le tocsin sourd de la neige dans les chemins bouchés du ciel, son bourdonnement d'essaim désorienté ont cessé. Qu'on est bien dans l'enveloppement du blizzard, ténébreux à force d'être blanc, musical à force

1. Marie LE FRANC, *Le poste sur la dune*, Paris, Ferenczi et Fils, coll. « Le livre moderne illustré », 1930, p. 9.

d'être muet. Le sentier de la falaise a disparu. Il semble que tout ait été détruit et nivelé à la suite d'un bouleversement et que le sol se reforme pour une humanité nouvelle. Ah ! si la plainte qui est au fond du cœur pouvait aussi cesser !².

À lire ces deux extraits, on comprend mieux l'affirmation de Nicole Bourbonnais dans la revue *Lettres québécoises* de novembre 1976 à propos de Marie Le Franc : « S'il est vrai que ses intrigues romanesques ne sont guère étoffées, ni la psychologie de ses personnages guère approfondie, elle connaît par ailleurs à fond l'art d'évoquer des états d'âme, des sensations, des déchaînements de passions, de haines ou de générosités. Elle va droit à l'essentiel : au paysage intérieur³ ». C'est à ce point d'orgue sur le paysage intérieur de son écriture que j'attire votre attention, laissant à d'autres les nuances infirmant ou confirmant les propos de Bourbonnais et d'autres critiques sur les intrigues des romans de Marie Le Franc ou sur la psychologie de ses personnages. Mais il m'apparaît, à moi qui ai lu avec attention et complicité ses poèmes proprement dits, que le paysage intérieur constitue une clé de lecture pour l'œuvre de Marie Le Franc, tout particulièrement sa poésie. Car, dans sa poésie, Marie Le Franc ne décrit-elle pas constamment la « plainte qui est au fond du cœur » ? À cet égard, l'écrivain et critique Adrien Thério, qui consacrait en 1955 une assez longue étude sur « La nature dans l'œuvre canadienne de Marie Le Franc⁴ », cite un passage d'*Inventaire*⁵, essai paru à Paris en 1931, et qui éclaire assez l'écriture de l'auteure et, de manière privilégiée, son écriture poétique. Cette citation fait faux bond à

2. Marie LE FRANC, *Pêcheurs de Gaspésie*, Montréal, Fides, [1938] 1962, p. 106.

3. Nicole BOURBONNAIS, « Marie Le Franc ou la tendresse timide d'un cœur forcené », *Lettres québécoise*, n° 4 (novembre 1976), p. 32.

4. Adrien THÉRIO, « La nature dans l'œuvre canadienne de Marie Le Franc », *Amérique française*, vol. 13, n° 4 (juin 1955), p. 141-165.

5. Marie LE FRANC, *Inventaire*, Paris, Rieder, 1930.

ceux qui, comme Benoît Lacroix dans *Voix et images*⁶, ont vu en Marie Le Franc une femme « trop facilement larmoyante ». Au contraire, et cela correspond assez à ses poèmes, Marie Le Franc s'y affirme comme non-conformiste, courageuse en ne niant pas sa nature profonde, celle d'une femme plutôt réfractaire à la lumière trop nue, nocturne plus que diurne, plus près des sens et de l'instinct par son énergie que dévouée à l'harmonie et à l'équilibre du monde. L'écrivaine qui sculpte en quelque sorte ces lignes d'*Inventaire*, se trouve déjà tout entière dans ses deux recueils de 1920 et 1923 :

Je n'ai de goût que pour les chemins non tracés, les buts qui se dérobent au moment où on va les atteindre, repartent et s'éloignent de courbe en courbe ainsi qu'à coups d'ailerons, forçant l'esprit à allonger, à leur suite, ses ellipses. Quelle difficulté de demeurer fidèle à soi, d'échapper aux donneurs de conseils, de continuer à errer dans un paysage myope dont l'âme vagabonde en chantonnant, de maintenir son refus de déboucher sur les routes rectilignes. La pleine lumière me borne au lieu de m'agrandir. Elle présente à mon esprit un angle auquel il se coupe. Il me faut envers et contre tous suivre les enseignements de l'instinct avec lequel je suis née et du paysage marin qui m'a tenue tout enfant dans ses lisières infinies (p. 7).

J'en arrive ainsi à mon propos, soit l'aspect formel de la poésie de Marie Le Franc, là par où commence son œuvre en 1920, puis en 1923, une poésie dont j'affirmais plus haut les défis. Cette institutrice qui écrit, née en 1879, l'année où meurt au Havre le poète québécois, exilé comme elle, Octave Crémazie, arrive à Montréal, venant de New York, au début de 1906. Elle est de

6. Brève analyse du livre de Paulette Collet *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1976, parue dans la revue montréalaise *Voix et images*, vol. II, n° 3 (avril 1977), p. 445-447.

quelques semaines l'ânée du poète Émile Nelligan dont elle se rapproche par la dualité de la structure de ses poèmes. Celle qui livre ses deux premiers livres portant sur la poésie, et se délivre ainsi en se mettant au monde, a plus ou moins quarante ans si l'on tient compte du temps d'écriture. À trois années d'intervalle, mais de même motif, les 206 poèmes des deux recueils participent de la même vision de l'univers, une vision raffermie par le métier et l'âge dans le recueil de 1923. Les titres eux-mêmes ne nous trompent pas. Les deux recueils sont constitués de « voix ». Le recueil de Montréal, en 1920, évoque *Les voix de l'âme et du cœur*⁷ alors que celui de 1923, publié à Paris, décrit *Les voix de misère et d'allégresse*⁸.

L'organisation du premier recueil est un peu factice par sa division quadripartite. En effet, le volume divisé en quatre « livres » eût tout aussi bien pu ne pas comporter de chapitres, surtout que les 85 poèmes de l'ensemble sont répartis très inégalement. Ainsi le « Livre premier » contient 56 textes, le « Livre second » en compte 11, alors que le « Livre troisième » n'en retient que 5, les 13 derniers figurant au « Livre quatrième ». Les deux signataires de l'article du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁹, Paulette Collet, professeure et biographe de Marie Le Franc, et la poète Suzanne Paradis, ont cru voir dans ces quatre séquences respectivement « le regret de l'enfance et la nostalgie du pays natal », « les affres de l'amour », « le patriotisme » et enfin « la mort ». Tout cela est bien réconfortant pour l'esprit cartésien, mais, me semble-t-il, ces recoupements sont très peu étanches. Par

7. Le recueil est édité à « la Compagnie d'Imprimerie Perrault » à Montréal en 1920.

8. Ce sont « les Éditions G. Crès et Cie », installées à Paris, qui publient le deuxième recueil de poésies de Marie Le Franc. Il est tiré à 500 exemplaires numérotés de 1 à 500, plus cinquante exemplaires hors commerce numérotés jusqu'à 550.

9. Paulette COLLET et Suzanne PARADIS, « *Les voix de l'âme et du cœur* et *Les voix de misère et d'allégresse*, recueils de poésies de Marie Le Franc », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1980, p. 1175-1176.

exemple, s'il paraît exact que le « Livre quatrième » semble davantage évoquer la mort, il n'en reste pas moins que toute la poésie de Marie Le Franc pourrait s'affirmer dans le vers d'Anna de Noailles : « Je suis morte déjà puisque je dois mourir ». Encore que l'auteure des *Voix* soit plus préoccupée de vivre que de mourir mais, comme sa contemporaine, elle éprouve la fuite du temps et exprime le regret de sa jeunesse.

S'il est vrai aussi que la troisième partie du recueil traite plutôt de la guerre, de la France attaquée (« Ô France, je te vois comme un clair monument »), c'est quand même en fort peu de textes et sans doute parce que le livre est dédié à ses deux frères morts dans la ferraille et qu'évoque le poème liminaire « Mes frères », sans que l'on sache pour autant que l'un s'appelait Pierre, mort en 1915, et l'autre Marcel, emporté en 1918. Pour n'être pas sans intérêt, on sent que cette guerre pèse à la poète si adonnée à la nature. Le texte « Quand tout fut consommé » pose d'ailleurs la question du sens de cette grande tuerie qui « Vit ramper sous les fleurs le serpent des vieux âges ». En fait, ce sang, ces hommes immolés heurtent l'amoureuse de la vie qui « Laisse [ses] morts dormir dans les champs de lin bleu » (« Relève-toi, remets des lys à ta coiffure »). Pour mieux connaître les véritables sentiments de Marie Le Franc en deuil de ses deux frères et de son pays abîmé, c'est plus vers le poème « Sous le poids d'un nom, de fleurs et de larmes » du recueil de 1923, qu'il faut regarder. La poète, dans ce texte daté de Sarzeau, le 12 juillet 1921, déplore qu'on ait séparé les deux frères dans la mort : « Mon pauvre petit, mon pauvre petit,^o Te voilà venu des champs de bataille...^o [...] Et lui, ton aîné, couché sans linceul,^o Anonyme mort aux confins de France,^o – Vous veniez ensemble, à chaque vacance, –^o Qu'a-t-il éprouvé d'être resté seul ? ». Semblable réminiscence surgit aussi avec le poème des « pauvres yeux » de son frère (« Apparition »). S'il faut par ailleurs interroger le patriotisme de la poète, c'est avec un poème comme « Au retour des pays blancs », le cinquième du « Livre troisième », que nous obtenons une réponse. Toute proportion gardée, ce poème est à Marie Le Franc ce que la chanson « Revoir Paris » est à Charles Trenet. Elle y chante à sa manière aussi cette « Douce

France » où « La chaîne des hameaux fraternels prendra soin ° De [la] guider parmi [son] grand jardin de juin ». Et cela n'empêche pas pour autant Marie Le Franc de chanter le juin vert de la nature québécoise (« Matin de juin », II)¹⁰.

Nous retrouvons encore cet amour de la patrie dans un poème offert à ses deux patries, la Bretagne et le Québec : « Matins de France, ô doux matins en robe grise, ° Rose humide cueillie aux pierres d'un vieux mur, ° Matins lents à franchir les portes de l'azur, ° Qui sortez de la nuit comme on vient de l'église » (« Matins de l'étranger », II). Ces patries, siennes toutes les deux, sont encore en balance dans un poème du même recueil intitulé « Nostalgie ». Parfois, un poème circonstancié permet de rattacher la poète à sa Bretagne, Truscat dans le Morbihan par exemple, comme ce poème de septembre 1921 écrit avec la plume d'un peintre qui voit le soleil se coucher et enveloppe de nuit, son moment préféré, « le paysage aérien » qui « À l'air d'une tapisserie » (« Crépuscule », II). De même, dans son recueil de 1923, elle date de Montréal un poème dédié à Louis Hémon le 1^{er} décembre 1921 et qui s'intitule « Terre étrangère » : « Ô ma terre étrangère, en muettes sandales, ° J'ai traversé ta neige où mon ombre avait froid, ° Mais ta forêt d'hiver vient au-devant de moi, ° Balançant sa lanterne au milieu des rafales. ° [...] Les arbres avaient l'air de filer de la laine, ° Le fleuve desserrait, au soleil, ses réseaux, ° Le givre mollissait aux opaques carreaux, ° Et sur le seuil rêvait Maria Chapdelaine ». Le deuxième recueil de poésies rendra encore hommage au compatriote breton avec « Le grand pays aux mains de neige » où, sous la dureté du pays, « Se cach(e) la douceur de vivre ».

Parlant de sa patrie natale et de celle d'adoption, on pourrait signaler plusieurs poèmes dont les images s'inspirent de ces deux univers territoriaux : signalons entre autres celles qui concernent **la mer** (« Le vent souffle au dehors », I ; « Il pleut en pays

10. Pour éviter d'inutiles redites du titre ou de l'année des recueils, j'adopterai souvent les deux chiffres romains I et II pour signifier respectivement le recueil de 1920, *Les voix de l'âme et du cœur*, et le recueil de 1923, *Les voix de misère et d'allégresse*.

étranger », I ; « Vision marine », II ; « J'entre dans la douleur ainsi que dans la mer », II ; « Calme plat », II ; « Ma tristesse est parfois longue comme la mer », II), **le vent** (« Comprends-tu maintenant », I ; « Poème du grand vent », II), **le jardin**, (« La rose naît rose au matin », I ; « Qui souffre en moi ? », I), **la neige** (« Les petits pieds blancs de la neige », I ; « Ô neige des cités », I), **la couleur grise** (« Voici venir l'automne », I), **la religion** (« Les douces et grises années », I ; « Le reclus », II ; « Décembre », II), **la maison de pierre ou de bois** (« Mon étroite fenêtre », I ; « La maison de vie », II), **la nature ou encore le paysage** (« À la nature », II), **le puits** (« Eau mystérieuse », I ; « Le puits », II), **le rouet** (« En passant près d'un jeune bois » I), **l'arbre** (« Je ne sais plus si c'est mon âme qui est douce », I ; « Mes pensées sont dressées », I ; « Mon âme a secoué ses feuilles », I ; « Le frêle rameau », II ; « La montée », II ; « L'arbre souverain », II ; « Fragilité », II), **le terroir** (« Repose ta pensée », I ; « Mon frère paysan », I), **la porte ou la nuit**, lieux de passage entre le dedans et le dehors (« La porte de bois de ma volonté », I ; « Le rêve », II ; « Sur le seuil », II), **la barque** (« Que les choses sont illusoires ! », I), **la lampe** (« Vers des îles... », II), **le chemin ou la rue** (« On s'éveille sur un chemin », I ; « La rue au mois de mars », I), cette communication brève ne permettant pas des références nombreuses. Soulignons d'ailleurs que, chez Marie Le Franc, les images sont souvent associées au point parfois de risquer de perdre le lecteur dans un dédale de symboles. Mais le plus souvent ces alliances sont heureuses et naturelles comme lorsque dans « J'ouvre mon âme » (I), l'auteure parle de cette trilogie d'images « Ô trinité : mer, pluie et vent » où la Bretagne est toute là, « terre latine » opposée aux « neiges millénaires » du Québec dans le poème « Nostalgie » de 1923.

Cependant, on pourrait signaler des textes portant plus particulièrement sur la Bretagne ou le Québec. Ainsi, « Tu te rappelles, ma Bretagne » (I), poème de métrique courte, rappelle l'enfance et pourrait se chanter, par exemple, sur l'air du refrain de Bardou/Dassier « Venise et Bretagne » : « Tu te rappelles, ma Bretagne, °
Quand nous jouions toutes les deux, ° Tu te rappelles la montagne °
Et nos deux cœurs aventureux. °° De là-haut, ta voix était douce, °

Tu m'encourageais à grimper ° À travers la lande et la brousse, ° Les cailloux roulant sous le pied... ». Son pays natal est encore évoqué dans un léger et beau poème vantant les vers libres et « Le galop de [leurs] sabots d'or », « scandant chaque mot ° Paisiblement, avec la cloche du hameau », « libres vagabonds de la route enchantée ». C'est déjà Trenet que cette « Poésie au libre champ ! » (« Je me sens quelquefois tentée », I). Avec « Je regrette le temps de la lampe » (I), c'est encore l'enfance et la chaleur mémoriale du pays breton qui sont évoquées. Marie Le Franc s'en souviendra aussi dans son poème « La pâle cité » II, en opposant ville et campagne du pays marin et breton. Cette nostalgie du pays natal n'est pas toujours sans lucidité comme dans « Douces visions » où l'amertume cherche « le sel [des] marées ».

Par ailleurs, en maints endroits de sa poésie, Marie Le Franc évoque le Québec, sa grande nature et sa neige sauvage, les espaces infinis et non domestiqués qu'elle préférerait et qui lui rappelaient le vent et la mer du sol d'Armorique, ainsi que la couleur grise de la pluie d'un espace et de la lumière nordique de l'autre. À côté de ces poèmes marqués par son pays d'adoption, on peut citer « Première neige », II, « Au Canada », II, dans lequel elle évoque le beau folklore qui fait encore mal : « Et ta claire fontaine et tes rians villages ». Mais comme elle sut le faire remarquablement dans *Au pays canadien-français*¹¹, Marie Le Franc sait aussi voir la ville. Dans cet essai de 1931, sa description de la rue Sainte-Catherine, que le poète québécois Jacques Brault appellera la « mal fardée », nous le démontre à l'envi. De même un poème d'atmosphère comme « La rue au mois de mars », I, l'exprime très bien aussi : « Le rue au mois de mars, l'orgue de Barbarie, ° Un refrain guilleret qui poursuit le passant ° Comme un vol de moineaux aux cris étourdissants, ° Une note qui s'offre, et l'autre qui mendie ». On peut regarder dans le même sens de la finesse du regard, entre autres poèmes, « Le baume » qui n'est pas sans évoquer la souffrance de l'auteure : « Et la terre du nord, ouvrant son

11. Marie LE FRANC, *Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1931.

éventail, ° Soulevant de la neige à chaque coup effleure ° Le front qui se fanait aux vitres tout à l'heure ° Comme une triste plante au bord d'un soupirail ».

Comme vous l'avez sans doute constaté, je suis allé d'un recueil à l'autre, *Les voix de misère et d'allégresse* étant en quelque sorte, à mes yeux, la suite naturelle et mûrie des *Voix de l'âme et du cœur*. Cette fois-ci, dans la parution de 1923, le recueil édité à Paris ne distingue plus de parties. Les 121 poèmes qui le constituent se suivent. Ils sont souvent plus longs, certains atteignant 3 ou 4 pages d'un livre qui en compte 208. Toujours sous la thématique des « voix », à part les poèmes dits patriotiques, chants d'amour ou de reconnaissance pour la Bretagne ou le Québec, les poèmes du recueil parisien viennent poursuivre et approfondir la quête identitaire du recueil montréalais. En fait, les poèmes des deux recueils sont tous de la même étoffe dont la trame entière est une quête de liberté, celle de la personne, corps et esprit. C'est pourquoi ce sont en fait des poèmes de voix doubles, qui s'opposent, se complètent, convergent ou divergent, donnant souvent à la structure des poésies des pôles complémentaires ou antinomiques, le corps et l'âme d'une part, ou le corps contre l'âme, à moins que ce ne soit l'âme contre le corps d'autre part, appelées métaphoriquement voix de misère et d'allégresse. Ces textes nous permettent de voir Marie Le Franc en quête d'elle-même, en lutte pour la suprématie du corps, de l'instinct, des sens contre l'âme, l'esprit, le temps qui passe. À moins que ne soit revendiquée la prédominance de l'allégresse, ce qui pourrait bien être la dominance de la lucidité, cette blessure la plus rapprochée du soleil, comme le dit René Char.

La poésie de Marie Le Franc est un peu comme un jeu de reprise du même scénario, tentative de réconcilier le corps et l'âme, comme on fait depuis des siècles de littérature le même canevas éternel sur l'amour d'un couple. C'est, si j'ose dire, une poésie de variations sur un thème, ni Diabelli, ni Goldberg, mais celui de l'amour, l'amour de soi, plus précisément ce lien conflictuel qui rapproche et divise le corps et l'âme, l'animal sensuel et « l'animal faiseur de rêves », pour reprendre un titre de Michel Del Castillo. D'aucuns y auront vu des poèmes qui font suite à une, deux ou trois

peines d'amour, laissons cela aux comptables, mais c'est plutôt une poésie congénitale de peine et de grandeur, de « misère et d'allégresse », « du cœur et de l'âme ». Essayons donc de cerner cette quête existentielle de plus près, en scrutant le riche réseau des images créées par Marie Le Franc, images le plus souvent empruntées à la nature de ses pays breton et québécois, comme illustré plus haut, et qui font la richesse et l'originalité, outre la musicalité, de sa poésie.

Comment Marie Le Franc qualifie-t-elle son cœur, souvent l'équivalent du corps ou de l'aspect sensuel de la vie ? Relevons seulement quelques exemples car ils foisonnent d'un recueil à l'autre. C'est, dans le recueil de 1920, un « cœur, illégitime enfant » (« Les yeux ont mal »), un « cœur mal défendu » et, comme le bonheur, « nid bâti sur un roseau » (« Le bonheur que l'on vit d'avance »), cœur « sauvage coursier » (« Persistance »), « enfant mort » (« Que les choses sont illusoire ! »), « cœur orphelin » devenu « libre » par la magie de la nuit (« Que cette chambre est close »), « cœur vétuste » blessé par l'amour absent (« Entre dans la maison »). Ce ne sont que quelques exemples et, selon le point de vue du poème, le cœur est connoté négativement ou positivement. Il devient aussi « cœur impérissable [...] au fond de sa prison » (« De son sable, la solitude »), le « vase frais » d'un poème au beau rythme de valse (« Jour qui finit »), « cœur tout nu [et] petit dieu repu » (« Je me sens quelquefois tentée »). Mêmes images ambivalentes du côté de l'âme tantôt « pèlerine » (« Mon âme me paraît une longue avenue »), « douce » (« Je ne sais plus si c'est mon âme qui est douce »), « âme aux yeux fermés qui regardent l'univers », « âme de ténacité » (« Tu t'es mise à chanter »). Ce dernier texte reflète l'harmonie retrouvée du corps/cœur et de l'âme, le temps d'un poème, en attendant qu'un autre texte pose la question « Qui souffre en moi, la bête ou l'ange ? » et que la réponse se fasse par l'aveu : « Mon cœur a pris la clef des champs » et affirme aussi : « Mon corps est un jardin sauvage ° Où galopent les loups la nuit » (« Qui souffre en moi ? »). L'âme devient alors une « défroque oubliée » chez le revendeur (« Mon âme lamentable ») : « Qui te décrochera, mon âme de ton clou, ° Quel

campagnard madré, sous ton rapetassage, ° Saura trouver la trame encor de long usage ° Et la chaîne solide au travers de tes trous ? » Cette âme devient même sadique devant la curée du corps, assistant à son désarroi et remontant « à sa tour dire ses patenôtres » (« On souffre dans sa chair »).

Le même conflit s'exprime dans *Les voix de misère et d'allégresse*. Mais, comme l'allégresse est un mot fort pour la joie ou le bonheur, ce dernier figurant dans le vocabulaire de Marie Le Franc, il faut croire qu'une certaine sérénité de vivre advient et que la poète s'accommode de sa condition. Les poèmes nous laissent même à penser malgré les mots plutôt nouveaux de souffrance (« Ma souffrance est parfois longue comme la mer ») ou douleur (« Ô douleur incompressible »). Le rythme de la versification a varié, empruntant plus de liberté de métrique, utilisant le sonnet, plus souvent l'octosyllabe, et, il faut le redire aussi, livrant quelques longs poèmes qui ont du coffre comme le vent. Ces textes correspondent le plus souvent au bonheur d'exister. Ainsi « J'ai mis dans mon amour » n'aligne pas moins de 104 alexandrins répartis en trois séquences d'une grande puissance rhétorique où la coupe hugolienne et la beauté musicale des vers donnent beaucoup de pouvoir à la forme itérative du sujet dynamique : « J'ai mis dans mon amour », « J'ai pris dans mon amour », « J'ai tenu dans mes bras », « Et j'ai bercé ce front », « J'ai roulé dans mon sang », etc. Un autre de ces poèmes, comme plusieurs d'ailleurs (« Impuissance », « Les images », « Le poignant secret ») touche à la poétique et dit son émerveillement sans borne envers le contemporain flamand francisé de Belgique (« À Verhaeren »).

Deux longs poèmes touchent directement au thème central de la poétique de Marie Le Franc. Le premier s'intitule précisément « Dualité » et dit « le cœur moins exigeant », « l'âme meilleure », faits pour cohabiter « Après des ans de mésentente », « Chacun régn[ant] à son tour ». Ce texte coulant et heureux livre assez bien son auteure avec l'autre texte long intitulé « Mon âme a sa maison hantée » où l'occupante « s'affair[e] à mille tâches, ° [pour] ressembler à tout le monde » ! En fait, ces textes campent toute une imagerie de l'imaginaire de la poète, présente dans plusieurs

poèmes des deux livres, soit une maison de bord de mer entourée d'un jardin, apparemment sévère et sûrement discrète, mais qui vit davantage la nuit, sans clarté crue, dans le mystère des ombres, maison dont la porte reste toujours ouverte sur l'espace nocturne et marin. Si l'on reprenait le détail de plusieurs poèmes plus courts, on aurait encore les images alternées mais peut-être moins ambivalentes du corps, du cœur, de l'âme et de l'esprit. Le cœur reste un puits inépuisable (« Le puits ») qui abreuve le monde « vainement à l'infini », un « seau [...] ° Dans le puits frais de l'ombre intérieure » (« La maison de vie »), cœur-étai que la mer soulage (« J'entre dans la douleur ainsi que dans la mer »). C'est encore un cœur qui souffre, « cœur trop proche » de sa jeunesse (« Ne me tiens pas si fort, jeunesse »), cœur « bouquets de violettes » fanées dans la fuite du temps (« Regarde mes yeux usés »), un cœur qui saigne (« Les adieux »), « baie rouge » sur la neige (« Mon cœur est une rouge baie »).

Mais une image du cœur et du corps – est-ce aussi de l'âme qui devient « docile à la brise » (« Ô don de t'émouvoir ») – s'impose par-dessus toutes les autres dans le deuxième recueil, et c'est celle de l'arbre, « Ô bel arbre, mon cœur, et son amour secret » (« L'arbre souverain »). C'est aussi « Le frêle rameau », poème où la ramure permet la respiration et le chant, et l'espace, et la distance. On comprend mieux alors l'importance du vent, plus que de la mer, chez Marie Le Franc. C'est lui qui est le souffle et permet le mouvement, c'est lui qui dérange la platitude des choses, c'est lui l'anti-conformiste, lui, l'insoumis qui, sans jamais se taire, sait se terroriser. Il faut voir comment ce puissant « Poème du grand vent » présente celui-ci comme un véritable personnage, plutôt masculin, astucieux, inventif, un quasi-dieu car « Le grand vent ne vient pas du ciel : il est le vent ! ° Sa traîne est lourde de tempête » ; en fait, c'est un véritable maître : « Le grand vent a roulé sa cape au bout du bras ° Le vent a noué sa ceinture ° Il dégage son torse et défie au combat, ° En pleine arène, la nature ».

La poète Marie Le Franc n'a rien d'une geignarde, bien au contraire. Sa poésie décrit plutôt l'intime combat engagé pendant toute vie entre ce qui nous fait de sens dans le visible et d'aspirant

de l'envers des apparences. Cette lutte lui cuit le cœur surtout en pleine lumière vive où la conscience du bonheur relatif devient une blessure. C'est pourquoi, dans sa poésie, il y a prégnance de la nuit, de la lune, du vent, de la pluie ou de la neige, du soleil brouillé. Elle qui est si près de la mer océane introduit son deuxième recueil par l'image profonde, mystérieuse et en quelque sorte fermée et secrète du puits (« Le puits »), décrivant ainsi, en étant l'artiste qui désaltère « un jardin en détresse [...] ° Un grand village », son humanisme. N'écrira-t-elle pas d'ailleurs dans le recueil de 1923 : « Humanité, je viens à toi, ° À l'heure où tombe la lumière ; ° Quand l'espace bleuit de froid, ° Tu as du soleil sur tes pierres » (« Humanité, ma triste sœur », II). Il est paradoxal de constater que celle qu'attiraient les grands espaces privilégie le micro-espace de la maison et de son jardin secrètement ouverts sur les ciels de nuit. Était-ce là la symbolique de sa solitude jalouse, l'image de l'arbre exprimant quant à elle sa souveraineté et sa respiration ?

En tout cas, ce micro-espace en deux vastes pays, la Bretagne et le Québec, la fait sœur d'Émile Nelligan, l'œuvre duquel son œuvre s'apparente par la « désespérance » qui n'est ni le désespoir, ni ce que Jacques Brault nomme l'inespoir. Étrangement, cette désespérance, au sens où elle peut constituer un concept opératoire de la littérature québécoise d'avant 1960, Marie Le Franc la décrit très bien dans un des derniers poèmes des *Voix de misère et d'allégresse*, quand elle affirme : « Le bonheur qui nous fuit, élusif et moqueur, ° Pour d'autres que pour soi parfois se réalise » (« Le bonheur éphémère »). Notez le « pour soi » et non « pour nous ». Quant à moi, j'ai défini quelque part cette désespérance canadienne-française comme « le fait de ne croire au bonheur que pour les autres ». À quarante ans de distance, un frère en poésie, Paul Chamberland, fait écho à la misère de Marie Le Franc et postule lui aussi l'allégresse :

et j'entends le petit matin gris moucharder à ma fenêtre
j'entends le monde frémir au large de mes veines
j'entends vivre les hommes
mais jamais un miroir ne m'offre mon visage

il n'y a pas de signes à lire sur la neige qui enrobe mon cœur
[et l'enchâsse tout vivant dans les paranoïas polaires
qui fait ce petit bruit dans le monde
presque au large du monde
froissements d'ailes de feuilles mortes
on n'a pas le temps de voir les visages
de reconnaître
d'interpeller
ce sont des gens qui s'absentent pour toujours¹².

Marie Le Franc, quant à elle, termine son deuxième recueil en relativisant son sort de « mal heureuse » au sens où Camus l'entendait et se chante une berceuse : « Fais dodo, ma peine légère, fais dodo ». Auparavant, elle s'exclut de son avant-dernier poème, étrange par ses images expiatoires et religieuses, et étranger à sa poétique où, réunissant ses deux pays, « Décembre » (titre du poème) apparaît comme une « pâle hostie au fond du soleil rouge ».

Il me semble que la poésie de Marie Le Franc devrait être rééditée pour sa valeur d'exemplarité. Elle appartient à ceux dont le poète Gaston Miron disait que « [l]es poètes de ce temps montent la garde du monde¹³ », lui qui se définissait comme un anthropoète. La réédition pourrait d'ailleurs reprendre, en un volume, les poèmes les plus significatifs de sa poétique et de son art des recueils de 1920 et 1923.

On eût pu dire encore beaucoup de choses sur la poésie de Marie Le Franc et parler de la beauté formelle de son œuvre poétique car, comme le disait le poète et chansonnier Raoul Duguay quelque part, repris en cela par Julos Beaucarne : « La poésie n'est pas que rebelle, elle est belle ». En fait, Duguay disait plutôt : « La poésie n'est pas que belle, elle est rebelle » ! Je termine donc, faute d'avoir pu m'étendre davantage, par quelques beaux extraits de cette poésie de Marie Le Franc :

12. Paul CHAMBERLAND, *L'afficheur hurle*, Montréal, Éditions Parti pris, 1964.

13. Gaston MIRON, « Recours didactique », dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970.

MARIE LE FRANC

Mon cœur est tout en repliements
Et ma maison est trop petite...
Encor quelques humbles moments,
Bonheur, n'approche pas si vite !

(« Je ne suis pas prête pour toi », I).

Nous allons toutes deux à la même fontaine,
Avec le même pas de matin et de fleurs,
La même âme qui boit d'avance la fraîcheur,
Vous revenez contente et votre cruche est pleine.

Mais moi, c'est l'air léger qui devient mon fardeau,
Je respire, et j'oublie sur le bord de la source
Le sens de mon effort et le but de ma course,
Et mon âme s'étale à mes pieds comme l'eau. [...]

Vous fermez vos volets, ô ma sœur étrangère,
Moi je les ouvre, et je ne sais ce que j'attends

(« Oui, nous nous ressemblons », I).

Tes cheveux fous sont bus par l'air, et ton visage
Reflète dans ses yeux tout l'univers mouvant,
Ainsi qu'un train rapide accroche dans le vent
L'écharpe aux mille tons du flottant paysage

(« Le plaisir », II).

Je veux de l'infini au fond du paysage ;
Mon corps libre se heurte aux angles des cités

(« Paysages », II).

Et la neige et la joie entremêlant leurs ailes
Sont comme deux pigeons qui s'en vont voyageant
Sans fatigue, dans l'air de cristal et d'argent,
D'un long vol soutenu, tranquille et parallèle

(« Joie et Neige », II).

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES

- CHAMBERLAND, Paul, *L'afficheur hurle*, Montréal, Éditions Parti pris, 1964.
- COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman 1976.
- LE FRANC, Marie, *Les voix du cœur et de l'âme*, Montréal, Cie d'Imprimerie Perrault, 1920.
- LE FRANC, Marie, *Les voix de misère et d'allégresse*, Paris, Crès, 1923.
- LE FRANC, Marie, *Le poste sur la dune*, Paris, Ferenczi et Fils, 1930.
- LE FRANC, Marie, *Inventaire*, Paris, Rieder, 1930.
- LE FRANC, Marie, *Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle, 1931.
- LE FRANC, Marie, *Pêcheurs de Gaspésie*, Montréal, Fides, 1962.
- MIRON, Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970.

ARTICLES

- BOURBONNAIS, Nicole, « Marie Le Franc ou la tendresse timide d'un cœur forcené », *Lettres québécoises*, Montréal, n° 4 (novembre 1976), p. 32-33.
- COLLET, Paulette, et Suzanne PARADIS, « Les voix du cœur et de l'âme et Les voix de misère et d'allégresse, recueils de poésie de Marie Le Franc », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1980, p. 1175-1176.
- LACROIX, Benoît, « Paulette Collet, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils* », *Voix et images*, Montréal, vol. II, n° 3 (avril 1977), p. 445-447.
- THÉRIO, Adrien, « La nature dans l'œuvre canadienne de Marie Le Franc », *Amérique française*, Montréal, vol. XIII, n° 4 (juin 1955), p. 141-165.

LA THÉMATIQUE ET L'ÉCRITURE DE *GRAND-LOUIS L'INNOCENT*

Gilles Dorion

Professeur émérite, Université Laval, Québec

Au moment d'entreprendre la lecture du premier roman de Marie Le Franc, j'ai décidé de faire abstraction momentanément des critiques de l'époque de la parution de *Grand-Louis l'innocent* à Montréal, d'abord, en 1925, puis en France, en 1927, et des rééditions successives, entre autres une édition canadienne de 1978 par les Éditions Naaman. Ma lecture se voulait « naïve », c'est-à-dire dépouillée de toute prévention, que l'attribution du Fémina semble avoir suscitée, particulièrement quand on s'est demandé comment l'auteure avait pu remporter le prix tant convoité par 11 voix contre 4 sur *Adrienne Mesurat* de Julien Green. Toute comparaison risquant d'être tendancieuse, j'ai donc préféré lire l'œuvre de l'intérieur, avec le recul nécessaire à l'objectivité littéraire. Je me propose de vous présenter principalement, après un résumé du roman dans ses détails les plus significatifs, la psychologie des personnages, la symbolique découlant de la thématique développée par la romancière, puis son expression par l'écriture.

L'HISTOIRE

Grand-Louis l'innocent se déroule presque entièrement dans la presqu'île de Rhuy (de Sarzeau à Port-Navalo) et dans le golfe du Morbihan, depuis la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'à

Noël 1920. Réparti en 29 chapitres brefs (30, dans les éditions successives), le roman s'ouvre sur un questionnement existentiel de l'héroïne, Ève, dont l'âme se sent départagée entre la lande bretonne qui l'a vue naître et où elle vit et le pays du Nord, la « jungle blanche », dont elle évoque sans cesse le souvenir angoissant et triste, et où elle a connu le désenchantement d'un amour trahi. Un jour, un homme au comportement étrange vient frapper à la porte du Landier, la maison isolée qui lui sert de demeure et de refuge, et où elle passe ses soirées à écrire des poèmes. Il s'en retourne comme il est venu, comme un fantôme errant sur la lande – ce qui n'est pas sans annoncer le deuxième roman, *Grand-Louis le revenant*, que l'on pourrait qualifier de fantastique. Quand il revient, Ève ouvre sa porte et donne à manger au « vagabond nocturne » (10)¹. Lors de sa deuxième visite, elle lui offre un abri contre le mauvais temps, au grenier de la maison auquel on accède par un escalier de pierre extérieur. L'homme prend l'habitude de revenir au gré de ses vagabondages car elle continue de le nourrir et de le loger et le prend pour ainsi dire en charge en lui réapprenant à parler, ce qu'il semble avoir oublié en raison d'un traumatisme au cerveau qu'il a subi à la guerre. De mois en mois, l'étranger fait des progrès, lents d'abord, puis de plus en plus rapides au fur et à mesure que s'installe entre lui et elle un rapprochement prudent et timide, qui ira s'accroissant au fil des rencontres. Comme elle manque de ressources en raison d'un maigre budget, Grand-Louis se livre à la pêche et rapporte régulièrement du poisson au Landier avec une satisfaction évidente qui confirme l'ouverture graduelle de son intelligence accidentellement atrophiée. Pour réveiller ses souvenirs, Ève lui montre un album de photos, puis une collection de portraits de famille où figure son frère unique vêtu de l'uniforme militaire, tombé au champ d'honneur, ce qui le trouble énormément. Un incident inusité met en scène Grand-Louis, qui tente de

1. Toutes les références de pagination, indiquées entre parenthèses, sauf exceptions, suivent la première édition canadienne : Marie LE FRANC, *Grand-Louis l'innocent*, Montréal, Cie de Publication de la Patrie, 1925.

sauver de la noyade un garçon imprudent qui s'était aventuré au large et qui avait été attaqué par une sorte de requin. L'aventure se termine bien et le rapprochement entre Ève et lui devient plus étroit de jour en jour. Ève achète au jeune homme son canot dont elle fait don à Grand-Louis et grâce auquel il se livre régulièrement à la pêche et « apport[e] ainsi sa contribution au ménage » (65), écrit la romancière avec une arrière-pensée évidente. Bonne samaritaine, Ève lui apprend patiemment à lire. La femme évoque avec nostalgie ses amours passées dans le pays blanc et subit une légère dépression, lors de l'anniversaire de l'armistice – ce qui nous situe au 11 novembre 1919. Cela provoque une communion de pensées entre elle et lui, qui appuie sa tête sur ses genoux. Troublée à son tour, Ève s'enfuit littéralement à Paris, car elle veut prendre ses distances et s'accorder un délai de réflexion avant de retourner chez elle. Une lettre de sa femme de ménage lui apprend qu'une grave épidémie de grippe espagnole sévit au pays breton et que les hommes sont particulièrement touchés. Folle d'inquiétude, elle rentre à Port-Navalo, pour trouver Grand-Louis en très mauvais état. Aidée du docteur de Pontbihan, elle le soigne et le veille, découvre sur sa tête une large cicatrice et se livre avec le médecin à des spéculations sur son identité : un « vrai Northman », un « homme du Nord » lui aussi, ce qui établit une confusion volontaire avec celui du « pays de là-bas », outre Atlantique. Sa convalescence achevée, Grand-Louis sert à Ève son café au lit. « L'intention la toucha jusque dans ses fibres profondes et en prenant le bol, ses mains se posèrent un instant sur celles de l'Innocent, et leurs regards se confondirent » (135). Restés enfin seuls, ils se complaisent dans leur silence et leur solitude commune. L'amitié du jeune vicaire de la paroisse aide sensiblement au développement de Grand-Louis. Constatant cependant que celui-ci éprouve la nostalgie de son pays natal, Ève organise un voyage à Penmarch, au cours duquel les états d'âme se confondent et les corps se rapprochent. Le chapitre XXX, ajouté par la suite, est d'une surprenante sensualité : « Ève se dressa sur son rocher, le visage tourné vers lui. Et, quand il fut près, elle se laissa glisser dans les bras ouverts. Les corps, sous les minces vêtements d'été, étaient nus et chauds

comme aux premiers jours du monde, et proches » (131-132)². Comme l'avait fait Grand-Louis, elle « pos[e] sa tête sur le genou du saint de pierre, et au bourdonnement des insectes affaiblis de chaleur, elle s'endor[t] » (163), allongée « sur le sol tiède » (162). C'est après le deuxième anniversaire de l'armistice, au jour de Noël 1920, que s'accomplira l'union des corps, à l'invitation de Grand-Louis, désormais en pleine possession de ses moyens, qui répète en la modifiant la formule habituelle de la jeune femme quand elle l'invitait à regagner le grenier : « Ève, il est l'heure ! » (176). Les gestes quotidiens ont conduit à l'étreinte finale, rendue, faut-il le souligner, avec beaucoup de discrétion.

UNE PSYCHOLOGIE DU REGARD

C'est au gré de l'action que se profile et se précise le portrait tant physique que moral des deux personnages principaux, étant entendu que le focus est dirigé essentiellement sur Grand-Louis, le protagoniste, vu dans la lunette d'Ève, sa protectrice, qui se livre plutôt discrètement. Il importe de souligner ici que tout le récit englobe une longue et patiente description de Grand-Louis, car le jeu du regard y est d'une importance capitale. Selon le *Dictionnaire des symboles* de Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, « [l]es métamorphoses du regard ne révèlent pas seulement celui qui regarde ; elles révèlent aussi, tant à lui-même qu'à l'observateur, celui qui est regardé. [...] Le regard apparaît comme le symbole et l'instrument d'une révélation³ ». Une minutieuse recherche des occurrences des vocables « yeux » et « regard/regarder/voir » en arrive à un étonnant décompte de plus d'une centaine, ce qui est fort révélateur. D'ailleurs, nous remarquerons que c'est bien Ève qui succombera au magnétisme des yeux de Grand-Louis

2. Marie LE FRANC, *Grand-Louis l'innocent*, Sherbrooke, Naaman, 1978.

3. Jean CHEVALIER et Alain GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, éd. revue et corrigée, 1982, p. 804.

(chap. XXIX des éditions françaises). Lors de sa première « apparition », Grand-Louis est ainsi décrit :

*La lande encadrait un portrait immobile.
Il était vêtu d'une vareuse de pêcheur, aux manches trop courtes, d'un pantalon de toile descendant à mi-jambes. Il avait de longues moustaches d'un blond décoloré, des joues creusées, des yeux qui regardaient droit devant eux avec une grande simplicité, une face sculptée par le vent. Sa tête aux cheveux grisonnants et rejetés en arrière était découverte. [...] L'apparition ne comportait aucune malfaisance. Car c'était une apparition. Une sorte d'effacement passa dans le regard du vagabond, la haute silhouette qui remplissait le cadre de la porte tourna lentement sur elle-même (7).*

Tout son portrait se trouve déjà dans cette première description : son allure de même que certains de ses traits de caractère, comme la simplicité, l'absence de malfaisance et l'effacement du regard causé par son amnésie, ainsi que nous l'apprenons par la suite. Des précisions s'ajoutent au fil de la lecture. Ève observe qu'il a des « mains aux longs doigts » (17), de « larges yeux » (21, 26, 66, 92), « au regard extraordinaire » (12), « de fortes épaules », « une nuque puissante », « le cou [...] brûlé de soleil et d'eau de mer » (11), de « fortes lèvres » (38, 44, 92), qui esquissent souvent un « vague sourire » (10), de « longs cheveux », une « moustache tombante » et des « dents proéminentes » (44) « brillantes » (21), « le dôme puissant du front, les pommettes saillantes, les paupières bombées sur les larges yeux » (21), un « grand corps osseux » (12). Si l'on y ajoute « [s]a justesse d'oreille » (88) qui lui permet d'accompagner sa bienfaitrice au piano, ses « gestes [...] rares », « [s]a voix [...] merveilleuse de douceur profonde et aussi de force cachée » (94), le portrait physique semble complet.

Mais il subira quelques retouches mineures au cours du récit sous le regard d'Ève qui éprouve envers lui une admiration, presque une vénération, qui le lui fait comparer d'abord à un « prophète » (44), à cause de ses longs cheveux et de sa moustache

tombante, à un « prince », en raison de « la délicatesse avec laquelle il maniait la porcelaine fragile d'une tasse à thé, la cuiller d'argent, le naturel avec lequel, la première fois, il avait ouvert le piano » (139), puis à un « saint de pierre » (143), lorsqu'elle le trouve figé dans une attitude immobile près d'une fontaine située non loin d'une petite chapelle où elle se réfugiait parfois pour « respirer l'atmosphère de paix ancienne et de foi naïve que des générations de marins venus là en pèlerinage y avaient créée » (142). Son visage apparaît à Ève pour ainsi dire auréolé. Comme le soulignent à juste titre Chevalier et Gheerbrant, « [j]amais personne n'a vu directement son propre visage ; on ne peut le connaître qu'à l'aide d'un miroir ou par mirage. Le visage n'est donc pas pour soi, il est pour l'autre⁴ ».

Quant à son caractère, il se dévoile à l'occasion de menus faits quotidiens, toujours sous le regard attentif et de plus en plus émerveillé d'Ève. Deux passages successifs, tout à fait significatifs, me paraissent contenir l'homme tout entier : « Il y avait de la paix dans ses larges yeux à l'eau placide, dans ses traits reposés, dans l'arc parfait de ses fortes lèvres que l'émotion humaine venait rarement déformer » (93). « Il apportait, dans l'accomplissement des actes les plus simples de l'existence journalière, une gravité, une application, une sorte de joie contenue » (94), « une aveugle joie de vivre » (45). La narratrice note le soin méticuleux qu'il apporte à ses vêtements (64), « d'une propreté surprenante » (12), sa générosité, lorsqu'il offre le surplus de sa pêche aux familles démunies (65), son calme habituel, sauf lorsqu'il se laisse aller à des excès de rage et de violence (30, 38), contre le feu du foyer qui avait légèrement brûlé ses sabots ou contre des pêcheurs étrangers qui avaient voulu lui faire un mauvais parti (38-39), enfin son habileté manuelle à la pêche et sa dextérité à découper les personnages de ses livres de contes dans des morceaux de bois (91-92). Parfois aussi son entêtement (134), sa peur irraisonnée, enfantine, du noir. Et son silence, partagé avec Ève. « Un silence fluide et

4. *Ibid.*, p. 1023.

vivant était le plus souvent entre eux, un chemin d'eau qui portait leur pensée l'un vers l'autre, un beau silence transparent qui ne cachait rien, ni reproche non formulé, ni désir insatisfait, ni volontés contradictoires » (141). Or, « [l]e silence est un prélude d'ouverture à la révélation », selon Chevalier et Gheerbrant⁵. Le chapitre XXIV contient à ce sujet des pages remarquables, sur le silence d'Ève qui cache une blessure intérieure ancienne (141) et sur celui de Grand-Louis : « Chez Grand-Louis, le silence n'était ni une tactique, ni une arme, ni un refuge, ni une défense [contrairement à celui d'Ève]. Il était un moyen d'expression » (142).

Par ailleurs, je n'insisterai pas plus que la narratrice sur le portrait d'Ève. À peine pouvons-nous remarquer que, lorsqu'elle monte au grenier pour constater que la bougie prêtée à Grand-Louis ne risque pas de provoquer d'incendie, elle est présentée comme suit : « Enveloppée dans sa cape, elle avait l'air, en sortant de la guérite en ogive, d'une tourière de couvent » (22), ce qui lui confère un caractère purement accidentel. Dotée d'une « mince silhouette » (47), à côté de Grand-Louis, « [e]lle lui arrivait à peine à l'épaule » (40), malgré « ses longues jambes musclées » (43), pouvons-nous lire plus loin. Comme lui, elle est silencieuse, même si elle accomplit parfois son travail en chantant (22), de même que Louis, qui siffle à l'occasion (88, 99...). « Ève aussi était une solitaire d'âme » (162). Celle-ci, déplorant son attitude devant Louis, avoue en s'excusant : « Ève est une sotte, mon Grand-Louis. Après tout, elle n'a pas changé, elle l'insatiable... », faisant ainsi allusion au passé qui « la tirait en arrière » (105). Son dévouement auprès de cet homme rappelle qu'elle s'occupe souvent des démunis, mais qu'ici, en l'occurrence, elle succombera insensiblement à l'envoûtement du rescapé, piégée pour ainsi dire par des contacts physiques accidentels, des effleurements, puis par une subite étreinte farouche, qui rapproche les corps et les âmes non sans la troubler. Mais elle se tient sur une réserve prudente, se souvenant de sa blessure amoureuse ancienne.

5. *Ibid.*, p. 883.

Je rappelle brièvement quelques-uns de ces gestes significatifs qui les rapprochent. Lorsqu'Ève se rend au grenier pour prévenir tout risque d'incendie, elle étend – dans un geste quasi maternel – la couverture du lit sur Grand-Louis couché par terre (22). Un jour, arrivant avec un panier rempli d'aiguillettes, il se dirige vers la cuisine en la repoussant doucement (36). Ayant fait cuire le poisson, « [i]l la prit par les épaules, l'obligea à s'asseoir, la servit, et demeura debout derrière elle, les mains appuyées à sa chaise » (37). Après la tentative de sauvetage, « Ève eut un sourire de tendresse pour le Grand-Louis./ Elle lui prit le bras » (61). À la fin des journées de pêche réussies, « [i]ls remontaient côte à côte vers la maison. Ils ne s'interrogeaient point. Leur joie de se retrouver n'avait pas besoin de paroles » (68). Un jour qu'elle l'avait accompagné à la pêche vêtue d'une simple robe de laine qui « semblait boire l'humidité », c'est au tour de Grand-Louis de l'envelopper de son caban ciré. « Puis d'une pression de mains sur ses épaules il la fit se rasseoir » (72). S'étant infligé des ampoules en retirant sa fouine, elle montre ses blessures à Grand-Louis qui s'empresse de les soulager d'« une poignée de goémon trempée d'eau de mer [... qu'il] entortilla autour de ses doigts » (75). L'anecdote de la fontaine semble concrétiser le rapprochement rempli de la vénération qu'elle porte à Grand-Louis, en même temps que ce contact physique prolongé annonce la communion parfaite des âmes et des corps. « Alors, elle posa la main sur la main du saint. La grande main n'eut pas un tressaillement. Elle n'eut pas de recul non plus » (143). Et, comme je l'ai souligné plus haut, la scène déterminante est sans conteste celle qui se déroule lors de leur promenade sur le bord de la mer, à Penmarch. À la fin, dans un bref monologue intérieur, elle fait acte de soumission à l'homme : « [J]e viens à vous, mon Grand-Louis, soumise et douce » (175). À cet égard, il convient de souligner que l'attitude d'Ève envers la gent masculine peut paraître aujourd'hui un peu démodée, la narratrice et elle y appuyant plus que de raison (15 et chap. XXVI et XXVIII). « La psychologie du roman est volontairement élémentaire car il existe dans *Grand-Louis l'innocent* une atmosphère de début du monde », soutient d'une façon plutôt

superficielle la spécialiste canadienne de Marie Le Franc, Paulette Collet⁶. Les exemples que j'ai donnés ne me semblent pas lui donner tout à fait raison, car le caractère apparemment primitif de Grand-Louis résulte d'une mauvaise blessure à la tête subie à la guerre et ne saurait rendre justice à sa véritable nature. Son caractère provisoire d'amnésique n'en fait ni un dément, ni un débile, comme l'a soutenu une certaine critique, compte tenu des connaissances de l'époque, ce qui rend la confusion excusable. Les images et la symbolique développées tout au long du roman en proposent une image plus conforme à sa personnalité.

LES SYMBOLES ET LES IMAGES

C'est dans un espace de « lande bretonne » marqué de fréquentes évocations du « grand pays du Nord », tous les deux traversés par le vent en rafales, l'une par la « tempête noire », l'autre par les « tempêtes blanches », que se déroule le récit, que naissent les images et que se dégagent les symboles, la plupart étant engendrés par une langue simple mais éminemment poétique dans son vocabulaire et son écriture. Le ton est donné dès la première phrase : « Il ne restait rien dans cette lande perdue qu'une femme » (1), dont le nom d'Ève est on ne peut plus symbolique. Selon la *Genèse*, elle a été tirée d'une côte d'Adam, « d'où la croyance en la subordination de la femme à l'homme⁷ ». Or, c'est Grand-Louis, provisoirement démuni, qui est subordonné à Ève, jusqu'à ce qu'elle ressente une attirance irrésistible envers lui, auquel cas elle devient « soumise et douce » (175), selon un passage déjà cité. On ne peut manquer de remarquer que l'action pour ainsi dire maternelle d'Ève se déroule près de la mer, d'où le doublet fréquemment invoqué « mère/mer » avec tous les symboles qui s'y rattachent et

6. Paulette COLLET, « *Grand-Louis l'innocent*, roman de Marie Le Franc », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1980, p. 541.

7. *Ibid.*, p. 423.

que développe Gaston Bachelard⁸. Citons encore une fois Chevalier et Gheerbrant :

MER. Symbole de la dynamique de la vie. Tout sort de la mer et y retourne : lieu des naissances, des transformations et des renaissances. Eaux en mouvement, la mer symbolise un état transitoire entre les possibles encore informels et les réalités formelles, une situation d'ambivalence, qui est celle de l'incertitude, du doute, de l'indécision et qui peut se conclure bien ou mal. De là vient que la mer est à la fois l'image de la vie et celle de la mort⁹.

La narratrice, analysant le comportement des deux solitaires qui « s'écoutaient haleter, impatients de voir se dérouler les riches ténèbres » (47), conclut ainsi sa réflexion : « [E]n attendant, ils oubliaient que la vie n'est qu'une longue fuite devant la mort » (49). Tout le chapitre XVI est consacré à la mort, à ses rites et aux superstitions qu'elle engendre. « La mort joue un grand rôle dans la vie des vivants, en pays breton » (78), affirme la narratrice dès la première phrase du chapitre, dans lequel elle met l'accent sur le retour des morts sur terre, annonçant par le fait même *Grand-Louis le revenant*¹⁰ : « On croit aux revenants. On croit à la réincarnation. Si un enfant meurt, la mère donne le même nom à celui qui naît après lui, avec la conviction que l'âme du mort habite le corps du nouveau-né. /En hiver surtout, toute cette terre est le domaine de fantômes qui y flottent dans des écharpes de brume et de vent » (81). Le deuxième roman de Marie Le Franc s'inspire largement du vocabulaire de l'évanescence : par exemple « rêve », « mystère », « illusion », « yeux transparents », « bouche fluide » (*GLR*, 161), « conclave des ombres » (*GLR*, 165), « silhouette fantôme », « revenants » (*GLR*, 166), « la ressuscitée » (*GLR*, 180), etc. Déjà,

8. Voir par exemple Gaston BACHELARD, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, José Corti, 1942, *passim*.

9. *Ibid.*, p. 623.

10. Marie LE FRANC, *Grand-Louis le revenant*, Paris, Éditions du Tam-bourin, 1930. [Dorénavant dans le texte *GLR* et la pagination.]

à « l'apparition » (7) de Grand-Louis, l'auteure écrit : « C'était la lande qui se personnifiait ainsi dans le rôdeur invisible » (6).

La figure maternelle qu'Ève représente dans les soins dont elle l'entoure, il faut la retrouver principalement dans la maison, le Landier, dont elle offre à Grand-Louis le refuge contre les intempéries, ainsi que la nourriture tant du corps que de l'esprit. C'est Bachelard qui accorde une signification à chacun des êtres de la maison¹¹, en l'occurrence la cuisine, le foyer, le grenier, l'escalier, que l'on pourrait appliquer sans hésitation à la maison d'Ève : « un refuge, une retraite, un centre¹² ». Mais ce rôle de protectrice que joue Ève à l'égard de ce démuné révèle les préoccupations humanitaires constantes de l'auteure elle-même envers les pauvres et les faibles, ce dont témoigne son œuvre, comme les critiques l'ont souligné à l'envi¹³. Quelques passages de *Grand-Louis l'innocent* semblent l'attester : par exemple, lorsque Grand-Louis, encouragé par Ève, se jette à la mer pour tenter de rescaper un garçon en train de se noyer (chap. XIII) ou qu'il distribue généreusement « dans les chaumières pauvres le poisson dont ils n'avaient pas besoin » (65).

Quant aux images, sans cesse apparentées à la nature soit bretonne, soit canadienne, elles sont rendues par une profusion de comparaisons et de métaphores qui traduisent éminemment le don poétique de l'auteure. Quelques exemples choisis suffiront à illustrer mon propos : « [l]e suaire de la brume » (2), « le visage humain s'enfonçait comme une proue de navire dans les écumes » (3), « le fleuve géant reposait, immobile, dans sa cotte de mailles, une épée de lune à ses côtés » (3), « [l]a mer et le vent suspendaient leur plainte entrelacée, qui montait de la fosse des ténèbres comme un double gémissement » (5), « des regards doux comme des yeux de faon » (9), « ses mains de neige » (13), « [c]haque souvenir était léger comme une écume » (13), « la torsade de la tempête » (13),

11. Voir entre autres Gaston BACHELARD, *La terre et les rêveries du repos. Essai sur les images de l'intimité*, José Corti, 1948, p. 95-128, *passim*.

12. *Ibid.*, p. 102.

13. Consulter entre autres Paulette COLLET, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

« [I]es chevaux du vent galopaient sur la route » (13). Je pourrais ainsi multiplier les citations où s'entrecroisent, comme on l'aura remarqué, comparaisons (comme, ainsi que), métaphores et métonymies (expressions elliptiques) tout au long du roman. Ces figures de style, ou tropes, confèrent au roman une tonalité caractéristique qui contribue à accorder à l'œuvre une sensibilité particulière faite d'émotions profondes, vécues, pour ainsi dire, par la narratrice autant que par la protectrice Ève, son double évident¹⁴.

CONCLUSION

J'ai l'impression, en terminant ce trop rapide exposé, de n'avoir qu'effleuré certains aspects du roman, principalement en ce qui concerne les symboles. Ne devrait-on pas s'étendre davantage, par exemple, sur celui de la solitude, qui accompagne le lent et silencieux cheminement des deux protagonistes, sur celui de la barque du pêcheur, « symbole du voyage, d'une traversée accomplie soit par les vivants, soit par les morts », selon encore Chevalier et Gheerbrant¹⁵, qui ajoutent plus loin : « La vie présente est aussi une navigation périlleuse. De ce point de vue, l'image de la barque est un symbole de sécurité. Elle favorise la traversée de l'existence, comme des existences¹⁶ ». Ces remarques me paraissent résumer le sens qu'il faut donner à un roman extrêmement riche de significations qu'une analyse encore plus poussée devrait mettre en lumière et contribuer ainsi à réhabiliter une œuvre d'une importance capitale.

14. Je laisse à d'autres le soin ou le défi de s'aventurer dans des spéculations hasardeuses sur la vie de l'auteure. Il reste que ses œuvres sont traversées par un rappel fréquent du grand chagrin d'amour qu'elle a subi. Faut-il alors parler d'une œuvre autobiographique ?

15. Jean CHEVALIER et Alain GHEERBRANT, *op. cit.*, p. 108.

16. *Ibid.*, p. 109.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD, Gaston, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, José Corti, 1942.
- BACHELARD, Gaston, *La terre et les rêveries du repos. Essai sur les images de l'intimité*, José Corti, 1948.
- CHEVALIER, Jean, et Alain GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, 1982.
- COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.
- COLLET, Paulette, « *Grand-Louis l'innocent*, roman de Marie Le Franc », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1980.
- LE FRANC, Marie, *Grand-Louis l'innocent*, Montréal, Cie de publication de la Patrie, 1925.
- LE FRANC, Marie, *Grand-Louis le revenant*, Paris, Éditions du Tambourin, 1930.
- LE FRANC, Marie, *Grand-Louis l'innocent*, Sherbrooke, Naaman, 1978.

Marie Le Franc à 48 ans. Portrait,
1927 (année du prix Fémina).
Séance de signatures,
Librairie Flammarion, Paris.



Mai 1933, excursion à Blue Sea
Lake (Laurentides) avec Louvigny
de Montigny, Robert Choquette et
Gertrude Baskine. Marie Le Franc a
54 ans. Cette expédition sera
retranscrite sous le titre de
« Randonnée » dans *Visages de
Montréal*. Marie Le Franc attribuera
les surnoms de « Saint-Loup »,
« Cavalier » et « Elfie » à ses amis.
Au dos de la photographie, la
romancière a écrit : « Le voyageur
porte sur son dos son paqueton ».
Bibliothèque nationale du Canada,
NL-10232.



Marie Le Franc à Sarzeau, près du puits, dans son jardin. 1960-1961. Elle a 81 ans.



Marie Le Franc en Bretagne, en 1955 (76 ans), avec l'un de ses petits neveux. C'est l'une des seules photographies où la romancière esquisse un sourire.



Été 1928, Royal Victoria College, Université McGill, Montréal.
Marie Le Franc (2^e à partir de la gauche), alors âgée de 48 ans,
est entourée de quelques-unes de ses collègues-professeurs.
Bibliothèque nationale du Canada, NL10148.



Septembre 1933, Marie Le Franc, âgée de 54 ans, embarque à Montréal pour un retour
en France, en compagnie de Robert Rumilly, Mme La Barre et Charles Maillard.
Bibliothèque nationale du Canada, NL10152.



28 octobre 1935, Marie Le Franc prononce la fameuse conférence « La Gaspésie, la vérité sur le pêcheur gaspésien », au Ritz-Carlton de Montréal, devant l'Alliance française. L'exposé provoque une vague de commentaires politiques et médiatiques et suscite même l'intervention du Premier Ministre Louis-Alexandre Taschereau. Sur la photographie se trouvent (de gauche à droite), Victor Barbeau, l'organisateur de la manifestation, son épouse, Lucile, Lucie Furnesse, Marie Le Franc, un inconnu et Marcel Raymond. Bibliothèque nationale du Canada, NL10181.



Hiver 1927, séance de signatures, lors du lancement de *Grand-Louis l'innocent*, à la Librairie Flammarion, à Paris. Marie Le Franc a 48 ans. Bibliothèque nationale du Canada, NL10147.

1^{re} page de la lettre manuscrite de Marie Le Franc, datée du 11 juillet 1953, adressée à Marie de Varennes-Simard (la mère de l'écrivain Jean Simard), de la pension Vachet (Lac des Grandes-Baies, Laurentides ; elle y séjourna du 1^{er} au 15 juillet 1953). Archives nationales du Canada. C14953.

Jaliette
2/10/62

Bien chère Marie Le Franc,

Un simple accueil de réception
en attendant le loisir de la conversation.

"La Randonnée passionnée" m'arrive, nous
arrive, et nous savons bien que cette
annonce d'un cœur intelligent est
une sorte de reconnaissance de notre pays.

Vous resterez au rang de "dépêcheur"
de l'esprit car par votre œuvre le pays
canadien a reçu sa première âme.

Quand rentrez-vous en Bretagne afin
que nous sachions où vous atteindre?

Merci de la délicate dédicace et merci
pour le Poir en train d'écrire une épique.
Je vous embrasse, Rina

Lettre de la poète Rina Lasnier à son amie Marie Le Franc, le 2 avril 1962.

Rina Lasnier y évoque la réédition de *La randonnée passionnée*, publiée par la maison Fides en 1961. En avril 1962, Marie Le Franc séjourne au château du Val, maison de retraite de la Légion d'honneur, à Saint-Germain en Laye, près de Paris. À la fin de sa lettre, Rina évoque le père Gustave Lamarche, ami commun des deux écrivaines.

Archives nationales du Canada, C149541.

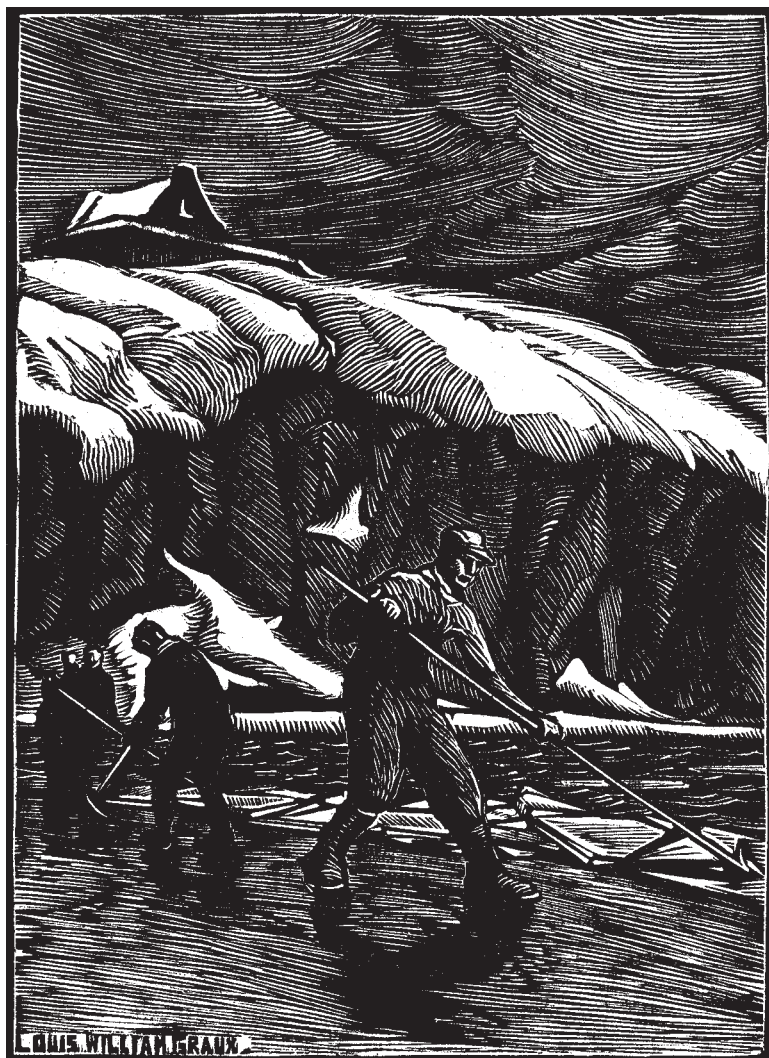


Illustration de Louis William Graux
dans *Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, J. Ferenczi & Fils, 1938.

MARIE LE FRANC :
UNE ROMANCIÈRE BIEN CANADIENNE
SUR LES TRACES DE LOUIS HÉMON

Aurélien Boivin

Professeur titulaire, Université Laval, Québec

Encore jeune – elle ne compte pas encore cinq siècles d'existence –, la littérature canadienne-française, devenue québécoise avec l'avènement, au tournant de 1960, de la Révolution tranquille qui a amené le Québec à la modernité, a pu compter non seulement sur l'engagement d'écrivains autochtones, que l'on dit maintenant de souche, mais aussi sur l'apport d'écrivains étrangers – on dirait aujourd'hui migrants – pour se développer. Les œuvres des explorateurs, navigateurs, voyageurs, missionnaires, militaires, publiées en France sous le Régime français, celles, plus près de nous, du prolifique romancier dijonnais Henri-Émile Chevalier, de l'homme de théâtre berryer Ernest Doin ou des historiens comme Edme Rameau de Saint-Père et Étienne-Michel Faillon, au *xix^e* siècle, pour ne citer que ceux-là, ont contribué largement à l'essor de cette littérature qui ne prend son véritable envol que vers le milieu du siècle dernier. Pas un seul, cependant, n'a marqué autant l'imaginaire des écrivains québécois que le Brestois Louis Hémon, avec *Maria Chapdelaine*, considéré à juste titre comme un chef-d'œuvre de la littérature francophone, voire universelle. Comme son compatriote, bien que moins connue, Marie Le Franc, originaire du Morbihan, n'est pas passée inaperçue au Québec, lors de ses séjours

souvent prolongés. Ces deux écrivains bretons ont su chanter, non sans réalisme, la nature primitive, accueillante en même temps qu'hostile de ce vaste pays, peindre non sans talent ses habitants qu'ils ont choisis tous les deux parmi les plus humbles, tout en s'alimentant aux grands mythes américains, que nous ne ferons qu'effleurer, et en étant attentifs à la langue de ce peuple conquis resté fidèle au parler des ancêtres.

LOUIS HÉMON, PEINTRE DE LA NATURE

Maria Chapdelaine, on l'a maintes fois répété, est un hymne à la nature canadienne. Hémon a été si impressionné par sa grandeur qu'il l'a élevée à la dimension du mythe, celui des origines, du commencement, des vastes espaces américains, conquis par parcelle par parcelle à la forêt. Loin de la réduire à un simple rôle de décor, il l'a transformée en être vivant au visage changeant selon le rythme des saisons, en harmonie avec l'évolution des sentiments des personnages, en particulier avec ceux de Maria, qui, avec le printemps et le mugissement des chutes après un dur hiver d'isolement et de solitude, s'éveille à l'amour. Hémon donne vie à la nature en recourant aux métaphores pour bien marquer la rivalité entre l'homme, souvent téméraire, et les éléments. Ainsi, par exemple, « le vent souffle et hurle contre la rumeur d'une horde assiégeante¹ » avec sa « grande haleine » (MC, 99) et, parfois, son « grand bruissement frais qui est doux à entendre, plusieurs fois de suite, et de plus en plus loin » (MC, 87). « Le bruit du vent [...] ressemble à un rire lugubre » (MC, 148) et, s'il est du « norouâ », il menace, car il est alors cruel, meurtrier, comme le froid intense. Quand il soulève la neige, il entraîne la tempête qui se lève en mugissant par-dessus les cimes du bois sombre et tourbillonne, violent et mauvais, au point d'égarer l'imprudent François Paradis, pourtant familier avec les éléments. La nature nordique, chez

1. Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, texte établi à partir du manuscrit, annoté et présenté par Aurélien Boivin, Montréal, Guérin littérature, 1998, p. 100. [Dorénavant dans le texte MC, et la pagination.]

Hémon, exerce une fascination sur les personnages. Lui qui a toujours été préoccupé, dans ses *Récits sportifs*, surtout, par « la simplicité de la création primitive », met en scène des gens qui, les uns comme les autres, jeunes ou vieux, ne sont jamais insensibles à la nature qui agit, pense, comme les êtres humains dont elle dévoile les états d'âme. Nous l'avons déjà prouvé ailleurs en nous attardant aux personnages de *Maria Chapdelaine*. Nous ne nous y attardons pas pour gagner du temps et nous intéresser surtout à Marie Le Franc, à qui nous avons voulu rendre un hommage combien mérité.

MARIE LE FRANC, CHANTRE DE LA FORÊT LAURENTIENNE

Dans son œuvre « canadienne », la plus illustre écrivaine de Sarzeau est, elle aussi, attirée par la nature laurentienne, en particulier par la forêt, où elle situe la plupart des intrigues de ses romans, voire bon nombre de ses nouvelles. Comme Hémon, elle a su, non sans poésie, évoquer cette nature qu'elle a élevée au statut de personnage. On l'a dit, l'intrigue de ses romans, et de plusieurs de ses nouvelles, est souvent reléguée au second plan. Ce sont des œuvres d'atmosphère. Comme Hémon encore, qu'elle connaît bien – n'a-t-elle pas fait elle aussi un « pèlerinage au pays de Maria Chapdelaine² », à Péribonka-du-bout-du-monde ? –, elle s'est solidement documentée en allant vivre au milieu de cette nature, pour la mieux posséder et la mieux décrire, dans la région du lac Tremblant, où un lac porte désormais son nom, voire les régions plus au Nord, accompagnant même un groupe de femmes de colons déterminées à aller retrouver, en plein mois de janvier, à la rivière Solitaire, en 1933, leurs maris chassés de Hull par la grave crise économique qui frappe alors l'Amérique du Nord. C'est ce qui explique le réalisme dont elle a su faire preuve dans tous ses romans qui se déroulent en terre laurentienne dans lesquels elle s'est faite

2. Marie LE FRANC, « À Péribonka avec les Chapdelaine », *Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1931, p. 171-195.

le chantre de la nature et de la forêt, comme elle est le chantre de la mer dans ses romans bretons.

La forêt est omniprésente dans ses quatre romans « canadiens » que nous avons retenus. Dans le premier, *Héliel fils des bois* (1930), elle joue avec Héliel le rôle de personnage principal. C'est en effet dans la région du lac Tremblant, au nord de Mont-Laurier, qu'elle a souventes fois visitée en compagnie d'un guide, en particulier le vieux Médée à qui elle a consacré une nouvelle (« La maison de Médée », dans *Ô Canada ! terre de nos aïeux* !³), que se déroule ce roman. Mais, comme chez Hémon, la nature n'est pas de tout repos. Il faut savoir l'appivoiser, sinon elle rejette celui qui l'agresse ou qui la conteste. À son arrivée au lac Tremblant, Julien Javilliers constate que, « [e]n ces lieux, c'était d'abord la nature qui comptait. La nature régnait. L'homme arrivait second. Il était ce qu'elle voulait qu'il fût⁴ » (*HB*, 13). C'est encore cette nature qui domine les colons récemment installés sur les bords de la Solitaire, jadis nommée l'Ennuyante, comme c'est elle qui conditionne les agissements de Philippe Jarl, cet autre exilé de *La randonnée passionnée*. Et il y aurait d'autres exemples pertinents que l'on pourrait convoquer qui montrent la domination qu'exerce la nature sur les êtres dans l'œuvre de Marie Le Franc.

LES AMANTS DE LA NATURE

Il faut le noter d'emblée : les héros de l'écrivaine bretonne sont de deux groupes ou de deux clans : il y d'abord ceux qui vivent en harmonie avec la nature, en particulier la forêt, on l'a dit, et ceux, des citadins, qui tentent de s'y adapter, non sans difficulté, est-il besoin de le préciser. Les premiers sont des héros mâles qui ont toujours vécu, d'aussi loin qu'ils se souviennent, au milieu de la forêt, dans un rapport, dans une relation d'amant à maîtresse,

3. Marie LE FRANC, *Ô Canada ! terre de nos aïeux !*, Issy-les-Moulineaux, Éditions La Fenêtre Ouverte, 1947. [Désormais *OC* et la pagination.]

4. Marie LE FRANC, *Héliel fils des bois*, Paris, Nelson éditeurs, [1930] 1937. [Désormais *HB* et la pagination.]

comme le vrai paysan attaché à sa terre. C'est le cas de Hélier Le Touzel, le héros de *Hélier fils des bois*, du métis Donat Petikwi, héros de *La randonnée passionnée*, et d'Antonin Nantel, le gardien du domaine Mortimer, sur les bords sauvages du lac Ouapiti, également fils de la forêt, dans le roman du même nom, le dernier (1952) et le moins bien réussi, toutefois, en raison d'un trop grand relâchement au niveau de la structure. À cette brochette, on pourrait ajouter non seulement quelques personnages de nouvelles, dont le vieux Médée, le guide favori, privilégié de l'auteure, dont elle a gardé la photo sur un mur de son bureau pendant de nombreuses années et à qui, reconnaissante, elle est toujours restée fidèle, mais aussi Jo Rolland, l'administrateur de la petite colonie de *La rivière Solitaire*, allié de la forêt qu'il tente, par son expérience et par les connaissances qu'il en a, de la faire aimer en aidant les pauvres colons souvent désorientés dans un milieu où ils se sentent étrangers parce que mal préparés.

Ces hommes forts, vifs et vigoureux, véritables chevaliers sans peur et sans reproche, jouent le rôle de guides, un rôle noble, qui nécessite un lot de qualités, que ces amants de la nature, primitive bien sûr, maîtrisent tous parfaitement, ainsi que le reconnaissent ceux et celles qui ont recours à leurs services, qui réclament leur aide pour faire l'apprentissage d'un nouveau mode de vie, celui, difficile, de la forêt. Car ces citadins sont plus que démunis devant elle. Mais c'est à son contact qu'ils parviennent, non sans peur ni sans difficulté, à y pénétrer, réussissant ainsi le programme qu'ils se sont fixé à leur départ de la ville : fuir les problèmes de la civilisation et recommencer, dans la solitude et la paix de la forêt laurentienne, une nouvelle vie, renaître en quelque sorte à la vie.

Ce programme est toutefois exigeant, si exigeant que Julienne, dans *Hélier fils des bois*, oublie rapidement les livres qu'elle avait apportés pour occuper ses loisirs et meubler son temps. Philippe Jarl, quant à lui, ne touche jamais au manuscrit qu'il avait pris soin d'enfouir dans ses bagages et auquel il avait pourtant cru, dans la paix et la solitude de la forêt, ajouter quelques pages. Les nouveaux venus ont trop d'occupations, trop de choses à voir, à sentir, à écouter et à entendre pour se livrer à des activités de la ville. Il y

aurait un livre à écrire sur l'importance des sens dans l'œuvre de Marie Le Franc. L'un et l'autre visiteurs tombent sous le charme de la forêt, se laissent prendre par elle, même si vite, dans le cas de Julienne, que le narrateur n'hésite pas, dès la première excursion en compagnie de son guide Héliier, à qualifier de « vraie fille des bois » (*HB*, 65), elle pourtant connue sous le nom de « fille des livres » (*HB*, 81), se sentant même obligé d'ajouter, pour bien montrer la transformation de la jeune femme, professeure de français dans une savante institution anglophone de Montréal, l'Université McGill où l'auteure a longuement enseigné, qu'« [e]lle avait été, depuis le début de l'excursion, de la même famille que Héliier des bois » (*HB*, 72). Ce n'est qu'à la halte, après voir communiqué avec la forêt conquise, apprivoisée qu'« [e]lle reprit son identité » (*ibid.*), d'ajouter le narrateur omniscient qui précise, plus loin, qu'« au Tremblant, elle avait changé de nationalité » (*HB*, 157). Elle oublie rapidement non seulement ses livres, au contact de la nature et de Héliier, mais aussi ses chics et (trop) délicats vêtements de ville, à commencer par ses souliers à talons et sa robe blanche décolletée et sans manches » (*HB*, 62). D'ailleurs, quand elle oublie Héliier, pendant un temps, troublée par la présence du diplomate français Renaut Saint-Cyr, elle regrette ses vêtements de coureur de bois : « Quelle imprudence elle avait faite de ne pas mettre pour cette excursion des vêtements plus résistants ! Héliier ne lui eût jamais permis d'aller en forêt ainsi équipée » (*HB*, 245). L'amour l'a obnubilée, elle qui, à 26 ans, n'a jamais connu l'amour (*HB*, 43), et, perdue en compagnie de Renaut, dans le bois dense, meurtrier pour les imprudents de leur espèce, elle envie les gros souliers de marche et la veste de tweed de son compagnon d'infortune, qu'il se garde bien de lui offrir lorsque la pluie l'a transie. Bien avant que Héliier, en sage fils de la forêt, les retrouve, elle a changé d'attitude à l'égard de son diplomate, « homme au visage terne qui [... lui] était devenu étranger » (*HB*, 259) : « Julienne contemplait un étranger : Renaut Saint-Cyr, le poète du lac, était perdu pour elle, sans qu'elle sût dire exactement pourquoi. Jamais elle ne s'était sentie aussi seule » (*HB*, 265). Elle qui était venue dans la forêt du Tremblant pour faire le point, pour voir clair

en elle et dans sa vie, est désormais convaincue « que la forêt avait peut-être choisi ce moyen [égarement dans le bois] pour la forcer à ouvrir les yeux. Ah ! oui, elle voyait clair en elle à présent... » (HB, 265). Voilà qui démontre qu'elle a atteint son objectif et réussi son programme en venant au Tremblant :

Cette année-là, Julienne avait décidé qu'elle passerait ses vacances au Canada. Elle allait essayer la solitude et la campagne comme un remède. Elle s'imposait ce tête-à-tête sévère avec elle-même. Elle se réfugiait au Tremblant non comme on fait une retraite dans un cloître, les yeux clos, les sens fermés, l'esprit docile, l'âme résignée à la cure de paix, mais plutôt comme on prend du recul dans la grande lumière pour ne plus être éblouie. Voir clair en soi était l'important (HB, 41).

Philippe Jarl, pourtant fils de la mer, a beaucoup d'affinités, de points communs avec Julienne Javilliers. S'il a choisi un long séjour « au camp Wasko, [...] paradis en langue indienne⁵ », et le guide métis Donat Petikwi, c'était « pour ne trouver que lui-même, se débarrasser de ce qui l'empêchait de réaliser un plus grand Philippe Jarl, faire une scission dans sa vie et repartir. Il voulait atteindre les sommets de sa carrière. Il se devait à son avenir » (RP, 100). Il oubliera une bonne partie de ce programme, quand « Jarl le savant s'effa[cera] devant l'homme » (*ibid.*). Ce voyage – le voyage est un thème récurrent dans l'œuvre « canadienne » de Marie Le Franc –, qu'il associe dans son esprit aux mots « fugue, [...] fuite, [...] délivrance, [...] départ sans retour » (RP, 10), « prenait la valeur d'un symbole. Comme Julienne, il réussit plus que son programme. Non seulement il a appris du métis « les arts de la forêt » (RP, 21), ce qui lui sauve la vie quand il s'égare, mais il a appris encore à entrer, à lire en lui-même, à s'autoanalyser et à reconnaître ses erreurs, surtout dans sa vie conjugale. Jamais,

5. *La randonnée passionnée*, préface d'Alfred DesRochers, Montréal et Paris, Fides, collection « du Nénuphar », [1936] 1961, p. 9. [Désormais RP.]

jusque-là, il ne lui était venu à l'esprit qu'il pouvait être responsable de la mésentente dans son foyer. Pourtant, à son retour en Gaspésie où, avant de retrouver femme et enfants qu'il a abandonnés pendant de longues semaines, il participe à une excursion de pêche au large de l'île Bonaventure, île qui a toujours appartenu à sa famille depuis des générations, et il est capable d'admettre ses torts, convaincu qu'« [i]l ne devait pas être facile de vivre en sa compagnie, avec ses sautes d'humeur, son activité fébrile suivie d'épuisantes paresse. // Il pouvait admettre cela en tête-à-tête avec la mer [...]. Il allait tâcher de réparer ses torts » (RP, 148). Et il ne peut qu'être étonné de la situation : « Curieux, pensa-t-il, comme l'homme peut être grand par ses aspirations et petit par ses agissements » (*ibid.*).

LES REJETÉS DE LA FORÊT

Si Julienne et Philippe ont trouvé un nouveau sens à leur vie, s'ils ont (ré)appris à vivre, tout en se sentant libres et non soumis comme ils l'étaient avant leur séjour en forêt, il n'en est pas ainsi d'Anne Bruchési, la « p'tite garde-malade » perdue sur les bords de la rivière Solitaire, dans le roman du même nom. Dans les quatre romans retenus de Marie Le Franc qui se déroulent tous dans le vaste territoire laurentien qui a tant fasciné l'écrivaine, Anne Bruchési est la seule, parmi les personnages qui jouent un rôle important, à connaître l'échec et donc à ne pas réussir le programme tracé avant son départ de la ville. Non pas qu'elle n'a pas été utile aux pauvres colons défricheurs floués par un gouvernement sans scrupule, mais elle n'a jamais fait confiance à la forêt et n'a jamais tenté de développer l'âme nordique, nécessaire à sa réussite dans un univers si rude et si austère. Aussi la forêt la rejette, « tel le bel oiseau qui s'est égaré dans [d]es régions trop froides où il vient trouver la mort⁶ », a justement noté Paulette Collet. Elle décide donc de quitter la Solitaire, pour elle ennuyante

6. Paulette COLLET, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, préface de Robert Choquette, Sherbrooke, Naaman, 1976, p. 65.

comme son nom de jadis, pour « reprendre la vie mesurée de Québec, celle pour laquelle elle était faite⁷ » (RS, 193). Bien qu'envahie par la tristesse et la mélancolie,

[e]lle avait hâte de sentir se refermer sur elle, pour la soutenir, le cercle rocheux de Québec, et l'ombre de ses rues étroites baignées par une atmosphère ancienne. [...] Elle [y] oublierait l'écrasante aventure qu'elle venait de vivre, et la Solitaire, recousue par ses lianes, s'effacerait de plus en plus de son souvenir (RS, 194).

Quel contraste avec Julianne, qui décide de rester finalement à Tremblant, même si elle était venue dire adieu à Héliar, et avec Philippe, qui quitte difficilement la forêt, allongeant même et son séjour et le trajet de retour, sur les conseils de l'abbé Baudoin, le sosie de l'abbé Albert Tessier, pionnier du cinéma vérité au Québec !

Ainsi, parce qu'elle s'est contentée de subir la forêt et la Solitaire, la jeune infirmière échoue, contrairement à son amie et fidèle servante Rose Trépanier, qui, comme Maria Chapdelaine, son modèle, est appelée à remplacer la mère, morte, et à se donner, ardente, généreuse, à son nouveau coin de pays, où, a dit la voix dans le Grand Livre de Hémon, « il lui était commandé de vivre⁸ ».

Mais il en est d'autres, outre Anne Bruchési, que la forêt rejette sans pitié. C'est le cas du gros citadin bruyant, un Américain, est-il besoin de le préciser, qui détruit, qui interrompt le silence sacré de la forêt, nécessaire pour le visiteur et le résident pour entrer en soi et faire la paix. Ce gros étourdi que le narrateur classe dans la catégorie des êtres déplacés au lac Tremblant, qui « cherchait à s'en débarrasser, se ramassait d'une façon hostile le long de ses rives, se soulevait au milieu de sa cuve, gonflé de dégoût » (HB, 113). Et, de poursuivre le narrateur, « [l']on prenait parti pour lui contre les

7. Marie LE FRANC, *La rivière Solitaire*, préface de Léo-Paul Desrosiers, Montréal et Paris, Fides, coll. « du Nénuphar », [1934] 1957, p. 194. [Désormais RS.]

8. Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, p. 208.

envahisseurs » (*ibid.*). Le gros homme vulgaire et sans classe est rejeté parce qu'il a trahi tant par son uniforme inapproprié de citadin que par sa conduite, le Tremblant exigeant un certain décorum.

C'est le cas aussi de Thérèse, l'amie journaliste de Julienne, dont la tenue vestimentaire détonne pour le moins quand elle rend visite à sa compagne, au lac Tremblant. Elle qui a fréquenté la Sorbonne accepte l'invitation de son amie « désireuse de lui montrer les Laurentides sous leurs aspects les plus frappants » (*HB*, 138). Elle non plus n'est pas faite pour la vie en forêt et se révèle incapable de s'adapter à ce mode de vie. Lors d'une excursion, elle « vacillait sur ses pieds, enfonçait dans les troncs pourris avec des cris de détresse, appelait gentiment M. Renaut pour lui montrer une fleur-fantôme, une touffe de champignons qui ressemblait à un plant de corail. Son allure, ses étonnements, sa robe des villes disaient clairement qu'elle n'appartenait pas à la forêt. Elle notait les détails, ne subissait pas le magique enveloppement » (*HB*, 138-139). Si elle ne connaît pas la forêt et ne cherche aucunement à la connaître, elle ne semble guère meilleure pour prédire l'avenir ou lire l'horoscope : le couple qu'elle a pressenti et vu uni dans les cartes se défait plus loin d'une façon définitive. Au terme de l'excursion, où elle semble s'être ennuyée, car incapable de communier avec l'environnement, « Thérèse, qui avait eu peur, ne disait rien et demeurait affaissée à sa place » (*HB*, 143) dans l'embarcation où elle s'est contentée d'un rôle passif, ce que la forêt ne permet pas. Elle aussi est rejetée.

La protagoniste de « La grande descente », l'auteure elle-même qui raconte à la première personne, est en symbiose avec la forêt du Tremblant (*OC*, 15) et ne comprend pas cette jeunesse citadine, polluée par le bruit à la ville à longueur de semaine, qui accourt dans ces espaces paradisiaques, « colorée, bruyante, fantaisiste, qui met du jazz jusque dans sa façon de mener un canoë ou de piquer une tête du haut d'un plongeon » (*OC*, 16). Olivier, un personnage ami de la narratrice de cette nouvelle, est aussi victime de la forêt. Diplomate lui aussi, comme Renaut, il n'est pas fait pour la forêt. Quand il participe à une excursion, la narratrice note qu'il a « l'allure d'un scaphandrier qui s'avance sur un sol mou -

vant, plein d'obstacles redoutables » (OC, 24). Il est effrayé par le paysage qui l'agresse, l'écrase (OC, 25). Il va même jusqu'à parler de la mort, ce que la narratrice trouve pour le moins étrange « dans un tel lieu » (*ibid.*), ce qui n'est pas sans provoquer un sentiment d'angoisse chez la narratrice, qui a revu un jour à Paris son compagnon neurasthénique, puis qui a appris, plus tard, sa mort dans un asile à Nice (OC, 38). Si Betty, dans « Aventure », autre nouvelle du recueil *Ô Canada ! terre de nos aïeux !*, s'est égarée en forêt, c'est qu'elle a manqué à la première loi qui veut que, lorsqu'on se perd, il faut rester sur place pour ne pas brouiller ses pistes (OC, 45).

MARIE LE FRANC ET LES PETITES GENS

Une remarque s'impose : les vrais héros, chez Marie Le Franc, sont de petites gens, souvent marginalisés et pauvres financièrement, mais combien riches moralement et spirituellement. L'écrivaine, elle-même issue d'un milieu, disons, moyen, prend, dans son œuvre, la défense des démunis, des humbles qu'elle élève, dans le cas de Hélier et de Donat, voire de Médée, au rang de mythe, mythe de l'homme libre, resté fidèle à « la simplicité de la création primitive⁹ », comme certains héros de Hémon. Ce culte qu'elle voue aux petites gens lui a d'ailleurs attiré les foudres des Gaspésiens, on l'a vu, quand elle a voulu dénoncer le sort, les misères, les privations, le destin en somme, tragique, des pêcheurs de Gaspésie, dans une conférence qu'elle prononce sur diverses scènes du Québec et dans le roman du même nom – mais s'agit-il vraiment d'un roman ? Même le premier ministre du Québec, Louis-Alexandre Taschereau, a dû intervenir pour tenter de corriger le constat tragique de l'écrivaine qui, faut-il le dire, n'a pas parlé à tort et à travers, s'étant elle-même rendue à plusieurs reprises dans la vaste péninsule pour enquêter et se documenter.

9. Voir « Jérôme », dans les *Récits sportifs*, dans Louis HÉMON, *Œuvres complètes*, t. II, édition préparée, présentée et annotée par Aurélien Boivin, Montréal, Guérin littérature, 1993, p. 90.

D'ailleurs, il convient de le rappeler, elle avait déjà dénoncé les misères et les privations des Gaspésiens, laissés pour compte depuis la crise économique du début des années 1930 dans son roman *La randonnée passionnée*, publié deux ans plus tôt (1936), à peine un an après le prononcé de la conférence controversée. Elle fait dire au vieux pêcheur Dion, son porte-parole en quelque sorte, qui sait la situation précaire des pêcheurs et qui est crédible :

La Gaspésie, criait-il pour se faire entendre, sur un ton de lugubre mélodie, ça s'en va en ruine ! La morue a presque disparu. Tout not'bien est hypothéqué aux bourgeois. On ne peut même plus avoir à crédit une poche de sel pour saler le poisson ! On n'a plus rien pour hiverner. La maison a besoin de réparages. On n'a plus de quoi payer la dîme. Presque tous les pêcheurs sont sur le secours direct. Mais c'est pas avec quelques piastres par mois qu'on nourrit une famille ! Surtout qu'on en a de grosses en Gaspésie : on a sumé partout ! Les enfants voyent jamais le lait. Ils attrapent la maladie des poumons. Qu'est-ce qu'on va devenir ? Moé, j'veus dis que ça regarde mal. Y a pus qu'à se laisser mourir, j'cré ben ! (RP, 150).

Pessimisme que semble partager le père de Jarl, l'ex-gardien du phare de l'île Bonaventure, quand il confie à sa belle-fille Christine, l'épouse de Philippe, qu'« [i]l n'y a plus d'avenir sur la mer pour un "navigateur" », que son fils « a bien fait de partir » pour la ville, que « [c]eux qui restent se gaspillent : la boisson, la contrebande, la misère... » (RP, 158). Et il attend paisiblement la mort, résigné, ce « descendant de celui qui avait été bercé "dans un berceau d'or" » (RP, 159).

Mais il y a de l'espoir, dans l'œuvre de Marie Le Franc. La plupart des êtres qui ont choisi la liberté au confort de la ville, la richesse de la création à l'insalubrité et aux vices des villes, sont heureux à leur manière et connaissent le bonheur dans des camps pourtant rustiques, rudimentaires mais fonctionnels, qui rappellent leurs humbles origines, leur enfance souvent pauvre. L'essentiel leur suffit, pas de colifichets ni d'objets inutiles, à la rivière

Solitaire ou dans les camps de Héliar, de Donat et d'Olivier, que les voyageurs apportent de la ville. Philippe ne manque pas d'éliminer de son « pack-sack » trop lourd que lui a préparé son épouse « les sandales de rechange, le paletot de cuir, une petite trousse médicale, [...] la boussole » qu'il regarde « avec un air de mépris » (RP, 13) autant d'objets inutiles qui lui rappellent trop la civilisation qu'il veut fuir, s'efforçant « de se dégager d'un monde qui lui avait refusé de donner sa mesure, la seule qu'il lui eût paru intéressant d'atteindre : celle qui dépasse l'ordinaire » (RP, 24). C'est, il le sait, le seul moyen d'atteindre à la liberté et d'échapper une fois pour toute « à une destinée médiocre » (RP, 24). Julienne se contente elle aussi de quelques articles indispensables et abandonne ses livres, comme Philippe. Ils sont donc promis au bonheur, ceux qui acceptent de partager la vie primitive des vrais coureurs de bois, car ils atteignent à l'indépendance et à la liberté dans un monde où la nature et l'homme ne font qu'un.

L'IMPORTANCE DU VOYAGE ET L'ÉCHEC AMOUREUX

C'est donc dire que le thème du voyage, du départ, de la fuite, l'« une des caractéristiques de la race » (RS, 68), est récurrent dans l'œuvre de Marie Le Franc, qui accorde nettement sa préférence aux nomades, aux coureurs de bois. Sont de dignes successeurs de François Paradis les Héliar Le Thouzel, Donat Petikwi, Antonin Nantel et quelques autres qui traversent les récits, longs et courts, de l'écrivaine bretonne, qui ne sont « pas faits pour piétiner sur place », écrit le narrateur de *La rivière Solitaire* (68) et qui sont pris un jour ou l'autre par « une fureur de départ [...] Et un homme ne connaissait rien du contentement suprême qui ne s'était assis, après un dur portage, au bord d'un lac inconnu, comme s'il venait de découvrir dans la solitude du bois une créature rassurante et fraternelle » (*ibid.*). Ce thème touche encore les citadins qui se déplacent d'une œuvre à l'autre vers la forêt, véritable refuge pour ceux et celles qui veulent faire le point et, après une apaisante réflexion, désirent repartir à neuf dans une tout autre direction, tels Philippe, par exemple, devenu un autre homme au contact de la

forêt, et de Donat, son plus fidèle défenseur, et Julienne, qui décide de renoncer définitivement à la ville pour partager l'existence de Héliér. Voilà qui est pour le moins surprenant dans l'œuvre de Marie Le Franc qui se refuse au roman à l'eau de rose, mais qui permet tout de même l'union d'une professionnelle avec un coureur de bois. L'amour chez elle n'est jamais facile et est rempli d'embûches, soit que l'homme, trop pris par la nature et le monde ambiant, refuse de voir la femme comme une possible compagne, soit qu'il la voie comme un obstacle à sa liberté. La décision de Héliér d'ouvrir ses bras à Julienne, alors qu'elle avait pourtant décidé de quitter la forêt, a été perçue comme invraisemblable par certains critiques qui voient aussi dans l'éclosion de ce noble sentiment une question de classe sociale. Marie Le Franc leur a pourtant prouvé le contraire car l'amour guette et se moque des origines.

Toutefois, il faut le reconnaître, l'amour est souvent voué à l'échec dans l'œuvre de Marie Le Franc, à tout le moins le couple, souvent désassorti, connaît une liaison, une relation souvent précaire. C'est le cas de Philippe et de Christine, qui se tiraillent fréquemment jusqu'à se séparer, le temps de permettre au médecin, devenu professeur, de se retrouver. Rose-Aimée Trépanier ne rate jamais une occasion d'attirer l'attention du nouveau commis Jean Jauvin, qui se contente, une seule fois, au sortir d'une soirée de danse à l'occasion d'une noce, de lui prendre la main, geste que la jeune fille interprète comme un aveu d'amour. Le commis quitte le village quelque temps plus tard sans même la prévenir ni la saluer. C'est l'échec amoureux, prévisible bien avant le départ du commis, qui ne l'avait pas invitée une seule fois à danser au cours de la soirée de noces. Lui parti, « il n'y avait que silence là où hier encore elle croyait entendre une respiration d'homme » (*RS*, 149). Elle aurait pu, facilement, attirer les grâces de Tintin, un jeune orphelin qu'a recueilli M. Rolland, l'administrateur de la petite colonie, mais elle le rejette, ainsi qu'elle en fait part à son amie madame Millette qui la taquine au sujet de son cavalier : « M'voyez-vous attelé à c't'agrès-là ? » (*RS*, 136), lui avoue-t-elle. Anne Bruchési est, elle aussi, rejetée par Jerry, le frère de Rose-Aimée, qui tient à sa liberté car il fait partie « de la nuit et du

bois » (RS, 111), incompatible avec l'amour. La relation entre Renaut et Julianne tourne également court dès que la jeune femme se rend compte que le diplomate est un être abject avec qui elle n'a plus aucun point commun, surtout qu'il a refusé de lui venir en aide, lorsqu'ils se sont égarés en forêt et qu'il l'a abandonnée à son sort, dormant d'un sommeil profond et refusant de lui prêter son chaud veston de tweed (HB, 259).

MARIE LE FRANC, CRITIQUE SOCIALE

Marie Le Franc ne rate jamais une occasion de corriger une situation, d'attirer l'attention, de dénoncer, voire ridiculiser les responsables d'un état de fait qu'elle refuse. Dans « La grande descente », déjà citée, elle se plaint de la bande des journaux qui « avait sauté mais qui [lui] parvenait quand même comme par miracle » (OC, 14), au fond des bois. Elle se résigne à ne pas « écrire en France pour prier de coller l'adresse sur le journal même », fermement convaincue que « c'eût été une innovation et [que] la France préfère le miracle » (*ibid.*). Marie Le Franc, on le voit, est capable d'humour et d'ironie. Dans la même nouvelle, sans être une féministe pure et dure, comme il en naîtra dans les années 1970 et 1980, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, notamment en France et aux États-Unis, elle prend la défense des femmes et condamne l'attitude des hommes qui veulent se réserver l'exclusivité du domaine des sciences et qui refusent la présence des femmes dans ce secteur, ainsi que le manifeste Olivier à l'égard de Régine quand il voudrait qu'elle ne soit « qu'une très jolie fille et qu'elle laissât la science aux hommes » (OC, 21).

Marie Le Franc fustige encore les gouvernements, par l'entremise de quelques colons récemment établis à la rivière Solitaire, à qui on a fait croire que cette région était un véritable grenier, voire un paradis. Quelques-uns d'entre eux, après un hiver, le premier, particulièrement difficile, accusent les autorités de leur avoir menti : « On nous a conté bien des choses, et pas un mot de vérité » (RS, 181). Leurs espérances anéanties, leurs illusions perdues, « ils palabraient, faisant le procès du Gouvernement qui les avait

amenés, à force de promesses, jusqu'à ces terres perdues, pour les y abandonner » (RS, 176), sans support moral, surtout après l'arrivée d'un jeune curé autoritaire qui avait choisi, contrairement à son prédécesseur, beaucoup plus compréhensif, « d'employer la méthode forte » (RS, 177). Il faut y voir une attaque, à tout le moins un reproche de l'auteure à l'égard du clergé et de l'Église, qui a cautionné un tel mensonge. Marie Le Franc, en grande humaniste, compatit aux misères des colons, fardeaux du Gouvernement dans les villes, mais laissés à eux-mêmes dans ces régions éloignées, pas du tout propices à l'agriculture et à la culture. On sait que, dans la région du Nord du Québec, celle que l'on nomme aujourd'hui la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ce n'est pas le sol mais le sous-sol qui est riche, puisque cette région est, avec la Côte Nord, une riche région minière. Voilà le sens, la portée de *La rivière Solitaire*, roman qui va à l'encontre de l'idéologie des romanciers du terroir, Damase Potvin en tête, qui ont prôné le retour à la terre comme seule planche de salut du peuple canadien-français. Comme Louis Hémon avant elle, Marie Le Franc croit davantage à la richesse de la forêt comme l'industrie première du « pays de Québec », pays qu'elle a tant aimé qu'elle s'est identifiée à lui et y est revenue souvent, comme à une source vivifiante. D'ailleurs, chez elle, les « colons se ressembl[ent] tous, montrant plus de goût pour la vie des bois que pour la culture » (HB, 206).

LA LANGUE

Cette survie de la race, elle la voit aussi, comme Hémon encore, dans la préservation de la langue de ce peuple unique qui a su, contre vents et marées, malgré l'abandon de la mère patrie, « persister... et [se] maintenir¹⁰ », a dit la voix, la troisième qui convainc Maria de rester au pays. Cette langue a ses particularités, ses expressions, ses tournures propres qu'elle s'est fait, comme son illustre devancier, un devoir d'utiliser tant dans les dialogues que dans la narration. Cette pratique, Marie Le Franc y a été fidèle dans

10. Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, p. 207.

ses romans « canadiens » sans doute dans le souci constant de « faire vrai ». Toutefois, consciente que bon nombre de ses lecteurs ou de ses destinataires étaient français – elle publie la plupart de ses œuvres d’abord en France, ne l’oublions pas –, elle n’hésite pas à attirer l’attention sur ces mots et expressions en les plaçant tantôt en italique, tantôt entre guillemets. Parfois, elle explique dans la narration même un mot ou une expression typique au langage canadien-français qu’elle entend reproduire fidèlement, tel le mot « bagosse » « une méchante boisson fabriquée avec des pommes de terre, de la mélasse et de la levure » (RS, 124). Parfois, toujours dans le même roman, elle recourt à une note infrapaginale pour expliquer le sens du mot ou de l’expression. « Épinette » (variété de sapins, 16), « creek » (ruisseau ou anse de rivière, 15), « jongler » (se faire du souci, 23), « siffleux » (marmotte, 52), « être chaud » (avoir bu des boissons enivrantes, 52), « hobos » (vagabonds qui se glissent à bord des trains, 67), « jaquette » (chemise de nuit, 93), « makinaw (veste d’hiver imperméable, 109), « aubaine » (en solde, 122), « tombe » (cercueil, 147), etc. Elle recourt même, ce que lui a reproché parfois la critique, aux termes anglais courants qu’elle explique encore en notes. Pensons, par exemple, à *job*, *fun*, *overalls*, *ride*, *cook*, *coukerie*, *gagne*, *beans*, *rough*, *truck*, *team*, *shack*, *caller* l’original, de l’anglais *to call*, appeler, ou *calleur*, « celui qui dirige à haute voix les figures d’une danse carrée » RS, 99), *jumper le freight* (sauter dans un train de marchandises, RS, 180), *bushmen* (gens qui par métier vivent dans le bois, RS, 190), etc. Et nous nous sommes limité à *La rivière Solitaire*, roman dans lequel elle pratique l’intertextualité en rappelant le recueil de récits d’Edmond Grignon, qu’elle intitule toute fois faussement *En attendant les ours* (RS, 136), au lieu de *En guettant les ours*, qu’elle attribue au docteur H. Grignon. Il y aurait beaucoup à dire sur la langue de Marie Le Franc, qui a tout fait pour rendre fidèlement, dans sa grande simplicité, l’âme du peuple qu’elle a su observer avec réalisme mais aussi avec amour.

Au terme de cette « voyagerie », pour reprendre une expression de Victor-Lévy Beaulieu, un des grands romanciers réalistes du Québec, lui aussi fasciné par la langue et l’imaginaire des

MARIE LE FRANC

Québécois, il faut reconnaître le grand mérite de Marie Le Franc, cette femme pourtant si frêle, si fragile, qui a su dominer sa peur pour communier avec la nature de ce pays où le hasard mais aussi son destin lui ont commandé un jour d'habiter. Elle a tracé la voie à d'autres romanciers et romancières venus après elle en leur montrant la route du réalisme et de la narration vérité, au moment où triomphait l'utopie des romans de la terre. Marie Le Franc a bien mérité du Québec, son pays d'adoption, sa terre d'accueil, et de son propre pays. Que des manifestations comme celle que nous vivons contribuent à raviver, à rappeler son souvenir !

BIBLIOGRAPHIE

LE FRANC, Marie, *Héliel fils des bois*, Paris, Nelson, [1930] 1937.

LE FRANC, Marie, *Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1931.

LE FRANC, Marie, *La rivière Solitaire*, Montréal, Fides, [1934] 1957.

LE FRANC, Marie, *La randonnée passionnée*, Montréal, Fides, [1936] 1961.

COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

HÉMON, Louis, *Maria Chapdelaine. Récit du Canada français*, texte établi à partir du manuscrit, annoté et présenté par Aurélien Boivin, Montréal, Guérin littérature, 1998.

HÉMON, Louis, *Récits sportifs* dans *Œuvres complètes*, tome II, Montréal, Guérin littérature, 1993.

L'AVEU DE LA CORRESPONDANCE CANADIENNE : DOULEUR ET RECONNAISSANCE

Gwénaëlle Lucas

Doctorante,
Université de Montréal/Université de Paris IV-Sorbonne

[Les] lettres suppléent à des absences pénibles. Elles sont une des présences. Mais elles réclament un temps qu'on ne peut pas toujours trouver. Et surtout, elles ne s'écrivent pas à n'importe quel moment. En somme, elles rentrent dans la catégorie des « Lettres » tout court. Elles en sont une des faces. Elles attendent aussi un mystérieux pouvoir pour que nous nous attablions devant elles. Je parle de celles qui comptent. Car il y a toute la famille des intruses, des indifférentes, qu'on ne peut cependant balayer d'un coup de main¹.

Plusieurs études réalisées au cours de ces dernières années ont démontré la nécessité historique, sociologique et strictement

1. Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, Sarzeau, 5 janvier 1951. La correspondance de Marie Le Franc adressée à Rina Lasnier est intégrée au fonds « Rina-Lasnier », conservé à la Bibliothèque nationale du

littéraire de s'intéresser aux correspondances d'écrivains. En effet, ainsi que le rappelle Richard Giguère dans l'ouvrage collectif *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*², il est aujourd'hui certain que les correspondances représentent un « moyen d'étude de la sociabilité³ » en tant qu'elles constituent un instrument d'approche des réseaux culturels d'un moment. Du point de vue théorique, les échanges épistolaires, « proche[s] de l'autobiographie ou du journal intime, et différent[s] des textes destinés à la publication », se voient conférer « un contrat d'authenticité en vertu duquel l'arrière-texte a pour fonction d'expliquer ce qui est à l'avant-scène, l'intime de rendre compte de l'exprimé ». De plus, ils constituent un lieu de sociabilité « privé » qui permet une compréhension interne des événements institutionnels et des discours formels⁴. Dans le collectif *Lettres des années trente*, « Michel Biron, qui parle de “configuration sociale” plutôt que de milieu ou de réseau, soutient que le rôle des correspondances des écrivains de l'entre-deux-guerres⁵ » est de faire office de « milieux où les écrivains pourraient socialiser entre eux⁶ ». Ainsi, grâce au médium de la lettre, au Québec, les auteurs éloignés du centre institutionnel montréalais n'étaient pas absents du réseau littéraire, mais nouaient, conservaient et entretenaient des relations entre eux et avec les acteurs institutionnels (éditeurs, libraires, critiques, directeurs et membres d'académies et d'associations...). « Une des

Québec, à Montréal. Je tiens à remercier Isabelle Lasnier et Jean-François Crépeau pour m'avoir autorisée à consulter ces documents.

2. Pierre RAJOTTE (dir.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, 2001.

3. Richard GIGUÈRE, « Sociabilité et formation des écrivains de l'entre-deux-guerres. Le cas des réseaux de correspondance d'Alfred DesRochers », dans *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, *op. cit.*, p. 36.

4. Nicole RACINE et Michel TREBITSCH (dir.), « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 20, Paris, 1992, p. 82.

5. Richard GIGUÈRE, *op. cit.*, p. 37.

6. Michel BIRON et Benoît MELANÇON (dir.), *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 111, cité par Giguère, *loc. cit.*

caractéristiques majeures des auteurs et des auteures de cette période de “transition”, des années 1930, c’est qu’ils ont tous tenu une correspondance remarquable avec des écrivains de leur génération (et d’autres générations aussi)⁷ ». Et Marie Le Franc, selon son identité d’écrivain québécois, n’avait pas dérogé à cette réalité institutionnelle.

LES DOCUMENTS

Le corpus documentaire qui sert de prétexte et de support à cette étude est constitué par la correspondance conservée dans le fonds « Marie-Le Franc » à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa. Ce dossier épistolaire contient environ 570 lettres provenant de 133 correspondants différents, rapport qui implique que la majorité d’entre eux n’ont envoyé qu’un seul courrier à la romancière. Il faut d’abord remarquer que l’ensemble des correspondants est très hétérogène. Ainsi nous croisons des auteurs réputés, qu’ils soient canadiens (Léo-Paul Desrosiers, Victor Barbeau, Rina Lasnier) ou français (Maurice Constantin-Weyer, Roger Verce), des responsables éditoriaux (Éditions Fides, Rieder, Grasset) ou institutionnels (Henri Coursier⁸, Société Radio-Canada), des critiques littéraires (Louis Dantin, Valdombre, Léon Daudet), des amis écrivains plus ou moins connus (Sully-André Peyre, Monique Saint-Hélier, Claude Chauvière), des relations intimes et enfin quelques admirateurs anonymes. Certaines de ces correspondances contiennent plusieurs dizaines de lettres et sont échangées sur de longues périodes. Mais ces lettres diffèrent toutes très nettement quant à leur contenu et à leur forme. En effet, si certaines ne sont que des comptes rendus de publications fournis par des maisons d’édition ou de courtes missives expédiées par des admirateurs inconnus, plusieurs autres revêtent une importance majeure, telles les lettres d’acteurs culturels ou de critiques littéraires influents. L’étude attentive de ces documents est donc fondamentale : elle

7. *Ibid.*, p. 40.

8. Henri Coursier fut consul de France au Canada.

nous permet de replacer Marie Le Franc au sein des réseaux littéraires de l'époque et de comprendre sa participation à l'institutionnalisation de la littérature québécoise, non seulement d'un point de vue externe tel que nous y avons accès dans les manuels et les dictionnaires, mais d'un point de vue interne, c'est-à-dire selon sa propre perspective et celle de ses contemporains.

Afin de mener une analyse pertinente et de rétablir des liens effectifs, il fallait aussi considérer les lettres dont Marie Le Franc fut elle-même la rédactrice. La seconde étape du travail a donc consisté à localiser les lettres que Marie Le Franc avait adressées à ses relations littéraires québécoises. La consultation d'autres archives, tels que les fonds privés « Victor-Barbeau » et « Rina-Lasnier » conservés à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, ainsi que la rencontre avec certaines personnes responsables d'associations⁹ ont constitué d'autres moments importants de la recherche. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je dois préciser que, pour des raisons d'espace et de méthode, cette étude se limitera à l'évocation de quelques personnes physiques ayant exercé un rôle remarqué dans l'institution littéraire québécoise entre 1920 et 1960. Je mets ainsi provisoirement et délibérément de côté les lettres françaises ainsi que les correspondances éditoriales, strictement amicales et de circonstance (félicitations, vœux...). La finalité de cette présentation, qui est d'abord de faire surgir l'âme canadienne de l'auteure et de la femme, mais aussi de rendre compte de la réception de l'œuvre dans le milieu des lettres canadiennes-françaises, sera ainsi plus accessible.

Dès le premier contact avec le fonds « Marie-Le Franc » et grâce à certains textes témoignages¹⁰, on remarque que, s'il y a

9. À commencer par Danièle et Michel Choquette, fille et fils de Robert Choquette, responsables de la « Fondation Robert-Choquette » et de la « Succession Robert-Choquette », que je tiens à remercier pour leur accueil.

10. Se référer aux biographies de Paulette COLLET, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976 et Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Éditions La Presse, 1981.

deux correspondances québécoises importantes pour la romancière, ce sont celles qu'elle a entretenues avec l'intellectuel Victor Barbeau et la poète Rina Lasnier. Ces deux échanges sont d'une richesse extraordinaire quand il s'agit d'établir la réception critique et la place de l'écrivaine dans l'institution canadienne-française des années 1930 à 1950, mais aussi quand nous cherchons à comprendre Marie Le Franc non plus seulement dans son activité d'auteure, mais aussi dans son authenticité humaine. C'est pourquoi j'ai choisi de m'arrêter plus précisément sur ces deux correspondances, tant par leur volume que par la richesse des informations qu'elles renferment.

VICTOR BARBEAU, « L'AMI »

À partir du moment où elle fut révélée au public par Louis Dantin, après la publication des *Voix du cœur et de l'âme* à Montréal en 1920, Marie Le Franc intéresse le milieu littéraire. On s'interroge à propos de cette Bretonne exilée et, la curiosité aidant, elle devient le point de mire de quelques regards de la société intellectuelle montréalaise. Elle raconte elle-même sa première *rencontre* avec Victor Barbeau dans un texte hommage intitulé « L'Ami » publié dans un ouvrage consacré à l'intellectuel en 1963 :

Un soir d'hiver, c'était en 1924, le téléphone sonna dans mon petit appartement. Une voix inconnue m'invitait avec décision à assister à la réception qu'offrait l'Association des auteurs canadiens. [...] L'inconnu me recommandait ou, plutôt, m'ordonnait fort courtoisement d'apporter quelques poèmes. Je demandais alors quel serait le programme de la fête. Volontaire et un peu moqueur, Victor Barbeau me répondit : « Vous serez tout le programme, Mademoiselle »¹¹.

11. Marie LE FRANC, « L'ami », dans *Présence de Victor Barbeau*, ouvrage collectif offert à Victor Barbeau, volume publié hors commerce, Montréal, 1963, cahier 2, p. 13.

Barbeau reprendra cette scène dans un article publié dans *Le Devoir* en septembre 1980 :

J'ignorais tout de Marie Le Franc, de son nom à sa poésie, lorsque Olivar Asselin, qui avait publié ses premiers vers dans Le Nationaliste, me fit son éloge et m'engagea, ses paroles me sont restées, à mettre fin à son exil en terre étrangère en ma qualité de président de la Société des Auteurs. L'occasion s'en présenta peu après. Me recommandant de mon aîné, j'invitais donc Marie Le Franc à la réception que les écrivains offraient à Firmin Gémier. [...] Marie Le Franc ne se montra pas plus étonnée qu'il ne faut de mon invitation. Elle parut au contraire en être très touchée¹².

À cette époque, Barbeau est président-fondateur de la partie française de l'Association des auteurs canadiens. Il revient d'un séjour à Paris où il était chroniqueur pour *La Patrie* et y a obtenu un diplôme d'études supérieures en philosophie et en urbanisme. Il est aussi déjà connu en tant que critique culturel grâce à ses collaborations au *Nationaliste*, au *Devoir* et à *La Presse*. Sa réputation est celle d'un homme dynamique et polyvalent. Cette polyvalence se vérifiera encore dans les années subséquentes puisqu'il sera simultanément écrivain, professeur, conférencier, fondateur et président de la revue *Liaison*, de la Société des écrivains canadiens et de l'Académie canadienne-française, et enfin, cofondateur de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie des sciences¹³. Cet homme, virulent et souvent cynique, à la réputation controversée, aurait pu impressionner Marie Le Franc. Mais il n'en fut rien. À la fin des années 1920, la romancière et le critique se

12. Victor BARBEAU, « Telle n'était pas Marie Le Franc », *Le Devoir*, 20 septembre 1980, p. 26.

13. Pour une biographie de Victor Barbeau, voir Michèle MARTIN, *Victor Barbeau, pionnier de la critique culturelle et journalistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999 et Chantale GINGRAS, *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001.

croisent lors d'événements mondains ou culturels et deviennent amis. Dès que Marie Le Franc rentre à Sarzeau, elle entretient cette amitié par une abondante correspondance.

L'échange Marie Le Franc-Victor Barbeau¹⁴ fut relativement suivi. Cependant, il semble bien qu'une partie de cette correspondance ait disparu. Le fonds « Victor-Barbeau » contient environ 14 cm de documents concernant la romancière, à savoir des « coupures de presse sur l'auteure et son œuvre, un poème inédit, une nouvelle intitulée « Le convalescent » des photographies de Marie Le Franc et un peu plus de 300 lettres de Marie Le Franc à Victor Barbeau¹⁵ ». Ces documents couvrent une période allant de 1924 à 1963 avec cependant une interruption de cinq années entre 1940-1945. Il est surprenant de n'y trouver aucune lettre concernant la période antérieure à la guerre, alors qu'elles ont nécessairement existé¹⁶. On compte dorénavant 19 lettres datées de 1945 à 1963.

Cette correspondance, qui consiste en un échange transatlantique, représente d'abord un lieu de sociabilité littéraire grâce auquel Marie Le Franc, loin des centres culturels, peut maintenir un contact avec la communauté intellectuelle montréalaise. Or, dans les années de l'entre-deux-guerres, le premier interlocuteur influent de cette communauté reste incontestablement Victor Barbeau, personnage central d'un véritable « réseau d'influences¹⁷ ». C'est pourquoi l'analyse de cet échange est-elle primordiale. Il faut aussi préciser que la relation entre les deux interlocuteurs est plus de l'ordre de l'amitié sincère, et parfois de la confiance, que de la

14. Les lettres de Marie Le Franc à Victor Barbeau sont conservées dans le fond « Victor-Barbeau », à la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal.

15. Pascale GINGRAS, *op. cit.*, p. 114.

16. Des allusions à ces lettres sont présentées dans les biographies de Paulette Collet et de Madeleine Ducrocq-Poirier. Par ailleurs, étant donné que les lettres de Marie Le Franc couvrant cette période sont disponibles, il semble plausible d'affirmer que Victor Barbeau lui ait répondu et de croire que Marie Le Franc aurait détruit ces documents.

17. Pascale GINGRAS, *op. cit.*, p. 114.

relation institutionnelle. Les appels ainsi que quelques aveux postérieurs¹⁸ nous imposent la perspective d'une fraternité gratuite et d'une admiration réciproque. Par exemple, cet extrait de la lettre d'avril 1945, où Barbeau, établissant la liste des différents membres de la toute jeune Académie canadienne-française¹⁹, et constatant qu'il reste encore « huit sièges à combler », conclut ainsi son exposé : « Si seulement vous aviez été naturalisée canadienne, on vous eût immortalisée à votre insu²⁰ ». N'est-ce pas une confession révélatrice quant à l'admiration et à la reconnaissance de valeur que portait le critique québécois à l'écrivaine bretonne ? Cet

18. Dans la lettre à Rina Lasnier datée du 14 août 1952, Marie Le Franc avoue ses craintes concernant cette amitié : « Mais il y a un autre Victor Barbeau sous celui-là. Un [Victor Barbeau] en profondeur, en qui j'ai confiance, dont je ne mets pas en doute l'attitude qu'il prend vis-à-vis de certains problèmes, si ces convictions par exemple ne le mènent pas à une étroitesse de vues à l'égard de ceux qui en ont de différentes, bref de l'intolérance. Une intolérance dont il doit souffrir lui-même. Pour moi, il n'y a pas de bornes à la liberté de l'esprit qui doit évoluer à sa guise dans la voie qu'il a choisie, et le don gratuit de la lumière. Victor est si loin de cette façon de vivre, de sentir, que j'ai peur, non pour lui, mais pour notre amitié ». Cependant, à la fin de sa vie, Marie Le Franc confiera publiquement la solidité et la permanence de son affection envers l'intellectuel dans le texte intitulé « L'ami », publié dans le recueil *Présence de Victor Barbeau*, *op. cit.*, p. 13 : « Victor Barbeau est mon meilleur ami, celui qui ne change pas. J'admire en lui un détachement, une générosité rares. Les commentateurs de son œuvre ont négligé, ce me semble, un aspect capital de sa personnalité : sa sensibilité. On ne voit en lui que le combatif, le fougueux [...]. [On ne voit pas], en particulier, la profondeur d'émotion qui se cache dans le cœur de mon ami, une émotion enveloppée de tendresse ».

19. L'Académie canadienne-française fut fondée en décembre 1944 sur l'initiative de Victor Barbeau et avec la participation de 16 écrivains (Marius Barbeau, Roger Brien, Robert Charbonneau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Alain Grand-bois, Lionel Groulx, François Hertel, Louis Lachance, Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Philippe Panneton et Léopold Richer) qui se « donnent pour objectifs de servir et de défendre la langue et la culture françaises au Canada ».

20. Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, « Ce matin de Pâques 1945 ». Désormais, on notera les références des lettres dans le texte.

échange semble donc davantage fondé sur une amitié intellectuelle, ce qui promet une discussion libre, ouverte et riche qui ne tient compte d'aucune restriction de politesse, de hiérarchie ou d'intérêt. Cette complicité nous permet de croire ainsi en la constitution d'un discours épistolaire instructif, diversifié et honnête.

RINA LASNIER

Le second dialogue à propos duquel j'interviendrai est celui qui réunit Marie Le Franc et la poète québécoise Rina Lasnier. Née en 1911, Rina Lasnier a consacré toute sa vie à l'écriture et essentiellement à la poésie. Membre-fondateur de l'Académie canadienne-française en 1944, de la Société des écrivains canadiens, et membre d'honneur de l'Union des écrivains et des écrivaines québécois, elle a remporté de nombreux prix prestigieux. Cette auteure, décédée en 1996, sans doute influencée par les écrits de Marie de l'Incarnation, représente un visage mystique dans la littérature québécoise. Le corpus épistolaire Le Franc-Lasnier comprend 42 lettres de Rina Lasnier, conservées dans le fonds « Marie-Le Franc » et 70 lettres de Marie Le Franc contenues dans le fonds « Rina-Lasnier ». Cette correspondance fut échangée assez régulièrement entre 1945 et 1963²¹. Durant ces années, l'œuvre poétique de Lasnier est en plein essor et le talent de l'auteure est déjà reconnu grâce au prix David obtenu en 1943 pour *La mère de nos mères*. Les deux femmes s'étaient rencontrées, semble-t-il, lors d'une conférence que la romancière avait prononcée à Montréal, à l'hôtel Windsor, plusieurs années auparavant. Cette communion portait sur son « enfance aux pieds nus », et avait été suivie d'une invitation à déguster un thé à laquelle Rina Lasnier fut aussi conviée. Puis, c'est au cours de réunions dans le salon des Barbeau que la poète entend parler de la romancière. C'est ici aussi que les deux femmes se rencontrent et apprennent à se connaître avant de devenir amies :

21. Notons toutefois une coupure de deux années (1949-1951) dans la correspondance de Rina Lasnier.

Je me souviens très nettement de cette causerie que vous présentiez à Montréal (Hôtel Windsor), il y a quelques années, et ma jeunesse y avait trouvé un plaisir extrême ! Vous racontiez votre belle enfance aux pieds nus ; cette enfance qui servait de figure de proue au « passeur », votre cher grand-père. Et après la conférence, la confiance où vous aviez eu l'esprit d'inviter vos amies pour échapper à la fadeur d'un thé trop sucré de snobisme, vous aviez ri de tout cœur avec les vôtres sans vous soucier des curieuses et des mondaines. Je me délectais de cette simplicité, moi la sauvage alors si peu indulgente aux apprivoisements qui amoindrissaient les ailes et fanent les enfances. Je vous connais donc un peu et chaque fois que nous avons parlé de vous, chez vos amis Barbeau, ce fut pour la plus sincère estime et la plus vive admiration (lettre de Lasnier, 20 mars 1946).

Ayant commencé sa carrière par la poésie, Marie Le Franc est très attentive au cheminement et à la progression de son amie. Même si leur style et leur objet sont antagonistes, elles aiment discuter de ce genre et s'informer des acteurs qui le pratiquent. Étant donné leurs divergences d'opinions, les réflexions des deux femmes mènent parfois à des débats, voire à quelques querelles. Cela dit, elles s'estiment et s'admirent mutuellement, et, malgré un degré d'intimité moindre que celle qui existe dans la correspondance à Barbeau, cet échange représente une source d'informations tout aussi précieuse quant à la vie littéraire de l'époque.

Les lettres de Marie Le Franc sont, pour la plupart, expédiées depuis Sarzeau, et écrites à des personnalités influentes du réseau intellectuel québécois et constituant, d'abord, un lien institutionnel et un instrument de sociabilité littéraire. Elles sont aussi adressées à deux amis très chers. Pour ces raisons, les textes de Marie Le Franc recouvrent quelques champs sémantiques relativement récurrents et différents. Ainsi, outre des informations d'ordre privé à propos de la vie quotidienne, nous y découvrons des commentaires concernant l'atmosphère de Sarzeau, la nostalgie du Canada, la

difficulté du travail d'écriture, les comptes rendus de lecture, la lenteur éditoriale, les événements institutionnels, les relations franco-québécoises, l'itinéraire des amis écrivains... Mais, afin de respecter la tonalité donnée à ce collectif, cette étude se limitera à trois thématiques plus susceptibles d'être en accord avec les présentations voisines, à savoir : la Bretagne, le Canada et l'écriture, sachant que cette réflexion sera essentiellement consacrée à la relation particulière qu'entretenait Marie Le Franc avec chacune d'elles.

LA DOUBLE LOGIQUE IDENTITAIRE : ENTRE L'INERTIE DE SARZEAU...

Jusqu'en décembre 1951, Marie Le Franc écrit ses lettres de - puis son village natal, situé dans la presqu'île de Rhuys. Ce village, elle le décrit souvent comme une communauté isolée, d'où la vie sociale et culturelle est absente, et dont les habitants, préoccupés par leurs tâches quotidiennes, « ne disent rien, ne saluent pas, filent tout droit » (lettre à Barbeau, 14 décembre 1933). Elle caractérise elle-même Sarzeau comme étant le « village dans sa vie d'apparente inertie. Chacun vit pour soi, pour sa famille exclusivement. La vie sociale n'existe pas » (lettre à Barbeau, 12 novembre 1950). Comme ses concitoyens, Marie Le Franc y consacre la majorité de son temps à l'entretien de sa maison et de son jardin, mais aussi à de longues promenades en bord de mer. Car la mer demeure pour elle source d'inspiration et de réconfort. Elle se la représente « comme un socle puissant [et] inchangé » (lettre à Lasnier, 24 septembre 1958), comme une étendue auprès de laquelle elle revient afin de renouveler son identité marine²². La romancière sait qu'elle doit à la mer sa personnalité toujours déjà contrariée et sa destinée singulière car « [l]a mer écrit, dès leur naissance, l'histoire future des êtres qu'elle a portés dans son sein, verse en eux son tourment, son frisson, sa fièvre, ses contradictions, sa plaie d'en

22. Voir Marie LE FRANC, *Enfance marine*, Le Faouët, Liv'Éditions, coll. « Létavia », [1959] 1996.

dessous, ce besoin de revoir les lieux où elle se brisa, cette obstination égale à s'en aller et à revenir, ce désir et cette impossibilité de se dépasser, qui sont humains²³ ». C'est pourquoi son regard et son cœur resteront inlassablement tournés vers la presqu'île de Rhuy. L'originalité même de la géographie du lieu, la façon dont il protège la mer qui s'y réfugie, déterminent son cachet unique. Par conséquent, que ce soit au Québec ou en Bretagne, c'est son accès difficile qui rendra, pour Marie Le Franc, le lieu attirant, et ce sera son accès difficile qui déterminera la ténacité des hôtes qu'il abrite :

[...] j'habite une presqu'île voilà tout, et une presqu'île ne signifie pas que la mer déborde de partout, qu'on la voit de tous les côtés. Il faut au contraire la chercher. Mais peut-être que ce que l'on doit chercher n'en a que plus de valeur. Non pas peut-être mais certainement (lettre à Lasnier, 5 janvier 1951).

Quant à sa maison, elle la personnifie souvent et voit en elle une amie fidèle malgré les absences ; mais elle aussi vieillissante. Cette maison, si « banale d'aspect, et qui se désagrège malgré [ses soins], [lui] rappelle chaque jour [qu'elle serait] une ingrate d'oublier qu'elle [lui] offre la sensation du chez-[soi], un repos, une indépendance appréciables après les trépidations des différents pied-à-terre expérimentés à Montréal » (lettre à Lasnier, 13 juin 1951). Cependant, malgré l'affection sincère qu'elle porte à sa maison, à son village et à la mer, malgré le fait que la presqu'île soit le lieu même du ressourcement et du repos, Marie Le Franc, évoque, dans la majorité de ses lettres, sa solitude et son ennui. En janvier 1947, elle fait remarquer à Lasnier qu'« on ne se fait plus d'amis quand on revient au bout de longues années à sa terre natale » (lettre à Lasnier, 6 janvier 1947). Il est certain que Marie Le Franc jouit, depuis longtemps, d'une réputation négative, conséquence de son départ pour l'Amérique en janvier 1906. À cette époque, personne n'admet facilement cette décision. Nous

23. *Ibid.*, p. 74.

pourrions ici reprendre les propos de François Ricard qui établit une situation similaire lorsque Gabrielle Roy entreprit de quitter sa petite ville du Manitoba pour l'Europe, en 1937 :

Personne n'y comprend rien à ce départ ; on parle d'idée saugrenue, de folie de jeunesse, tantôt de trahison pure et simple. [...] Que diable va-t-elle faire là-bas demandent les uns, et d'où lui vient son argent ? On n'a pas idée, en ces temps de chômage, de quitter un poste stable et bien payé pour se lancer ainsi à l'aventure, surtout lorsqu'on est une jeune femme seule, sans compagne de voyage ni mari. Pour qui se prend-elle, disent les autres ; croit-elle si facile de réussir là où tant d'autres ont échoué ? Quel orgueil, quelle ingratitude ; comment peut-elle ainsi dé-laisser sa pauvre mère âgée et malade !²⁴.

Mais cette solitude semble moins être la conséquence d'une incompréhension ancienne et d'une absence de présence affective que du manque d'échanges intellectuels. Ainsi elle avoue à Barbeau : « Je suis ici dans le désert. Et par désert, j'entends moins le village où je vis que ce qui constitue mon propre désert. Ou plutôt les deux se confondent » (lettre à Barbeau, 11 mai 1934). Et elle éprouve une véritable impression d'abandon : « Je suis seule au monde, seule à exister²⁵ » (lettre à Barbeau, 5 novembre 1951).

À cela s'ajoute une profonde nostalgie de la terre canadienne et de ses amis de là-bas. Elle confie qu'elle « continue à être hantée par les visages canadiens, visages de [s]on autre vie, ceux [qu'elle] ne voyai[t] à peine, au temps où [elle] étai[t] vivante parmi eux » (lettre à Barbeau, 11 mai 1934). Elle se dit « malade d'un manque d'espace, butant contre l'absence de projets, [contre] l'incuriosité de demain » (lettre à Lasnier, 13 juin 1951). À ce propos, certains

24. François RICARD, *Gabrielle Roy. Une vie*, Montréal, Boréal, 2000 [1996], p. 174-175.

25. Notons d'ailleurs l'ambiguïté de cette assertion : si Marie Le Franc conçoit que l'existence se définit, d'abord, par la réalisation intellectuelle, il est certain que, à Sarzeau, étant donné l'absence d'échanges culturels, elle ne peut être que « seule au monde, seule à exister ».

commentaires permettent de penser que la romancière se croyait largement incomprise par les habitants de Sarzeau, par le simple fait que ceux-ci, sédentaires, ayant toujours vécu en Bretagne et ne connaissant, pour beaucoup, que la presqu'île, ne peuvent se représenter ni la richesse, ni l'excitation des voyages et, encore moins, l'intensité du Canada. Nous pourrions ajouter d'autres hypothèses, selon lesquelles elle voulait garder pour elle un jardin secret canadien ou ne pas dévoiler, selon un désir égoïste ou pudique, l'aspect québécois de sa personnalité. En décembre 1948, alors qu'elle se trouve à Montréal, Marie Le Franc écrit à Lasnier que « des amis [lui] font signe, là-bas, sur le rivage de France. Mais écrire ! Déplacer une montagne. Essayer de dire des choses qui sont si bien à l'état de montagne, brutes, inexprimées, ensommeillées » (lettre à Lasnier, 26 décembre 1948).

Les sentiments de solitude et d'incompréhension, le désir inassouvi d'échanges culturels, le secret canadien constituent les principales raisons pour lesquelles Marie Le Franc se sent parfois une étrangère à Sarzeau. « Et vous savez qu'il y a de quoi désapprendre à parler, écrit-elle à Barbeau en décembre 1934. Chacun se terre ici. Chacun se laisse constamment dévorer par la routine quotidienne. [...] Il est vrai que moi je suis une étrangère, revenue au pays après d'innombrables années » (lettre à Barbeau, 27 décembre 1934). Les fréquentes et longues absences impliquent que chaque retour soit suivi d'« une période de réassimilation. Il faut se réhabituer aux chemins plats, mouillés, que l'on pousse devant soi comme si l'on poussait une brouette, une charrue, regarder le paysage de bas en haut » (lettre à Lasnier, 5 janvier 1951).

Malgré tout, elle accepte qu'il ne faille pas trop exiger de la petite communauté de Sarzeau. Jamais Sarzeau ne pourra égaler Montréal du point de vue de la dynamique culturelle. Ainsi avoue-t-elle encore une fois à Barbeau, en décembre 1955 : « Bien sûr, je ne puis m'attendre à ce que ce petit groupement humain qui s'appelle Sarzeau et dont je reconnais à peine quelques visages, remplace les amitiés si vivantes, si vigilantes – à l'occasion, agressives et contradictoires, hurra ! – qui créaient une aura à la Ville Tentaculaire » (lettre à Barbeau, 26 décembre 1955).

... ET LA FOUGUE DE MONTRÉAL.

Dans la correspondance, la nostalgie du Canada, « le grand pays sauvage qui revêt souvent face humaine » (lettre à Lasnier, clinique Sainte-Claire, Vannes, 9 mai 1960), est omniprésente. La neige, la forêt et Montréal sont les images québécoises qui reviennent sans cesse. Ces trois éléments sont, avant tout, sources d'inspiration.

La neige votre amie et la mienne, écrit-elle à Lasnier, en décembre 1961. La neige canadienne, celle qui représente une terre ronde comme une orange, mais toute blanche, qui n'admet pas les dorures menteuses. Ou encore la neige qui jette sur la terre, dans un mouvement de vague, son manteau plat pour que les hommes puissent marcher dessus sans heurt (lettre à Lasnier, Saint-Germain-en-Laye, 21 décembre 1961).

Et la forêt, où « il faut vraiment aller respirer les arbres. Ceux-ci laiss[ant] tomber, parfois, des idées » (lettre à Lasnier, 8 mars 1949). Car le Canada, ce sont d'abord des espaces infinis, des millions de lacs, la neige immaculée, des arbres centenaires... autant d'éléments naturels qui manquent d'abord à Marie Le Franc :

Non je ne suis pas « ennuyée », mais couvrant plutôt le mal de ne plus respirer un air qui me manque, dur, sauvage. [...] Je regretterai toujours les petites routes engorgées de neige, habitées par la neige seule. [...] Elles sont symboliques d'un certain Canada que nulle autre terre ne peut remplacer (lettre à Barbeau, 26 décembre 1955).

Et puis, il y a Montréal, « *ma ville*²⁶ », inscrit-elle en soulignant le possessif. Montréal, « nerveuse, désobéissante, bruyante comme

26. Lettre à Lasnier, Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier 1953. Ce « Montréal, ma ville », est un cri qui revient sans cesse non seulement dans la correspondance, mais aussi dans les ouvrages de la romancière, jusqu'à la fin de sa vie et jusqu'aux dernières pages de son œuvre. Voir, par exemple, *Enfance marine*, op. cit., p. 141.

une enfant gâtée, et qu'on a tant de peine à mettre au lit à une heure raisonnable le soir, elle qui est fougue et déraison » (lettre à Lasnier, Paris, 15 février 1953). À Sarzeau, l'écrivaine s'ennuie de Montréal. C'est pourquoi elle cherche à retrouver l'air de « [sa] ville » dans les journaux et revues que lui envoient ses deux amis : « Je voulais vous remercier de votre gentillesse, de votre obligeance à m'envoyer les journaux. Je vis ainsi à Montréal, dans une atmosphère que j'aimais et qui m'entoure plus que jamais » (lettre à Barbeau, 19 décembre 1946). Elle a si peur d'être oubliée qu'elle cherche constamment à obtenir des nouvelles de ses amis canadiens et à se rappeler à leur bon souvenir. « Parlez-moi aussi de Montréal, de nos amis. J'ai toujours faim et soif de leurs nouvelles » (lettre à Lasnier, Saint-Germain-en-Laye, 18 février 1952), implore-t-elle. Quelques mois plus tard, elle précise qu'elle est « tout à fait désorientée quand [elle] ne [peut] exactement situer [s]es amis » (lettre à Lasnier, 14 août 1952). Et encore, dans cette lettre :

J'ai hâte de recevoir de droite ou de gauche, et de vous quand vous aurez un bout, une miette de loisir, des nouvelles des uns et des autres. En me rattachant à ces bribes, je me fais l'effet de cet enfant de Millevoye qui rattachait par un fil les feuilles aux arbres d'automne pour empêcher une catastrophe, la catastrophe du détachement. Je tiens bon, je fais face (lettre à Barbeau, Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier 1955).

Barbeau consent alors volontiers non seulement à informer son amie des événements canadiens, mais à solliciter ses collaborateurs littéraires afin que ceux-ci n'oublient pas la romancière. Le critique représente ainsi un véritable intermédiaire entre Marie Le Franc et le milieu culturel québécois. Ces interventions sont qualifiées d'« interventions exotextuelles » par Chantale Gingras²⁷, en tant qu'elles ne touchent « qu'aux aspects institutionnels de la littérature, tels que l'édition, la diffusion et la reconnaissance²⁸ ».

27. Chantale GINGRAS, *op. cit.*, p. 124.

28. *Ibid.*, p. 125.

Effectivement, Barbeau prend l'initiative de lier Marie Le Franc à la communauté littéraire montréalaise, afin que l'auteure exilée n'en soit pas écartée :

Rina Lasnier vous a envoyé ses Madones. J'ai demandé à Jovette Bernier de vous adresser son Deuil en rouge et à Choquette de vous écrire. Cécile Chabot, que vous n'avez pas connue, doit aussi vous faire hommage de deux de ses contes. [...] Nos amis Ostiguy se sont acheté une maison de campagne voisine de la nôtre. [...] Chauvin est venu passer quelques jours avec moi à la Barbotière. Sa vue baisse terriblement. Vous savez sans doute que Francœur a été tué dans un accident d'auto avec Léo-Paul Morin (le pianiste) et deux autres compagnons. Je suis sans nouvelles de Mme Furness et je ne vois jamais Paul Morin qui a perdu tous ses engagements à la radio...²⁹.

La crainte la plus aiguë de Marie Le Franc est effectivement d'être déliée de ses amitiés montréalaises, d'être oubliée du Québec. Le silence l'angoisse. Elle se dit victime de la souffrance d'avoir à « subir jour après jour » le « néant », l'absence de nouvelles de la part des visages de l'autre rivage (lettre à Lasnier, 9 décembre 1952). Pourtant, ses amis québécois ne l'oublient jamais, même s'ils sont parfois silencieux. Pour témoignage concret, en 1952, la collecte de fonds entreprise par Lydia-Louis Hémon³⁰ et organisée par Victor Barbeau auprès des amis canadiens lorsque Marie Le Franc est malade et démunie :

De très intimes amis à vous m'ont chargé de vous transmettre, avec leurs meilleurs vœux de rétablissement, une certaine somme d'argent. [...] Personne n'ignore ici dans quelles difficultés matérielles se débattent les Français et

29. Lettre de Barbeau, 26 novembre 1945. Voir aussi les lettres du 16 avril 1951 et du 6 septembre 1953.

30. Lydia-Louis Hémon était la fille naturelle du romancier Louis Hémon. Elle avait entretenu une amitié sincère avec Marie Le Franc sur la fin de sa vie.

il n'est donc que très naturel que nous pensions à vous rendre la vie moins dure. Mettez-vous à notre place : n'en feriez-vous pas autant ? (lettre de Barbeau, 6 mars 1952).

La correspondance permet aussi d'affirmer que le quotidien canadien de Marie Le Franc est souvent actif et pluridisciplinaire. En 1950, elle écrit à Lasnier que, dernièrement, elle a « pass[é] le week-end au lac Supérieur » ; qu'elle a fait « un voyage dans le voisinage de Québec » et qu'elle s'apprête à partir avec son neveu Louis pour la région de Tremblant. Elle ajoute qu'elle a « été très occupée » à Montréal, qu'elle y a « vu des amis, écouté le téléphone [et] écrit une petite série de six papiers pour la radio » (lettre à Lasnier, 29 juillet 1950). À Sarzeau, ces diverses activités, physiques et intellectuelles, à commencer par la vie institutionnelle des lettres, lui manquent. « N'oubliez pas de me tenir au courant des découvertes dans le monde, le cher monde des Lettres Canadiennes » (lettre à Barbeau, 19 mars 1946), écrit-elle, après déjà sept années d'éloignement. De même, elle recherche des précisions auprès de Lasnier : « Parlez-moi un peu de votre vie à Saint-Jean[-sur-Richelieu]... Y'a-t-il un petit noyau littéraire ? Des tempéraments d'écrivains ? » (lettre à Lasnier, 6 janvier 1947), demande-t-elle à son amie.

Pour maintenir ininterrompu le fil québécois, Marie Le Franc participe aux trop rares événements franco-canadiens qui ont lieu en France où, au début des années 1950, on commence enfin à reconnaître la qualité de la littérature canadienne-française. Cet intérêt apparaît d'ailleurs comme un prétexte ou un instrument d'approche et de renforcement des relations entre la France et le Québec³¹. Quoi qu'il en soit, l'auteure ne manque jamais une occasion de raconter ces événements, qui restent, malgré la détente, encore bien discrets et peu nombreux :

31. Surtout après la polémique engendrée par l'ouvrage de l'écrivain québécois Robert Charbonneau, *La France et nous*, en 1947.

J'avais vu dans un journal que la Société des Gens de Lettres donnait une réception en l'honneur d'Alain Grandbois et de Ringuet, en la présence de l'ambassadeur Jean Désy et de l'attaché culturel René Garneau. [...] René Garneau a parlé excellemment d'Alain Grandbois et de Ringuet, en mettant, il me semble, le poète au haut de l'échelle. Ou bien ai-je eu ce sentiment parce que mon cœur votait pour lui. Des artistes de la Comédie Française ont récité des extraits des deux écrivains. Grandbois n'eût pas trouvé pour ses vers de meilleurs interprètes que Jeanne Boitel. Je dois dire cependant que les claquements de mains du public étaient plus nourris et plus sonores quand il s'agissait du prosateur, ce dont il ne faut pas s'étonner. À la fin, René Garneau s'est interrompu dans sa présentation en annonçant qu'on venait de lui apprendre qu'Alain Grandbois était dans la salle. Et j'étais plus emballée que lui en le voyant s'avancer vers le trône des élus. Je revivais la soirée où jadis, chez vous, je faisais la connaissance du poète. J'ai regretté, depuis, de n'avoir rien su, à ce moment-là, de son œuvre, et de sa valeur. [...] Il avait très peu parlé chez vous, et j'ai l'impression d'avoir bavardé, ce soir-là, et le regret, je le répète, de l'avoir ignoré (lettre à Barbeau, 7 avril 1956).

Incessamment, loin de Montréal et de sa communauté littéraire, Marie Le Franc a cherché à maintenir le lien par les moyens dont elle disposait, à commencer par les correspondances mais aussi par les envois de livres et de revues et la participation aux quelques événements franco-canadiens organisés en France. Barbeau, son fidèle ami, et « [s]a petite Rina » sont restés, jusqu'aux derniers instants, les intermédiaires les plus précieux entre elle et le monde des Lettres canadiennes.

L'ÉCRITURE COMME EXUTOIRE DU DILEMME IDENTITAIRE

Dans cette situation ambivalente et pour stabiliser l'équilibre précaire entre ses « deux exils³² », Marie Le Franc se plonge dans la lecture et l'écriture. Elle lit énormément, car, selon elle, « on s'imbibe de grandeur » à lire (lettre à Barbeau, 27 décembre 1934) ; et elle s'intéresse à tout, qu'il s'agisse de récents romans primés ou de nouvelles publications québécoises. Quand elle vit à Sarzeau, Barbeau et Lasnier lui font régulièrement parvenir des ouvrages et revues qu'elle dévore et à propos desquels elle aime proposer quelques commentaires. Ainsi, à la lecture de la correspondance, on repère les noms de Roger Vercel, Gabrielle Roy, Aragon, Ringuet, Alain Grandbois, Françoise Sagan, James Joyce, Félix-Antoine Savard et bien d'autres. La romancière constate qu'elle s'abrutit « par des montagnes de lectures, à tort et à travers » (lettre à Barbeau, 4 décembre 1935). Cependant cette ingurgitation demande à être assimilée et partagée, ce qui, à Sarzeau, nous l'avons vu, reste difficile. En avril 1956, elle constate :

Je ne connais personne autour de moi qui aime à parler livres, qui amorce une conversation sur le sujet livres. Je ne veux pas être personnelle, je n'ai aucun goût pour cela ; mes propres livres ne sont jamais en étalage chez moi ; les quelques amis qui viennent à la maison n'ont pas lu mes livres, ou s'ils en ont lu par hasard un ou deux, c'est pour dire qu'ils ne les comprennent pas, ou que je ne sais pas écrire ! Jugement que quelque bonne âme brûle de me répéter, un jour ou l'autre, fût-ce dix ans après (lettre à Lasnier, 16 octobre 1955).

Le désir de « parler livres » est tel qu'il est évident que les lettres aux amis canadiens, chacun participant à sa manière à la vie littéraire québécoise, deviennent le lieu du compte rendu et de l'analyse

32. Paulette COLLET, *Marie Le Franc, deux parties, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

littéraire. Sans cette conversation épistolaire, l'esprit de la romancière eût été insatisfait, voire frustré. Elle trouve ainsi, dans sa correspondance littéraire, non seulement un lieu de sociabilité, mais aussi un espace d'écoute et de parole complémentaire à son existence quotidienne bretonne.

Mais surtout, à Sarzeau, Marie Le Franc écrit. Cependant, elle a souvent beaucoup de mal à se concentrer et à trouver la motivation nécessaire à la production du premier mot. Selon elle, son « faible » est de travailler avec irrégularité (lettre à Lasnier, Montréal, 18 décembre 1953). De plus, l'écrivaine mène une vie intérieure parfois tourmentée, ce qui nuit à l'inspiration et à l'imagination nécessaires au travail d'écriture, avant tout activité de création, d'autant plus que, particulièrement dans la période d'après-guerre, les soucis du quotidien prennent le dessus. Dans une lettre à Lasnier, elle constate qu'elle n'a « rien sur le métier » et que « [s]a petite vie campagnarde n'est pas favorable à l'inspiration » (lettre à Lasnier, 6 janvier 1947). « Que je suis éloignée de tout travail littéraire, écrit-elle encore, il n'y a que celui de la maison qui compte, un trop grand barrage pour moi³³ » (lettre à Barbeau, 10 septembre 1947).

33. Cette remarque n'est pas sans rappeler une autre fois la vie de Gabrielle Roy qui, elle, ayant acquis que toute tâche domestique et tout souci matériel nuisent au travail d'écriture en perturbant l'esprit, s'est toujours organisée afin de lutter contre cette réalité. Par conséquent, elle délégait, avec dédain, ces responsabilités à quelque personne de son entourage, ce qui lui permettait de se concentrer et de se consacrer uniquement à son « métier d'écrivain ». Voir François RICARD, *op. cit.* Citons par exemple : « D'ailleurs, la conscience d'écrivain de Gabrielle Roy gardera toujours le souvenir, sinon la nostalgie, de cette époque idéale, comme si elle y voyait une représentation exemplaire de ce qu'est l'écriture : un abri contre le monde, et de ce que l'écriture demande : le silence des passions, une disponibilité totale et l'oubli de toute préoccupation matérielle, conditions que seule la présence auprès de soi d'une figure bienveillante et entièrement dévouée, peut rendre possible » (p. 190, et nous retrouvons des commentaires similaires, p. 215 et p. 386-387, entre autres). Présence dont, malheureusement, Marie Le Franc n'a jamais eu le privilège. Peut-être devrait-on lui accorder d'autant plus de mérite.

Confrontée à un certain vague à l'âme, la romancière confie volontiers sa solitude et son ennui, faisant de la lettre une page de journal intime. Elle rend compte de ses périodes de découragement, de ses phases de désintéressement pour la lecture et l'écriture. Ainsi cet extrait de la lettre à Barbeau datée du 12 août 1946 : « Moralement : atonie, incapacité de s'intéresser à rien ». Ou encore cette autre lettre, un an plus tard : « Je ne fais plus rien. J'attends » (lettre à Barbeau, 23 juin 1947). Nous trouvons une profusion d'exemples à propos de ces états d'âme. Cela montre que Marie Le Franc, dans ces échanges, apparaît comme une personne mélancolique voire tourmentée, ce qui empêche la concentration et l'imagination d'opérer. « Ne me demandez pas ce que je fais, ce que je deviens. Suis dans un état larvaire. Tout est toujours remis à demain. Il y a eu un réveil printanier pour les arbres de mon jardin. Mais ces réveils-là ne sont pas garantis aux individus » (lettre à Barbeau, 11 mai 1955).

Et le travail, et le vrai, celui qui compte ? Pas écrit une ligne. Personne n'y perdra rien... Mais moi je perds tout ? Et je ne pense pas aux maigres billets que rapporte chez nous la littérature autour de laquelle il y a trop de rongeurs de la plume. Je veux dire que pour moi comme pour vous, au fond, l'intérêt capital et personnel de l'existence, c'est d'essayer de la traduire par des mots (lettre à Barbeau, 30 mars 1951).

Quoi qu'il en soit et pour conclure cette lecture, il apparaît évident que ces trois champs, la Bretagne, le Canada et l'écriture, bien que sources de souffrance et de malaise, sont inséparables et nécessaires à l'équilibre de Marie Le Franc. Le paradoxe existentiel est tout entier entre ces trois besoins. En effet, elle confie à Lasnier que sa « pensée comme toujours voyage entre [ses] deux pays » (lettre à Lasnier, Montréal, 18 décembre 1953). Les « deux pays », symbolisés respectivement par la mer et la forêt, forment ensemble « une harmonie, une symphonie de l'une à l'autre, la forêt et la mer, harmonie, symphonie entre le tamarin au long balancement de vague et le sapin fuselé qui se content[e] d'un petit mouvement

mesuré qui [est] plutôt un frisson » (lettre à Lasnier, 24 septembre 1958). Cette image symbolique signifie la complémentarité entre l'éternel silence de Sarzeau et la ponctuelle frénésie de Montréal, et inversement, si bien qu'au contact de l'un c'est l'autre facette qui manque³⁴. Ces deux lieux ressemblent à la face et l'envers d'une même nature féminine, à la fois austère et fantasque, douloureuse et vigoureuse. Quant à l'écriture, elle se présente comme l'expression de cette nature, où l'identité est libre de vagabonder d'une rive à l'autre, d'une préférence à l'autre. L'écriture devient alors un instrument au service du manque, l'exutoire du déchirement.

HOMMAGES CANADIENS

Les échanges Le Franc-Barbeau et Le Franc-Lasnier ont aussi le précieux avantage de rendre compte explicitement de l'importance qu'eut le passage de Marie Le Franc au sein de la communauté littéraire québécoise des années 1920 à 1950. Cet aspect fera donc nécessairement l'objet d'une autre analyse. Ces deux témoignages ne sont pas uniques et plusieurs autres personnalités influentes du milieu des lettres canadiennes-françaises ont en commun ce jugement favorable, voire admiratif, vis-à-vis d'une œuvre vraie et originale, et d'une personnalité sincèrement dévouée à l'émergence d'une littérature québécoise moderne autonome. C'est pourquoi, pour terminer, je me propose de souligner le respect de quelques intellectuels et amis québécois fidèles, dont les témoignages ne font que confirmer la valeur de l'œuvre et de l'auteure.

D'abord, évoquons ces deux importants acteurs littéraires : Louis Dantin et Claude-Henri Grignon. Louis Dantin est né en 1865³⁵. D'abord poète et romancier, il fut surtout un critique

34. Lettre à Lasnier, 23 septembre 1962 : « Pardonnez cette lettre grincheuse ma bonne petite Rina : je crois que ce qui me manque c'est le Canada, ce voyage qui devait se faire en juin 1960, ce suprême voyage ».

35. Pour les indications biographiques, je me suis référée au *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, Montréal, Fides, 1980.

culturel très influent au début du xx^e siècle. Participant aux activités de l'École littéraire de Montréal, il est resté connu comme le « découvreur » du jeune poète prodige Émile Nelligan. C'est en 1921 que commence sa relation épistolaire avec Marie Le Franc, après que celle-ci l'eut remercié pour son article élogieux concernant *Les voix du cœur et de l'âme*, que le critique publia dans *La Revue moderne*³⁶. Leur échange durera jusqu'en 1928. Malheureusement, nous ne possédons qu'une lettre de Dantin, lettre datée du 30 mai 1925, dans laquelle le critique propose quelques commentaires élogieux concernant *Grand Louis l'innocent* :

C'est cette qualité d'audace naïve, j'allais dire d'inconséquence, c'est cette vérité rudimentaire et franche, allant droit au fond des instincts humains, que j'apprécie le plus dans votre livre, et c'est par là, à mon avis, qu'il touche au grand art. [...] Vous ne trouverez de justice que devant les critiques de France, qui savent, eux, démêler la beauté d'une œuvre. [...] Voilà une Marie Le Franc audacieuse et passablement hérétique ! [...] Veuillez voir dans cette longue diatribe une preuve nouvelle de l'intérêt que je porte à vos œuvres et de mon admiration pour votre talent. Vous êtes le seul auteur qui m'arrachiez encore parfois des effusions critiques : pour tous les autres je suis plus muet que Grand-Louis (lettre de Dantin, Cambridge, 30 mai 1925).

De l'autre versant, à savoir les lettres que Marie Le Franc a adressées à Dantin, nous bénéficions d'une édition publiée en 1967 par Gabriel Nadeau³⁷. Nous y découvrons 18 lettres de la romancière, dans lesquelles elle discute de son œuvre encore balbutiante, de ses hésitations et de ses inquiétudes quant à son travail et où elle recherche les conseils avisés d'un mentor disponible et efficace.

36. Louis DANTIN, « *Les voix du cœur et de l'âme* de Marie Lefranc [sic] », *La Revue moderne*, 15 avril 1921, p. 12-15.

37. Marie LE FRANC, *Lettres à Louis Dantin*, recueil constitué et présenté par Gabriel Nadeau, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1967.

Ainsi la correspondance entre Marie Le Franc et Louis Dantin représente avant tout une relation d'enseignant à enseigné, une mise en route institutionnelle.

Autre témoignage critique intéressant : celui de Claude-Henri Grignon. Débutant par une carrière de fonctionnaire, il devint journaliste en 1920. Romancier et essayiste, il a collaboré à de nombreuses revues, dont *Le Canada* et *L'Ordre*, et il a écrit pendant six ans des pamphlets célèbres sous le pseudonyme de Valdombre. Lauréat du prix Athanase-David pour *Un homme et son péché* en 1935, il a aussi été membre de l'École littéraire de Montréal et de la Société royale du Canada. Le fonds « Marie-Le Franc » contient trois lettres de Grignon, l'une de 1931 et les deux autres de 1933, celles-ci étant signées « Valdombre ». En 1931, le critique culturel félicite son interlocutrice pour ce « livre extraordinaire » et « supérieur par la profondeur de pensée et l'originalité quasi foudroyante de sa prose » qu'est *Inventaire*. Dans cette même lettre, il propose une ode d'un lyrisme extraordinaire, dont voici quelques lignes :

Votre beau livre fut pour moi une révélation. J'ai tenté de le dire avec tout mon amour des grandes et belles choses [...] et vous êtes un témoignage ÉCRASANT [c'est Grignon qui souligne] de la bonté de votre œuvre que vous vous devez de poursuivre jusqu'à ce que le public enfin instruit, enfin étonné, enfin amoureux, vous lise à genoux en versant des larmes d'admiration (lettre de Grignon à Marie Le Franc, Sainte-Adèle, Québec, 6 août 1931).

Enfin, dans l'une de ses lettres, il insiste sur le fait que la romancière appartient à la littérature canadienne car, selon lui, personne mieux qu'elle n'aura compris l'âme et la nature de ce pays (lettre de Grignon, Sainte-Adèle, 16 avril 1933).

Nous devons aussi évoquer quelques autres personnalités institutionnelles qui ont soutenu la carrière et remarqué le talent de la romancière. D'abord, Gustave Lanctôt. Né en 1883, journaliste, conservateur des Archives, professeur, il fut surtout président de la Société historique du Canada, de la Société royale du Canada et de

la fondation de la Société des écrivains canadiens. C'est dans le cadre de cette fonction qu'il fut le plus dévoué à Marie Le Franc, lui octroyant, dès août 1950 une allocation mensuelle, bien qu'elle ne fût pas un écrivain de citoyenneté canadienne. Les cinq courriers que j'ai lus témoignent effectivement de sa fidélité et de son enthousiasme devant l'œuvre de Marie Le Franc. Par exemple, ce commentaire sur *Héliel fils des bois* :

La psychologie y cerne davantage cet être peu communicatif, souvent monosyllabique, renfermé, qu'est le canadien des forêts du Nord. J'en poursuis la lecture avec un intérêt grandissant et je crois que le Québec ne peut manquer de vous être reconnaissant de cette analyse et de ces portraits. Je vous en félicite et m'en réjouis, car c'est un nouveau droit à la sollicitude de la Fondation [des écrivains canadiens] qui vous en garde sa gratitude et son appui (lettre de Lanctôt, Ottawa, 26 juin 1952).

C'est en tant qu'appui littéraire influent que Léo-Paul Desrosiers fut aussi une autre personne ressource pour Marie Le Franc. Né en 1896, journaliste, traducteur et conservateur de bibliothèque, Desrosiers est aussi connu en tant que collaborateur à *Notre Temps*, membre de la Société des Dix, de la Société royale du Canada et membre fondateur de l'Académie canadienne-française. Il reçut de nombreux prix pour son travail d'écrivain. Son dossier comprend six lettres datées de 1959 à 1963. Dès janvier 1959, il annonce la prise en charge éditoriale d'*Enfance marine*, qu'il estime être le « plus beau livre » et qu'il croit « destiné à un brillant avenir » (lettre de Desrosiers, Saint-Sauveur-des-Monts, 17 janvier 1959). Il surveille le cheminement du manuscrit chez l'éditeur Fides et informe régulièrement l'écrivaine des impressions que son livre suscite au Québec :

Et surtout, ne croyez pas, Mademoiselle, que vous me devez quelque chose. C'est nous qui vous devons tous beaucoup pour d'innombrables raisons : nous avoir appris à voir notre pays, à l'exprimer. Et vous êtes venue

ici quand notre développement littéraire était élémentaire et vous avez dû en souffrir. [...] Je suis sûr que vos amis canadiens ne voudraient pas que vous perdiez votre temps à avoir de la reconnaissance ; ils ne vous demandent que d'écrire encore... et sur n'importe quoi. Il faudrait vous dire aussi que vous avez semé, une moisson lève, mais si tard, si tard, si tard (lettre de Desrosiers, Saint-Sauveur-des-Monts, 25 mars 1959).

Dans sa dernière lettre, fervent admirateur, il veut réconforter l'exilée : « Il me semble que vous pouvez vous consoler en pensant que vous laissez une œuvre solide qui demeurera ; qui est profondément inscrit[e] dans les lettres canadiennes, et dans les lettres françaises » (lettre de Desrosiers, Saint-Sauveur-des-Monts, 8 juin 1963).

Un autre correspondant auquel nous devons faire allusion est Louvigny de Montigny. Dans le dossier qui lui est attribué dans le fonds d'Ottawa, nous trouvons 12 lettres l'impliquant. Né en 1876, Montigny fut d'abord journaliste. Il participa à la fondation de l'École littéraire de Montréal et publia quelques contes et poèmes. Fondateur et rédacteur du journal *Les Débats* (1899), il obtint en 1910 un poste de traducteur au Sénat du Canada et le conserva jusqu'en 1955. Propagandiste de *Maria Chapdelaine* au Canada, il est aussi l'initiateur de la nomination du lac « Marie-Le Franc » en 1934. C'est d'ailleurs afin de satisfaire cette requête qu'il rédige un éloge – peut-être un peu familier ! –, de son amie Marie Le Franc à l'attention d'Honoré Mercier, alors ministre québécois des Terres et Forêts :

Ton gouvernement et toi-même n'aurez jamais si belle occasion de reconnaître l'affection et le talent que cette admirable écrivain [...] a mis à célébrer la nature canadienne. [...] Tu dois connaître aussi son autre volume « Au pays canadien-français » où nous trouvons les plus belles pages qui se puissent trouver sur nos paysages d'hiver. Et tu sais aussi que cette brave bretonne, qui est devenue canadienne jusqu'[à la] moëlle [...], saisit depuis

vingt ans toutes les occasions pour célébrer « le pays de Québec » (Lettre de Montigny à Honoré Mercier, Ottawa, 30 juin 1934).

C'est en sa compagnie, ainsi qu'avec Gertrude Baskine³⁸ et Robert Choquette, que l'écrivaine se rendit au lac Blue Sea le 20 mai 1933³⁹. Les lettres du dossier Montigny contiennent d'ailleurs des informations essentielles sur ces deux événements que sont l'expédition laurentienne et le baptême du lac « Marie-Le Franc ».

Né en 1905, journaliste, écrivain, homme de radio, bibliothécaire, Robert Choquette termine sa carrière en tant que diplomate en France, puis en Argentine, sans pour autant oublier la littérature. Lauréat de nombreux prix et membre de l'Académie canadienne-française depuis sa fondation en 1945, il fut l'une des précieuses « amitiés littéraires⁴⁰ » de Marie Le Franc. Son dossier épistolaire ne nous offre pourtant que deux lettres, l'une datée de juin 1934, et l'autre d'août 1961. Il est difficile de croire que ces deux courriers furent les seuls étant donné les témoignages qui figurent dans d'autres correspondances, en particulier celles qu'elle a entretenues avec Lasnier et Barbeau. C'est d'ailleurs Robert Choquette qui, alors Consul du Canada à Bordeaux, informe Barbeau de la dégradation de l'état de santé de la romancière en décembre 1964 et confirme son décès en janvier 1965.

38. Gertrude Baskine, voyageuse et écrivaine à ses heures, était une amie de Marie Le Franc. Les deux femmes ont aussi échangé quelques lettres.

39. Nous disposons d'une allusion à cette excursion dans une lettre adressée par Robert Choquette et Gertrude Baskine à Marie Le Franc et datée du 18 juin 1934 : « En souvenir de notre randonnée d'il y a un an... ». Marie Le Franc relate cet événement dans la nouvelle intitulée « Randonnée » publiée dans le recueil *Visages de Montréal*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934.

40. Selon le témoignage de Danièle Choquette, Robert Choquette, accompagné de son épouse et de sa fille, s'était rendu à Sarzeau en juillet 1961 afin de rendre visite à Marie Le Franc, avant de gagner Bordeaux où il devait prendre ses fonctions au consulat général du Canada.

Madame Pierre Messmer⁴¹ nous a téléphoné, pour nous parler de la mort de Marie Le Franc. Il paraît que, les derniers jours, elle se croyait au Canada et qu'il lui arrivait de passer du français à l'anglais. Détail plus important, si l'on peut appeler cela un détail : elle a demandé à mourir avec les secours de la religion.

Le directeur de la Maison de retraite, qui m'avait appris que notre amie était dans le coma, a négligé de m'annoncer sa mort, comme il avait pourtant promis de le faire. C'est donc par le journal, moi aussi, grâce à vous, que j'ai appris la pénible nouvelle. Inutile de vous dire que je partage votre chagrin (lettre de Robert Choquette à Victor Barbeau, 11 janvier 1965).

Pour terminer cet aperçu de la correspondance canadienne de Marie Le Franc, citons ce dernier passage extrait d'une lettre de Rina Lasnier. La poète rend plusieurs beaux hommages à son amie, qu'elle nomme affectueusement « chère Marie de la Neige et de la Mer » (lettre de Lasnier, 6 janvier 1949), en particulier. Cela pourrait être considéré comme un encouragement pour ceux qui travaillent aujourd'hui, avec dévouement, en vue d'une reconnaissance de Marie Le Franc, quand elle permet cette complicité entre Marie Le Franc et Louis Hémon :

Nous disions donc entre nous qu'un jour, quand on prendra le temps et la peine de réviser les jugements et de reclasser les « chef-d'œuvre », vous seriez bien avant Louis Hémon... et par la qualité et par la quantité... [...] On ne voudra pas toucher à Hémon d'ici longtemps mais si grand soit-il, il faudra bien qu'il souffre comparaison et

41. M. et Mme Pierre Messmer étaient alors des amis très proches de Marie Le Franc. Rappelons qu'à cette époque Pierre Messmer avait été nommé ministre des Armées par le Général de Gaulle, fonction qu'il occupera jusqu'en juin 1969, avant d'être ministre des DOM-TOM (1971-1972) et de succéder à Chaban-Delmas, comme premier ministre dans le gouvernement de Georges Pompidou (juillet 1972-mai 1974).

partage sa longue gloire ! Et puis ne serait-il pas le premier à vous appeler près de lui... celui qui vous ressemble de tant de manières ? Un pays qu'on prend ensemble à deux mains de lumière avec le sang de ses veines et de son cœur ; un pays qu'on laisse plus éclairé de son passage [...] doit finir par réunir les deux mains de lumière... et ne point les opposer. Disons que Maria Chapdelaine, c'est la prophétie de votre pure apparition (lettre de Lasnier, 14 février 1949).

La correspondance de Marie Le Franc lève le voile sur les raisons de l'instabilité géographique et affective de celle qui fut toujours déchirée entre deux « provinces », la Bretagne et le Québec, et entre deux statuts, celui de la romancière bretonne et de l'écrivaine canadienne-française. Ces lettres, souvent moroses, parfois remplies d'espérance, nous amènent à réaliser combien l'incertitude identitaire dut être douloureuse. Pour reprendre les mots de Vincent Kaufmann, Marie Le Franc épistolière « serait ainsi le fameux chaînon manquant⁴² » entre la femme et l'œuvre. Comme Rilke, Marie Le Franc fut « apatride, ou cosmopolite⁴³ » et comme lui aussi, par la correspondance, elle se donna une « “patrie” de substitution⁴⁴ ».

42. Vincent KAUFMANN, *L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, 1990, p. 9.

43. *Ibid.*, p. 43.

44. *Ibid.*, p. 45.

BIBLIOGRAPHIE

FONDS D'ARCHIVES

Fonds « Marie-Le Franc », Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa.

Fonds « Victor-Barbeau », Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.

Fonds « Rina-Lasnier », Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.

OUVRAGES

BIRON, Michel, et Benoît MELANÇON (dir.), *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, 1996.

[COLLECTIF], *Présence de Victor Barbeau*, volume publié hors commerce, Montréal, 1963.

COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux parties, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Édition La Presse, 1981.

GIGUÈRE, Richard, « Sociabilité et formation des écrivains de l'entre-deux-guerres. Le cas des réseaux de correspondance d'Alfred Des-Rochers », dans Pierre RAJOTTE (dir.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, p. 35-69.

GINGRAS, Chantale, *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001.

KAUFMANN, Vincent, *L'équivoque épistolaire*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

LE FRANC, Marie, *Visages de Montréal*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934.

LE FRANC, Marie, *Enfance marine*, Montréal et Paris, Fides, 1959.

LE FRANC, Marie, *Lettres à Louis Dantin*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1967, recueil constitué, introduit et annoté par Gabriel Nadeau.

LEMIRE, Maurice (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, Montréal, Fides, 1980.

MARTIN, Michèle, *Victor Barbeau. Pionnier de la critique culturelle et journalistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997.

RACINE, Nicole, et Michel TREBITSCH (dir.), « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », Paris, *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 20, 1992.

RAJOTTE, Pierre, « Les académies : entre l'hétéronomie et l'autonomie », dans Pierre RAJOTTE (dir.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, p. 227-273.

RICARD, François, *Gabrielle Roy. Une vie*, Montréal, Boréal, 2000.

CHRONOLOGIE

DE LA VIE ET DE L'ŒUVRE DE MARIE LE FRANC¹

- 4 octobre 1879 : naissance de Marie Le Franc, fille de Marie-Perrine Botuha et de Louis-Mathieu Le Franc, douanier à la Caserne des douaniers, à Banastère en Sarzeau (Morbihan). À partir de 1883, la fillette sera temporairement hébergée chez ses grands-parents maternels Botuha à Pencadénic à l'occasion de la naissance de ses frères et sœurs ou des fréquents déplacements professionnels du père.
- 1888-1892 : elle poursuit ses études primaires à Sarzeau et, entre 1892-1898, ses études primaires supérieures à Vannes.
- 20 août 1895 : elle reçoit son Brevet élémentaire à Rennes puis, le 28 juillet 1897, son Brevet Supérieur à l'École normale de Vannes.
- Août 1897 : Marie Le Franc postule un poste dans les colonies (Madagascar ou Indochine), mais elle n'est pas retenue. Elle fait donc son stage d'élève-maîtresse à Valognes durant l'année 1897-1898. En septembre 1898, elle prend son

1. Cette chronologie a été préparée à partir des biographies de Paulette Collet (1976) et de Madeleine Ducrocq-Poirier (1981).

premier poste à la Trinité-Porhoët, poste qu'elle gardera jusqu'en juin 1900.

- Mai 1900 : à Paris, elle rencontre le capitaine Jean-Baptiste Marchand, le héros de Fachoda, dont elle s'était éprise et auquel elle avait écrit plusieurs fois. Cette aventure sera transposée dans la nouvelle « Amour 1900 » (nouvelle publiée dans Madeleine Ducrocq-Poirier, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Éditions La Presse, 1981).
- Septembre 1900 : elle reprend ses fonctions d'enseignante à Muzillac, où elle reçoit son Certificat d'aptitude pédagogique, le 2 août 1901, avant d'entreprendre une troisième affectation à Vannes où elle restera jusqu'en juin 1903. À la rentrée suivante, elle est mutée à Colpo, petit village terrien de la presqu'île de Rhuys.
- 1903-1905 : elle entretient une correspondance avec le journaliste canadien-français et rédacteur en chef du journal de Saint-Jean *Le Canada français*, Arsène Bessette (avec lequel elle fut mise en relation grâce à Idola Saint-Jean, enseignante à l'Université McGill).
- Janvier 1906 : Marie Le Franc obtient un congé d'un an de l'Inspecteur d'Académie de Vannes afin de rejoindre Arsène Bessette au Canada. Un soir de janvier 1906, elle gagne Paris pour s'embarquer au Havre, destination Montréal, via New York. Arrivée à la gare de Montréal, elle se trouve seule, avec 100 francs en poche, après qu'Arsène Bessette l'eut abandonnée pour la seule raison qu'il ne l'aurait pas trouvée à son goût, semble-t-il. Dans les semaines qui

CHRONOLOGIE

- suivent, elle est employée comme journaliste à *La Patrie*, puis comme professeure de français.
- 12 août 1906 : publication d'un article de Marie Le Franc dans *Le Nationaliste* d'Olivar Asselin. Cet article, intitulé « Autour d'une tombe », adresse un message critique à l'Inspecteur d'Académie de Vannes pour dénoncer, à la suite du décès de Jacques Kerneur, mort d'épuisement deux semaines avant le concours de l'École normale, le surmenage intellectuel des écoliers de France, et en particulier des plus pauvres d'entre eux.
- Septembre 1908- : journaliste, elle est aussi engagée comme
janvier 1914 professeure de français à l'école de Miss Gardner, 74, rue McGill. Durant cette période, elle retourne en France tous les deux ans pour visiter ses parents vieillissants.
- Janvier 1914- : elle conserve un poste de professeure de
juin 1929 français à la Weston School (18, Severn avenue) de Miss A.B. Stone.
- 1914-1919 : la Première Guerre mondiale l'empêche de retourner en France pendant cinq années. Durant le conflit, elle perdra deux de ses frères : Pierre, qui meurt le 27 avril 1915 lors de bataille de la Butte-du-Mesnil (Marne), et Marcel, tué au combat le 5 juillet 1918 alors qu'il avait à peine 20 ans.
- Fin 1916 : elle aurait entretenu une liaison avec un homme d'affaires canadien-anglais. Cette aventure sera transposée dans la nouvelle « Marionnettes », publiée dans la revue *Europe* (n° 34, octobre 1935).

- Octobre 1917 : après la lecture de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, elle effectue un premier séjour dans les Laurentides.
- 1920 : Marie Le Franc publie son premier recueil de poèmes, *Les voix du cœur et de l'âme*, dont elle finance l'édition, à la Société d'Imprimerie Perrault à Montréal, et qu'elle dédie à ses deux frères, Pierre et Marcel.
- 15 avril 1921 : article élogieux de Louis Dantin, grand critique québécois et découvreur du poète Nelligan, à propos des *Voix du cœur et de l'âme* dans *La Revue moderne* (Montréal, 2^e année, n^o 6, p. 12-15). Cet événement inaugure la correspondance entre Louis Dantin et Marie Le Franc, correspondance qui s'étendra de 1921 à 1928.
- Été 1922 : Marie Le Franc séjourne en Bretagne et glane quelques informations pour une éventuelle « idée de roman ».
- Fin sept. 1922 : de retour au Canada, elle rédige, en deux semaines, le manuscrit de *Grand-Louis l'innocent*. Le 27 octobre, la romancière expédie son manuscrit à un éditeur parisien.
- 15 mai 1923 : publication des *Voix de misère et d'allégresse* aux Éditions Crès à Paris.
- 29 mars 1924 : article élogieux de Valdombre consacré aux *Voix de misère et d'allégresse*, dans *Le Matin* de Montréal. Le 1^{er} août 1924, c'est au tour d'André Fontanas de proposer un autre texte critique enthousiaste consacré aux *Voix de misère et d'allégresse*, dans le *Mercure de France* à Paris.

CHRONOLOGIE

- 12 sept. 1924 : Marie Le Franc reçoit les Palmes académiques de la main de François Albert (ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts) et est faite Officier d'Académie. C'est aussi pendant cet automne, à l'occasion d'une réception donnée par la partie française de l'Association des auteurs canadiens, qu'elle fait la connaissance de l'intellectuel Victor Barbeau, qui deviendra son « meilleur ami » et avec lequel elle entretiendra une longue et riche correspondance jusqu'à la fin de sa vie.
- Fin 1924 : le manuscrit de *Grand-Louis l'innocent* lui est retourné par l'éditeur parisien, avec la mention « ridicule ». Aussi, au début de l'année 1925, soumet-elle le manuscrit au comité de la Bourse nationale de voyage littéraire décernée chaque année et alternativement par le gouvernement français à un poète ou à un romancier. En mai 1925, *Grand-Louis l'innocent* est imprimé sur les presses du journal *La Patrie*, à Montréal. Le 5 juin 1925, Marie Le Franc est informée qu'elle est la nouvelle lauréate de la Bourse de voyage.
- Hiver 1926 : de retour en France, elle se met à la recherche d'un éditeur pour *Grand-Louis l'innocent*. Au printemps 1927, *Grand-Louis l'innocent* est publié à Paris, aux Éditions Rieder dirigées par Jean-Richard Bloch.
- Septembre 1927 : retour au Québec.
- 9 décembre 1927 : la romancière reçoit le Prix Fémina-Vie heureuse (dont la secrétaire générale était Mme C. de Broutelles) pour *Grand-Louis l'innocent*.

- Août 1928 : elle effectue quelques randonnées dans les Laurentides (lacs Vert, Caribou, Blanc, Mercier), à Havre-Saint-Jean et au mont Tremblant avec Henri Coursier (secrétaire à la Légation de France à Ottawa). À la fin de cet été 1928, elle se rend à Péribonka où elle rencontre Samuel et Laura Bédard, immortalisés dans le couple Chapdelaine dans *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, et Éva Bouchard, qu'elle refuse de voir comme le modèle de l'héroïne Maria.
- Septembre 1928 : à la demande du professeur René du Roure (un Français qui dirige le département des langues romanes), elle donne des cours de français à l'Université McGill.
- Automne 1928 : publication du *Poste sur la dune*, à Paris, aux Éditions Rieder.
- 5 avril 1929 : mort de son frère, Ernest, et le 13 mai 1929, décès de son père, Louis-Mathieu Le Franc.
- Début août 1929 : l'écrivaine effectue une excursion vers le lac Kiaminka, qu'elle racontera dans la nouvelle « En canoë à travers la forêt », dans le recueil *Au pays canadien-français*.
- Septembre 1929 : de retour en France, la romancière se réinstalle à Sarzeau. En décembre 1929, elle propose une série de conférences à Vannes, Lorient, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Nantes, Cherbourg et Tours.
- Janvier 1930 : publication de *Héliel fils des bois* à Paris, aux Éditions Rieder. À l'occasion du lancement, elle séjourne quelques semaines à Paris (hôtel Adelphi). Le 15 mars, elle signe un contrat avec les Éditions du Tambourin pour la

- publication de *Grand-Louis le revenant* que la maison Rieder a refusé d'éditer.
- Été 1930 : à Sarzeau, éprise de nostalgie pour le Canada, elle rédige le très beau « Chant canadien » qui paraît dans la *Revue populaire* et qui sera repris dans *Au pays canadien-français* en 1931. À la fin de l'été, parution de *Grand-Louis le revenant*.
- Automne 1930 : publication de *Inventaire*, qui relance la notoriété de la romancière, si bien qu'elle est sollicitée pour des conférences et des articles et qu'elle reçoit les encouragements et les félicitations d'écrivaines comme Marguerite Audoux, Lucie Delarue-Mardrus et Colette.
- Été 1931 : séjour à Ouessant : elle prend des notes et effectue une rapide rédaction de *Dans l'île. Roman d'Ouessant*.
- 1931 : parution de *Au pays canadien-français*, aux Éditions Fasquelle, à Paris.
- Décembre 1931 : elle livre le manuscrit de *Dans l'île* à Eugène Fasquelle. Le roman sera lancé début mai 1932.
- 8 juin 1932 : Marie Le Franc s'embarque de nouveau au Havre pour New York, qu'elle atteint le 27 juin. Le lendemain, après quelques heures de train, elle arrive à Montréal.
- Été 1932 : elle enseigne le français à l'Université McGill et y rencontre l'historien Robert Rumilly, chargé de cours lui aussi à McGill. En août, elle séjourne dans les Laurentides.
- 1932 : à Paris, l'Académie française couronne *Au pays canadien-français*, au titre d'un prix Montyon.

- Janvier 1933 : Marie Le Franc quitte Hull en compagnie d'un groupe de femmes qui partent pour retrouver leurs maris dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où ils les ont précédées pour défricher la forêt et cultiver le sol de ces nouvelles régions de colonisation. La romancière séjourne, pendant un mois, dans la région d'Angliers et à la rivière Solitaire. Ce voyage sera l'occasion d'observer les colons et de prendre des notes.
- Mai 1933 : la romancière effectue une excursion à Blue Sea Lake en compagnie de Louvigny de Montigny, Robert Choquette et Gertrude Baskine. Cette expédition lui inspirera le récit intitulé « Randonnée » publié dans *Visages de Montréal*. Marie Le Franc attribuera les surnoms de « Saint-Loup », « Cavelier » et « Elfie » à ses amis.
- Début été 1933 : lors d'un nouveau séjour à la rivière Solitaire, Marie Le Franc entreprend l'écriture du roman du même nom. En septembre, de retour en France, elle consacre la fin de l'automne et tout son hiver à la rédaction de *La rivière Solitaire*.
- Printemps 1934 : remise du manuscrit à la maison Ferenczi.
- Été 1934 : privée de cours d'été à McGill, elle demeure à Sarzeau et rédige les nouvelles qui composeront *Visages de Montréal*.
- Novembre 1934 : le lac Vert, dans les Laurentides, est rebaptisé lac Marie-Le Franc, grâce à l'intervention de Louvigny de Montigny auprès du ministre des Terres et Forêts du Québec, Honoré Mercier. Montigny informe Marie Le Franc de cette nomination dans sa lettre du 14 décembre.

CHRONOLOGIE

- Décembre 1934 : le lancement de *La rivière Solitaire* par Ferenczi, à Paris, pousse la romancière à s'engager à donner une série de conférences sur les « défricheurs de la Solitaire » à Angers, Blois et Nantes.
- 8 juin 1935 : Marie Le Franc est de retour au Canada après une traversée sur l'*Alaunia* de la compagnie *Cunard*.
- Fin juin- :
juillet 1935 : l'écrivaine participe à une randonnée dans les Laurentides avec Robert Rumilly, Antoine Désilets et le père Albert Tessier. En août, elle effectue un voyage en Mauricie avec le docteur Georges Préfontaine et le guide Doré Gariépy, après avoir passé quelques jours de vacances au lac Ewing chez le Dr Préfontaine et sa femme, Anne-Marie.
- Juillet 1935 : Marie Le Franc effectue en train son premier séjour en Gaspésie. Elle s'arrête à Barachois, petit port de pêche situé entre Gaspé et Percé, et y séjourne une semaine. Elle se rend ensuite à Percé et passe quelques jours dans l'île Bonaventure, logée dans une des sept familles qui y demeurent encore. Puis, après avoir gagné Gaspé, elle remonte toute la côte nord de la Gaspésie en autobus et traverse de nombreux villages. Avant de regagner Montréal, elle s'arrête une fois encore à Rivière-Madeleine « pour rédiger et mettre au net toutes ses notes de voyage dans le petit hôtel Bon Accueil² ».
- 28 octobre 1935 : Marie Le Franc prononce sa fameuse conférence intitulée « La Gaspésie, la vérité sur le pêcheur gaspésien », au Ritz-Carlton, devant

2. Madeleine DUCROCQ-POIRIER, *op. cit.*, p. 70-71.

l'Alliance française. L'exposé suscite une vague de commentaires politiques et médiatiques et force même l'intervention du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau. Cette conférence sera reproduite, sous le titre « Aspects de la Gaspésie », dans le livre de l'abbé Lionel Boisseau, *La mer qui meurt*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1939.

- 8 nov. 1935 : Marie Le Franc s'embarque de nouveau pour la France.
- Automne 1935 : la romancière se consacre à l'écriture de *La randonnée passionnée*, qui relate l'excursion avec le Dr Préfontaine et le guide Gariépy.
- 25 déc. 1935 : Marie Le Franc est faite Chevalier de la Légion d'honneur pour « trente-sept ans de services civils et pour son œuvre littéraire ».
- Printemps 1936 : elle remet le manuscrit de *La randonnée passionnée* aux Éditions Ferenczi.
- Juin 1936 : parution d'un numéro spécial de *Corymbe* consacré à Marie Le Franc et intitulé « Marie Le Franc, écrivain breton-canadien » [cahiers littéraires dirigés par Noël Santon et Pierre Leprohan, n° 30, 5^e année, tome V]. Participent à ce numéro Raymond Douville, André Lebois, Lucien Parizeau, Robert Rumilly, Valdombre, Pierre Daviault, Sully-André Peyre et Stéphane Faye.
- Septembre 1936 : parution de *La randonnée passionnée*.
- Année 1937 : Marie Le Franc reste en France et travaille à diverses collaborations pour des revues françaises et au manuscrit de *Pêcheurs de Gaspésie* pour lequel, contrairement aux autres livres, elle prend tout son temps.

CHRONOLOGIE

- 13 juin 1937 : la romancière participe à la fondation de l'Académie de Bretagne à Rennes, avec 22 autres écrivains bretons. Elle est élue vice-présidente aux côtés d'André Chevillon (de l'Académie française, qui devient le président d'honneur) et de Roger Vercel (président).
- Fin juin 1938 : de retour au Canada, elle s'attaque à la correction des épreuves de *Pêcheurs de Gaspésie*. Le 30 juillet 1938, elle part pour les Laurentides, à la « rencontre » du lac Marie-Le Franc. En août, elle séjourne à la pension Vachet où elle poursuit la correction du manuscrit de *Pêcheurs de Gaspésie* et d'où elle entreprend quelques excursions, guidée par Amédée Vachet.
- 11 octobre 1938 : elle propose la conférence « De la Bretagne au Canada », au Ritz-Carlton de Montréal, sous les auspices de l'Alliance française. Durant cet automne, elle donne une série d'exposés radio-phoniques sur divers aspects du Canada et aussi une série de causeries radiophoniques sur les ondes de CBF pour le programme « Le réveil rural ».
- 1938 : parution de *Pêcheurs de Gaspésie* aux Éditions Ferenczi.
- 13 janvier 1939 : avertie de l'agonie de sa mère, Marie Le Franc quitte Montréal, débarque au Havre et arrive précipitamment à Sarzeau deux jours plus tard.
- 24 janvier 1939 : décès de Marie-Perrine Botuha, mère de la romancière.
- Septembre 1939 : le début de la Deuxième Guerre mondiale empêche Marie Le Franc de repartir vers le Canada. Aussi se consacre-t-elle à certaines

activités humanitaires ainsi qu'à l'écriture de quelques nouvelles.

15 avril 1944 : parution du recueil de nouvelles *Dans la tourmente* (grâce à René Bonissel) aux Éditions de la Fenêtre Ouverte à Issy-les-Moulineaux.

Été 1945 : Marie Le Franc organise à Sarzeau une petite colonie pour enfants juifs, qu'elle reconduit elle-même à Paris en septembre 1945.

Début 1946 : parution de *Pêcheurs du Morbihan* aux Éditions de la Fenêtre Ouverte. L'écrivaine tente d'obtenir une mission de conférencière au Canada auprès de l'Alliance française, mais sa demande est refusée.

Automne :
et hiver 1946 elle se consacre à l'écriture de plusieurs nouvelles réunies dans le recueil *Ô Canada ! terre de nos aïeux !*

1946-1947 : reprise des correspondances avec Victor Barbeau et Rina Lasnier qui informent leur amie de la vie des lettres canadiennes, surtout après les débuts de la polémique engagée par l'essai *La France et nous* de Robert Charbonneau.

Juin 1947 : parution du recueil *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* aux Éditions de La Fenêtre Ouverte.

30 juillet 1947 : Marie Le Franc s'embarque enfin au Havre pour Québec, après huit années d'éloignement. Elle se réinstalle à Montréal vers la mi-août et s'en va immédiatement reconquérir les Laurentides durant une semaine. À l'automne, après avoir emménagé dans « une chambre minuscule » au 2226 rue Dorchester Ouest, elle reprend ses visites aux amis, ses excursions et surtout son métier d'écrivain. Elle collabore à

- la revue *Liaison* de Victor Barbeau et aux *Carnets viatoriens* du père Lamarche.
- 1948-1949 : elle entreprend de multiples séjours à la campagne et prononce quelques causeries radiophoniques dont la série d'émissions « Dans les Laurentides ». Sa santé défaillante lui impose une hospitalisation d'une dizaine de jours en janvier 1949.
- 21 février 1949 : Marie Le Franc participe à une réunion littéraire « autour du conte » à Joliette avec Rina Lasnier et le père Gustave Lamarche. Le 8 mars, elle assiste à une conférence d'Adrienne Choquette à la Bibliothèque municipale de Montréal.
- Mi-juillet 1949 : elle reçoit son neveu Louis, qui arrive de Bretagne pour travailler au Canada. Au cours de cet été, elle passe quelques jours chez Madeleine Thibodeau à la Pointe-Beauharnois et fait un bref séjour dans un petit camp du lac Tremblant.
- Hiver 1949 : la romancière caresse le projet d'un nouveau roman provisoirement intitulé « Antonin Nantel, canadien ». Au printemps 1950, elle soumet son manuscrit au Cercle du livre de France, à Montréal, qui le refuse car elle n'est pas Canadienne.
- Août 1950 : elle s'offre un séjour à la Cachée, au lac Tremblant, avec son neveu Louis.
- 22 août 1950 : Marie Le Franc reçoit une lettre de Gustave Lanctôt, président de la Société des écrivains canadiens, lui annonçant que la Fondation lui octroie une subvention mensuelle de 75 \$ à la demande de Louvigny de Montigny et de Madeleine Thibodeau.

- 29 août 1950 : elle retourne en France. Elle atteint le Havre début septembre et passe quelques jours à Paris, chez Madeleine Martel, avant de rejoindre Sarzeau. Elle connaît une longue période de faiblesse durant laquelle le travail d'écriture lui est souvent difficile.
- Mai-octobre : les premiers chapitres de « Antonin Nantel »
1951 (devenu *Le fils de la forêt*) sont publiés dans *Les Nouvelles littéraires* (entre le 31 mai et le 30 août 1951). Pendant ce temps, à Montréal, Guy Dufresne prépare une adaptation radiophonique de *Pêcheurs de Gaspésie*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre du programme « Les grands romans canadiens » réalisé par Guy Beaulne.
- Mi-décembre : à titre de membre de la Société d'entraide de la
1951 Légion d'honneur, Marie Le Franc obtient de passer un mois de repos au château du Val, la maison de retraite de la Légion d'honneur, à Saint-Germain-en-Laye. Malade, elle y restera jusqu'au 25 février 1952. Pendant ce séjour, elle prononce quelques conférences et causeries devant les pensionnaires et écrit des textes sur le Canada pour la radio. C'est aussi à cette période, en janvier ou février 1952, qu'elle reçoit la première visite de Lydia-Louis Hémon, fille du romancier Louis Hémon.
- 1952 : la romancière est admise à la Société des Gens de Lettres, tandis que *Le fils de la forêt* est publié aux Éditions Grasset.
- 1^{er} mars 1952 : de retour à Sarzeau, elle se met à l'écriture de plusieurs nouvelles et reprend ses souvenirs d'enfance. Malheureusement, elle est victime d'un zona, ce qui ralentit son travail d'écriture.

CHRONOLOGIE

- Elle restera malade et faible durant tout l'été 1952, avant de retourner séjourner au château du Val où sa santé se rétablira peu à peu.
- 18 avril 1953 : Marie Le Franc est promue au grade d'Officier de la Légion d'honneur.
- 4 juin 1953 : elle s'embarque de nouveau pour Québec (sur le *Scythia* de la compagnie *Cunard*), qu'elle atteint le 13 juin.
- Été 1953 : après une visite à Québec et à l'île d'Orléans, chez Charles Maillard (fin juin), elle séjourne à la pension Vachet, au lac des Grandes-Baies (du 1^{er} au 15 juillet), puis chez l'écrivaine Adrienne Choquette sur les bords du lac Vinet.
- Automne et hiver 1953 : de retour à Montréal, Marie Le Franc retrouve ses amis, participe à certains événements littéraires (gala des poètes à l'hôtel Windsor, avec les Barbeau et les Ostiguy ; lancement de *Suite marine* de Robert Choquette, au Ritz), rédige et enregistre quelques textes pour le Service international de Radio-Canada (textes qui seront diffusés en France) et écrit quelques articles pour des revues. Lors d'un voyage à Québec, elle rencontre Gabrielle Roy.
- Été 1954 : elle séjourne de nouveau au lac des Grandes-Baies, s'adonne à une randonnée autour du lac Fabre et du lac des Sept-Frères, et participe à une partie de pêche sur le lac Monjoie. Elle visite Adrienne Choquette et la famille Barbeau à leur chalet du lac Écho.
- 4 août 1954 : affaiblie, elle s'embarque sur le *Scythia* et arrive au Havre le 12 août. Elle reste deux ou trois jours à Paris (hôtel Adelphi) avant de rejoindre Sarzeau. Elle passe l'automne dans un

état de grande fatigue en ne se consacrant pratiquement qu'aux lectures et aux promenades au bord de la mer. Elle rédige cependant « L'homme aux tempes grises », avant de retourner à la maison du Val où elle met à jour sa correspondance et donne quatre conférences aux pensionnaires du château.

- 28 nov. 1954 : Marie Le Franc se rend à Paris pour le cinquanteaire du Comité Fémina.
- Février 1955 : à Sarzeau, malgré le froid et des problèmes de santé, elle se remet à la rédaction de ses souvenirs d'enfance.
- Fin 1955 : de retour au château du Val, Marie Le Franc n'envisage pas de nouveau séjour au Canada à cause de ses fréquentes crises d'arthrite. Elle se consacre alors à l'écriture d'un nouveau recueil de nouvelles.
- Mars 1956 : la romancière se rend à une réception offerte par la Société des Gens de Lettres, à l'hôtel de Massa, en l'honneur du poète québécois Alain Grandbois et de son compatriote, l'écrivain Ringuet (pseudonyme du docteur Philippe Panneton).
- Été 1956 : de nouveau à Sarzeau, Marie Le Franc reçoit la visite de Lydia-Louis Hémon et travaille à son recueil de nouvelles. Son état se dégrade durant l'automne. Sa santé toujours vacillante, elle se réinstalle au château du Val le 16 décembre. Malgré sa faiblesse, pleine d'espoir, elle annonce à ses amis qu'elle s'embarquera le 10 mai 1957 sur l'*Ivernia* pour Montréal.
- Janvier 1957 : Jean Blanzat, de la maison Gallimard, refuse l'édition du recueil de nouvelles que lui avait

soumis Marie Le Franc. Ce recueil ne sera d'ailleurs jamais publié. Pendant ce temps, les Éditions Fides, à Montréal, lui proposent une réédition de *La rivière Solitaire* dans la prestigieuse collection « du Nénuphar ».

- 17 mai 1957 : arrivée à Montréal, Marie Le Franc est hébergée chez Marie de Varennes-Simard avant de trouver un logement au 332, avenue des Pins Ouest. Elle publie alors quelques fragments d'*Enfance marine* dans les *Cahiers de la Nouvelle-France* du père Gustave Lamarche.
- 4 octobre 1957 : la romancière s'offre une longue marche solitaire au lac Tremblant pour son soixante dix-huitième anniversaire. Le 28 octobre, la réédition de *La rivière Solitaire* est lancée chez Fides.
- 1^{er} nov. 1957 : malade, elle retourne en France, sur le *Saxonia*. Arrivée au Havre, elle se rend directement à Saint-Germain-en-Laye. Sa santé se dégrade alors de façon de plus en plus sérieuse. En avril 1958, elle reste deux jours à Paris où elle rencontre Lydia-Louis Hémon et s'en retourne à Sarzeau où elle travaillera au manuscrit d'*Enfance marine*. Au cours de l'été, elle s'offre une escapade de trois semaines en deux chevaux (2CV), avec un ami du Val, à travers la Bretagne. De retour à Sarzeau, elle souffre de nouveau d'arthrite et d'un zona qui la clouent au lit pendant six semaines. Dès les premiers jours de l'automne, elle regagne le château du Val. De là, elle collabore à *Nation nouvelle*, la revue du père Lamarche, et rédige son « Cahier rouge ».
- Printemps 1959 : Fides publie simultanément à Paris et à Montréal *Enfance marine*.

- 4 octobre 1959 : à Sarzeau, Marie Le Franc fête ses quatre-vingts ans et rédige pour l'occasion la nouvelle « Anniversaire d'octobre » qui ne sera publiée qu'en 1963. Peu après, elle se réinstalle au Val pour un nouvel hiver. Le 30 mars 1960, envisageant un ultime voyage au Canada pour l'été suivant, elle retient sa place sur l'*Ivernica* pour le 21 juin.
- 7 avril 1960 : la romancière regagne Sarzeau. Son médecin la fait admettre d'urgence à la clinique Sainte-Claire de Vannes où elle est opérée au pied et reste hospitalisée pendant trois semaines. Sa convalescence est pénible et douloureuse. Le 2 mai, elle se voit contrainte d'annuler son passage sur l'*Ivernica*. Elle passe alors l'été à Sarzeau et sa santé est progressivement défaillante. En septembre, malade et fatiguée, elle demande le statut d'hôte permanent au château du Val. Elle regagne sa retraite parisienne le 15 novembre, de façon définitive. Elle y éprouve solitude et mélancolie, ennui et désarroi.
- 9 janvier 1961 : de passage à Paris, Robert Choquette lui rend visite à Saint-Germain. Elle subit de nouveau une opération au pied le 6 avril, ce qui lui impose une longue convalescence.
- Fin juin 1961 : de retour à Sarzeau, qu'elle trouve envahi par les estivants, elle corrige les épreuves de *La randonnée passionnée* et de *Pêcheurs de Gaspésie* que Fides souhaite rééditer. En juillet, elle reçoit de nouveau la visite de Robert Choquette, puis, en septembre, celle de Gertrude Baskine. Elle s'installe encore une fois au Val dès le début de l'automne.

CHRONOLOGIE

- 6 mai 1962 : Marie Le Franc revient à Sarzeau. Au cours de cet été, elle subit de nouvelles crises d'arthrite, mais aussi syncopes et hémorragies. Rétablie, elle éprouve de grandes difficultés à écrire mais elle trouve la force de rédiger un texte en hommage à Victor Barbeau, texte demandé par Lucie Robitaille, pour le collectif *Présence de Victor Barbeau* qui sera publié en 1963.
- 1962-1964 : fatiguée et malade, elle reçoit l'aide et le soutien d'Élisabeth et Pierre Messmer qui prennent soin d'elle et la conduisent entre Saint-Germain et Sarzeau, et de sa voisine Simone Huermand qui s'occupe d'elle quand elle réside à Sarzeau.
- Noël 1964 : à Saint Germain, elle perd l'équilibre, se casse le col du fémur et sombre dans le coma. Elle décède à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye le 29 décembre 1964. Elle est inhumée le 5 janvier 1965, au cimetière de Sarzeau, en présence du sous-préfet de Vannes, de l'Inspecteur d'Académie, du maire de Sarzeau, du président de la Société de la Légion d'honneur et de la directrice de l'École normale de Vannes. Robert Choquette lui avait fait envoyer des fleurs avec la mention « À son amie, le Canada ».
- 5 mai 1966 : Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur et président du Conseil général du Morbihan, inaugure la place « Marie Le Franc » à Sarzeau. Le 27 mai 1972, le nom de « Marie Le Franc » est attribué au lycée technique de Lorient.
- 1976 : Publication chez Naaman à Sherbrooke de l'étude de Paulette Collet, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*.

MARIE LE FRANC

- 1981 : Publication aux Éditions La Presse de Montréal de l'étude de Madeleine Ducrocq-Poirier, *Marie Le Franc au-delà de son personnage*.
- 30 mai 2001 : un colloque, « À la redécouverte de Marie Le Franc », réunit à Sarzeau plus d'une centaine de personnes.
- 6 avril 2002 : inauguration à Sarzeau de la Médiathèque Marie Le Franc. Pierre Messmer, ami de Marie Le Franc et ancien premier ministre de Pompidou coupe le ruban d'honneur en présence du maire de Sarzeau, Henri Beneat et des amis de Marie Le Franc.

BIBLIOGRAPHIE

I- ŒUVRES

1- RECUEILS, ROMANS ET ESSAIS

Les voix du cœur et de l'âme, Montréal, La cie d'imprimerie Perrault, 1920, 139[5] p.

Les voix de misère et d'allégresse, Paris, Les Éditions Crès, 1923, 208[1] p.

Grand-Louis l'innocent, Montréal, La cie de publication de la Patrie limitée, 1925, 176 p.

Paris, Les Éditions Rieder, 1927, 240 p.

bois en couleurs de Louis-William Graux, Paris, J. Ferenczi & fils, 1929, 458 p.

Sherbrooke, Éditions Naaman, 1978, 141 p.

The whisper of a name, Indianapolis, The Books-Merrill Co, 1928, 243 p.

Le poste sur la dune, Paris, Les Éditions Rieder, 1928, 271 p.

bois en couleurs de Louis-William Graux, Paris, J. Ferenczi & fils, 1930, 159 p.

Héliér fils des bois, Paris, Les Éditions Rieder, 1930, 283 p.

bois et dessins de Louis-William Graux Paris, J. Ferenczi & fils, 1932, 191 p.

Paris, Londres, Edimbourg, New York, Nelson éditeurs, 1937, 283 p.

Grand-Louis le revenant, Paris, Éditions du Tambourin, 1930, 279 p.

bois originaux de Louis-William Graux Paris, J. Ferenczi & fils, 1930, 196 p.

Inventaire, Paris, Les Éditions Rieder, 1930, 246 p.

- Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1931, 237[2] p.
- Dans l'île. Roman d'Ouessant*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1932, 191 p.
préface de l'éditeur et introduction de Madeleine Buffet, Quimper,
Élisart – éditeur, 2000, 191[4] p.
- La rivière Solitaire*, Paris, J. Ferenczi & fils, 1934, 255 p.
bois originaux de Louis-William Graux, Paris, J. Ferenczi & fils,
1938, 158[1] p.
préface de Léo-Paul Desrosiers, Montréal, Fides, collection du
« Nénuphar », 1957, 194 p.
- Visages de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1934, 236[1] p.
- La randonnée passionnée*, Paris, J. Ferenczi & fils, 1936, 236[1] p.
illustrations de Louis-William Graux, Paris, Éditions du Livre
moderne, 1942, 155 p.
préface d'Alfred DesRochers, Montréal, Fides, collection du
« Nénuphar », 1961, 159 p.
- Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, J. Ferenczi & fils, 1938, 158 p.
Montréal, Fides, 1962, 193 p.
dans *Québec-Acadie : rêves d'Amérique*, Paris, Presses de la Cité,
collection « Omnibus », 1998, p. 569-702.
« Aspects de la Gaspésie », préface à *La mer qui meurt*, roman de
l'abbé Lionel Boisseau, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1939,
p. 9-64.
- Dans la tourmente*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la Fenêtre Ouverte,
1944, 192 p.
- Pêcheurs du Morbihan*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la Fenêtre
Ouverte, 1946, 265 p.
- Ô Canada ! terre de nos aïeux !*, Issy-les-Moulineaux, Éditions de la
Fenêtre Ouverte, 1947, 280 p.
- Le fils de la forêt*, Paris, Bernard Grasset, éditeur, 1952, 255 p.
- Enfance marine*, Montréal et Paris, Fides, 1959, 190 p.
Montréal, Fides, collection « La gerbe d'or », 1961, 150 p.
préface de Jacques Fleurent, synthèse biographique de Sylvie Rosée,
Le Faouët, Liv'Éditions, collection « Letavia », 1996, 226[1] p.

2- RÉCITS, NOUVELLES, ARTICLES

*Revues et journaux français*¹

Bretagne

- « Nocturne », n° 93, septembre-octobre 1930, p. 189-191.
- « Xavier de Langlais », n° 98, juillet-août 1931, p. 151-154.
- « Saint-Malo, nid de corsaires », n° 101, janvier-février 1932, p. 38-41.
- « À Péribonka, chez les Chapdelaine », n° 112, novembre-décembre 1933, p. 185-193.
- « La presqu'île de Rhuys », n° 123, avril 1935, p. 95-98.
- « Le manuscrit de l'île de Houat », n° 125, juin 1935, p. 163-165.

Bretagne touristique

- « Une lettre de Marie Le Franc », éditée par Charles Le Goffic, n° 73, avril 1928, p. 73-74.

Candide

- « M. Panhelleu », 21 février 1935.
- « Paniques », 23 mai 1935.
- « Le curé Chinook », 24 septembre 1936.
- « Aventure », 28 octobre 1937.
- « Le grand curé », 17 février 1938.
- « Olivi », 27 septembre 1939.
- « La robe écossaise », 10 avril 1940.

Écho de Paris (L')

- « Un descendant de Jacques Cartier au Canada », 20 juin 1934.

1. Les textes sont présentés selon l'ordre alphabétique des noms de revues et journaux et l'ordre chronologique des parutions.

Europe (1925-1931)

- « Montréal sous une tourmente de neige », n° 31, 15 juillet 1925.
- « Marionnettes », n° 9, octobre 1925, p. 129-159.
- « Narrantsoula », n° 16, janvier 1928, p. 21-23.
- « Matines », n° 18, octobre 1928, p. 170-185.
- « Épaves », n° 22, janvier 1930, p. 44-70.
- « Musique de la neige », n° 2, août 1931, p. 503-508.

Grande Revue (La)

- « Ce qu'une femme doit à la guerre », n° 22, novembre 1926, p. 19-26.
- « L'hivernage », n° 125, novembre 1927-février 1928, p. 177-203.
- « Plongée », n° 131, décembre 1929, p. 207-215.
- « Clair-obscur », n° 133, septembre 1930, p. 353-361.
- « Pénombre », n° 133, septembre 1930, p. 361-367.
- « Enfance celtique », n° 137, novembre 1931, p. 17-25.
- « Antagonismes », n° 144, juin 1934, p. 548-558.
- « Maison natale », n° 152, novembre-décembre 1936, p. 86-90.
- « Premier amour », n° 157, septembre-octobre 1937, p. 580-585.

Journal des voyages (Le)

- « Un voyage en canoë dans les forêts du nord », n° 156, 7 novembre 1929, p. 675-678 ; n° 157, 21 novembre 1929, p. 711-714 ; n° 158, décembre 1929, p. 758-761.

Lectures de Paris

- « Le convalescent », vol. I, 1945, p. 15-32.

Lisez-moi

- « Katherine », n° 10, janvier 1946.

BIBLIOGRAPHIE

« La robe blanche », n° 142, 25 octobre 1951, p. 495-498.

« Le curé Chinook », nouvelle série, n° 26, décembre 1954, p. 73-79.

Marsyas

« La peine d'être », n° 175, juillet 1935, p. 823-825.

Mercur de France (Le)

« Amazone », n° 216, novembre-décembre 1929, p. 285-324.

« Florence », n° 250, mars 1934, p. 235-250.

« Un descendant de Jacques Cartier au Canada », n° 252, mai-juin 1934, p. 542-547.

« Le manuscrit de l'île de Houat », n° 261, mai-juin 1935, p. 210-215.

« Montréal, ville des neiges », n° 283, avril-mai 1938, p. 529-553.

« Je suis née au bord de la mer », n° 323, janvier-avril 1955, p. 420-426.

« L'homme aux tempes grises », n° 324, mai-août 1955, p. 436-455.

« Anniversaire d'octobre », n° 347, janvier 1963, p. 71-96.

Monde (Le)

« Symphonie canadienne », 30 juin 1928.

Nouvelles littéraires (Les)

« Miracles », 10 décembre 1927.

« À Péribonka avec les Chapdelaine », 24 août 1929.

« Le pays perdu », 5 juillet 1930.

« Les teddy-bears », 28 janvier 1933.

« Crise de nerfs », 25 août 1934.

« Jardin d'Asie », 30 janvier 1937.

« Aurore », 22 mai 1937.

« Spring chicken », 2 octobre 1937.

- « Page de journal », 29 janvier 1938.
- « Camarades », 17 décembre 1938.
- « Katherine », 26 août 1939.
- « La tapisserie », 17 février 1940.
- « Un drôle de bal », 26 avril 1945.
- « La maison de Médée », 23 janvier 1947.
- « Samedi après-midi », 4 mars 1948.
- « Solitudes », 24 mars 1949.
- « Les émigrants », 28 décembre 1950.
- « Le fils de la forêt », 31 mai 1951-30 août 1951.

Œuvres libres (Les)

- « Un homme perdu », n° 237, août 1955, p. 92-122.

Ouest-France

- « Deux petits enfants perdus dans la forêt canadienne », 24 et 25 décembre 1951.
- « Un souvenir de vacances », 18 août 1952.

Ouest-France magazine

- « Louis de l'île. L'héroïsme n'est pas légende », 18 et 19 juin 1953.

Primaires (Les)

- « Pensées marines », juin 1930, p. 283-287.

République (La)

- « La route », 7 janvier 1932.

Vendémiaire

- « Joffrette », 12 décembre 1935.

BIBLIOGRAPHIE

« Les funérailles du docteur Salvadonga », 9 mars 1938.

Journaux et revues canadiens

Bien public (Le)

« Impressions mauriciennes de Marie Le Franc », 3 octobre 1938 [extraits d'une conférence].

Cahiers de l'Académie canadienne-française (Les)

« La rue Sainte-Catherine il y a plus de trente ans », n° 10 (« Regards sur Montréal »), Montréal, 1966, p. 82-89.

Cahiers de la Nouvelle-France (Les)

« Retour du nord canadien », avril-juin 1957, p. 146-149.

« Enfance marine », octobre-décembre 1957, p. 332-336.

« La rivière Solitaire », avril-juin 1958, p. 123-128.

Canada (Le)

« Randonnée », 24-28 octobre 1933.

« Retour du nord canadien », 16 septembre 1936.

Carnets viatoriens (les)

« Une femme et la forêt », vol. XV, n° 1, janvier 1950, p. 21-23.

« Le quêteux », vol. XV, n° 3, juillet 1951, p. 199-203.

« Un souvenir de vacances », vol. XVII, n° 3, octobre 1952, p. 116-118.

« Je suis née au bord de la mer », vol. XIX, n° 1, janvier 1954, p. 28-30.

Idées (Les)

« Dans la tourmente », vol. III, février 1936, p. 94-103.

« Dans la tourmente », vol. III, avril 1936, p. 170-177.

« Dans la tourmente », vol. III, juin 1936, p. 223-230.

« Dans la tourmente », vol. III, août 1936, p. 293-298.

Liaison

« Nos enquêtes. Si les écrivains sont libres de se raconter... », vol. I, n° 2, février 1947, p. 101-102 [Réponse de Marie Le Franc à une enquête].

« La maison de Médée », vol. I, n° 2, février 1947, p. 67-73 ; vol. I, n° 3, mars 1947, p. 149-158.

« Mission pour une ombre », vol. I, n° 6, juin 1947, p. 335-344.

« Montréal, ville de bronze », vol. II, n° 11, janvier 1948, p. 3-6.

« *Les soirs rouges* – Clément Marchand », vol. II, n° 12, février 1948, p. 88-90. [Article critique].

« Vous fumez », vol. II, n° 14, avril 1948, p. 213-220.

« Lac-aux-larmes », vol. II, n° 17, septembre 1948, p. 394-396.

« Un rêve », vol. II, n° 18, octobre 1948, p. 461-466.

« Essai d'explication », vol. III, n° 25, mai 1949, p. 264-267.

« Remontée vers la ville », vol. III, n° 29, novembre 1949, p. 520-522.

« Conte de Noël pour petits et grands », vol. IV, n° 39, décembre, p. 515-522.

Monde illustré (Le)

« Le poète », n° 1158, 7 juillet 1906, p. 300.

Nationaliste (Le)

« Soir d'hiver », vol. 2, n° 51, 25 février 1906, p. 1.

« Choses de France », vol. 3, n° 4, 25 mars 1906, p. 3.

« Sur la mort du lieutenant Shmidt (fusillé le 19 mars 1906, et placé au rang d'un martyr et d'un héros par les révolutionnaires russes) », vol. 3, n° 5, 1^{er} avril 1906, p. 3.

BIBLIOGRAPHIE

- « Premières violettes », vol. 3, n° 6, 8 avril 1906, p. 1.
- « Rêveries », vol. 3, n° 7, 15 avril 1906, p. 1.
- « Mœurs villageoises », vol. 3, n° 11, 13 mai 1906, p. 3.
- « Mœurs villageoises », vol. 3, n° 12, 20 mai 1906, p. 3.
- « Mademoiselle Le Franc : I- La maison ; II- Le jardin ; III- Le banc », vol. 3, n° 13, 27 mai 1906, p. 1.
- « Mœurs villageoises », vol. 3, n° 13, 27 mai 1906, p. 3.
- « Choses de France », vol. 3, n° 14, 3 juin 1906, p. 3.
- « Triptyque », vol. 3, n° 15, 10 juin 1906, p. 3.
- « Le rosier », vol. 3, n° 17, 24 juin 1906, p. 3.
- « Scènes villageoises », vol. 3, n° 17, 24 juin 1906, p. 3.
- « Scènes villageoises », vol. 3, n° 19, 9 juillet 1906, p. 2.
- « À un voyageur. I- Résignation », vol. 3, n° 20, 16 juillet 1906, p. 1.
- « Les menhirs de Carnac (Bretagne) », vol. 3, n° 22, 29 juillet 1906, p. 1.
- « Autour d'une tombe », vol. 3, n° 25, 12 août 1906, p. 1.

Nation nouvelle

- « Le cahier rouge », 2 mai 1959, p. 126-129.

Paysana

- « Le grand curé », août 1938, p. 6-10.

Presse (La)

- « Deux semaines en forêt sauvage », 14, 18, 21, 25, 28 janvier, 1^{er} et 4 février 1933.

Revue moderne (La)

- « La nouvelle », mars 1924, p. 20-21.
- « Sur les bords du lac Tremblant », juillet 1924, p. 13-15.

Revue populaire (La)

« Chant canadien », octobre 1930, p. 15-17.

3— POÈMES

Revues et journaux français

Grande Revue (La)

« Je tiens en main le faisceau de mes forces », n° 107, janvier 1922, p. 480-481.

« Vers », juillet 1925, p. 78-80.

Marsyas

« Quand régnera », n° 316, décembre 1954, p. 2 015.

Mercure de France (Le)

« Poèmes », n° 155, avril-mai 1922, p. 71-75.

« Barbaresque », n° 175, octobre-novembre 1924, p. 56-62.

« L'inexprimé », n° 181, juillet-août 1925, p. 54-59.

« Le départ », n° 201, janvier-février 1928, p. 76-79.

Revue critique (La)

« Vers oubliés. Le bonheur », novembre 1922.

Soir (Le)

« Vers oubliés. Le bonheur », 10 décembre 1927.

Revues et journaux canadiens

Carnets viatoriens (Les)

« Éternellement », vol. XVI, n° 2, avril 1952, p. 116-119.

BIBLIOGRAPHIE

Nationaliste (Le)

« Rêverie », 15 avril 1906.

« Le rosier », 24 juin 1906.

Revue moderne (La)

« Dans les Laurentides », juin 1924, p. 24.

« La branche à la fenêtre », septembre 1924, p. 24.

II– BIOGRAPHIES

COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Éditions La Presse, 1981.

III– ÉTUDES CONSACRÉES À MARIE LE FRANC ET À SON ŒUVRE

BARBEAU, Victor, « Marie Le Franc et nous », *La Presse*, 16 janvier 1965, p. 2.

BARBEAU, Victor, « Le Franc, Marie », *La face et l'envers*, Montréal, Publications de l'Académie canadienne-française, 1966, p. 105-109.

BARBEAU, Victor, « Polémique. Telle n'était pas Marie Le Franc », *Le Devoir*, 20 septembre 1980, p. 26.

BOIVIN, Aurélien, « À la découverte de Marie Le Franc », *Revue de l'AMOPA*, n° 154, octobre 2001, p. 24-25.

BOURBONNAIS, Nicole, « Marie Le Franc ou “la tendresse timide d'un cœur forcené” », dans *Lettres québécoises*, n° 4, novembre 1976, p. 32-33.

BRUNET, Berthelot, « Remarques sur *La rivière Solitaire* », *Histoire de la littérature canadienne-française suivie de portraits d'écrivains*, Montréal, Éditions HMH ltée, coll. « Renaissances HMH », 1970, p. 283-289.

- CHARTIER, Daniel, « La nationalisation littéraire de l'œuvre de Marie Le Franc, de la Bretagne au Québec », dans *Neohelicon*, « Antiqua et moderna », vol. 22, n° 1, 1996, p. 217-238.
- COLLET, Paulette, « *Au pays canadien-français*, essai de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 93-95.
- COLLET, Paulette, « *Dans la tourmente*, nouvelles de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III : 1940-1959, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1982, p. 260-261.
- COLLET, Paulette, « *Le fils de la forêt*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III : 1940-1959, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1982, p. 391.
- COLLET, Paulette, « *Grand-Louis le revenant*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 540-541.
- COLLET, Paulette, « *Grand-Louis l'innocent*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 541-543.
- COLLET, Paulette, « *Héliel, fils des bois*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 552-553.
- COLLET, Paulette, « *Ô Canada ! terre de nos aïeux*, nouvelles de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III : 1940-1959, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1982, p. 702.
- COLLET, Paulette, « *Pêcheurs de Gaspésie*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 841-842.

BIBLIOGRAPHIE

- COLLET, Paulette, « *La randonnée passionnée*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 939-940.
- COLLET, Paulette, « *La rivière Solitaire*, roman de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 971-973.
- COLLET, Paulette, « *Visages de Montréal*, recueil de nouvelles de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 1163-1164.
- COLLET, Paulette, et Suzanne PARADIS, « *Les voix du cœur et de l'âme et Les voix de misère et d'allégresse*, recueils de poésie de Marie Le Franc », dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II : 1900-1939, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1980, p. 1175-1176.
- DANTIN, Louis [pseudonyme d'Eugène SEERS], « *Grand-Louis l'innocent* par M^{lle} Marie Le Franc », *Gloses critiques*, 2^e série, Montréal, Albert Lévesque, 1931, p. 138-147.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « Études d'auteurs canadiens. Marie Le Franc », dans *Lectures*, vol. 5, n^o 16, 15 avril 1959, p. 243-246.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « Marie Le Franc et son œuvre », dans *Lectures*, avril 1963, p. 202-205.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Arsène Bessette et Marie Le Franc », dans *Relations France-Canada au XIX^e siècle*, *Cahiers du Centre culturel canadien*, n^o 3, 1974, p. 36-38.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Marie Le Franc sur les traces de Louis Hémon au lac Saint-Jean », dans *Saguenayensia*, juillet-septembre 1983, p. 73-76.
- GINGRAS, Chantal, « La correspondance Victor Barbeau – Marie Le Franc (1924-1963) », dans *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001, p. 114-125.

- IMBERT, Patrick, « Les livres à revisiter. *Grand-Louis l'innocent* ou le rejet du "faux" », dans *Lettres québécoises*, n° 4, novembre 1976, p. 30-31.
- LORENT, Maurice, « La double appartenance de Marie Le Franc écrivain breton et québécois », dans *Écriture française*, n° 1, 1979, p. 24-25.
- LORENT, Maurice, « De la Bretagne au Canada : la double appartenance de Marie Le Franc (1879-1964) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine)*, tome 86, n° 4, 1979, p. 621-629.
- MCDONALD, Yvan, « Marie Le Franc : *Pêcheurs de Gaspésie* », dans *Lectures*, janvier 1964, p. 117-118.
- MARCOTTE, Gilles, et Pierre NEPVEU (dir.), « Le mauvais flâneur, la gourgandine et le dilettante. Montréal dans la prose narrative aux abords du « grand tournant » de 1934-1936 », dans *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992, p. 211-278.
- PARADIS, Suzanne, « Marie Le Franc, *La randonnée passionnée*, Christine, Onilda », *Femme réelle, femme fictive. Le personnage féminin dans le roman féminin canadien-français. 1884-1966*, Québec, Garneau, 1966, p. 16-20.
- THÉRIO, Adrien [pseudonyme d'Adrien THÉRIAULT], « Marie Le Franc », dans *Lettres québécoises*, n° 4, novembre 1976, p. 26.
- THÉRIO, Adrien [pseudonyme d'Adrien THÉRIAULT], « Le centenaire de Marie Le Franc. Entretien avec Madeleine Ducrocq-Poirier », dans *Lettres québécoises*, n° 18, été 1980, p. 67-72.
- TOUGAS, Gérard, « L'apport des écrivains français. Marie Le Franc », *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 131-132.
- VALDOMBRE [pseudonyme de Claude-Henri GRIGNON], « Marie Le Franc », *Ombres et clameurs*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 9-48.
- VOLDENG, Évelyn, « La quête de l'absolu », dans *Journal of canadian fiction*, n°s 25-26, 1979, p. 286-289.

BIBLIOGRAPHIE

IV– ÉTUDES UNIVERSITAIRES

- L'HEUREUX, Gabrielle (sœur Marie-Véronique), « Marie Le Franc, auteur canadien ». Thèse de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1960.
- LUCAS, Gwénaëlle, « Un itinéraire intellectuel : Marie Le Franc dans les réseaux littéraires français et québécois, 1920-1950. Correspondances et articles critiques ». Thèse de Ph. D. [en préparation], Montréal, Université de Montréal, et Paris, Université de Paris IV-Sorbonne, 2000.
- LUETHEY, Ivor, « Quatre écrivains venus de France au début du xx^e siècle : une interprétation nouvelle de la nature canadienne ». Thèse de maîtrise, Vancouver, Université de Colombie britannique, 1960.
- MCGARRY, A. M., « Marie Le Franc, romancière de la Bretagne et du Canada ». thèse de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1942.
- THÉRIAULT, Adrien, « Aspects canadiens de l'œuvre de Marie Le Franc ». Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 1951.
- WILLIAMSON, Verlie D., « Marie Le Franc ». Thèse de maîtrise, University of Western Ontario, 1933.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION Gwénaëlle Lucas	5
PLAIDOYER POUR LES HUMBLES Marie-Renée Martin-Rouxel	19
MARIE LE FRANC OU LE PARI DE VIVRE André Gaulin	43
LA THÉMATIQUE ET L'ÉCRITURE DE <i>GRAND-LOUIS L'INNOCENT</i> Gilles Dorion	61
MARIE LE FRANC : UNE ROMANCIÈRE BIEN CANADIENNE SUR LES TRACES DE LOUIS HÉMON Aurélien Boivin	75
L'AVEU DE LA CORRESPONDANCE CANADIENNE : DOULEUR ET RECONNAISSANCE Gwénaëlle Lucas	95
CHRONOLOGIE	127
BIBLIOGRAPHIE	147

Révision : Fannie Godbout
Copiste : Aude Tousignant
Composition et infographie : Isabelle Tousignant
Conception graphique : Caron et Gosselin, communication graphique

Diffusion pour le Canada : Gallimard ltée
3700A, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Qc), H2X 2V4
Téléphone : (514) 499-0072 Télécopieur : (514) 499-0851
Distribution : SOCADIS

Éditions Nota bene
1230, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Qc), G1S 1W2
mél : nbe@videotron.ca
site : <http://www.notabene.ca>

ACHEVÉ D'IMPRIMER
CHEZ AGMV
MARQUIS
IMPRIMEUR INC.
CAP-SAINT-IGNACE (QUÉBEC)
EN SEPTEMBRE 2002
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS NOTA BENE

Dépôt légal, 3^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec

Marie Le Franc est née en Bretagne à la fin du XIX^e siècle. Très tôt fascinée par l'ailleurs, l'exotisme, elle choisit le Québec comme terre d'accueil et de découvertes. Par-delà un indéfectible attachement au sol canadien, elle resta toujours fidèle à la Bretagne, cette terre ancestrale qui façonne des êtres fiers et robustes.

Dans ses romans du cycle canadien, Marie Le Franc chante les grands espaces, la forêt, les lacs, mais surtout les gens – colons de l'Abitibi-Témiscamingue, coureurs de bois des Laurentides et pêcheurs de la Gaspésie. Dans le cycle breton, elle clame haut et fort sa passion pour la presqu'île de Rhuys et la mer qui la ceint, ainsi que son admiration pour les familles de marins.

L'impossible choix entre deux amours conduit au tourment, voire au déchirement. Et tel fut le destin de Marie Le Franc, exorcisé dans une œuvre sincère, consacrée à deux mondes – l'ancien et le nouveau – mais à un seul peuple : les aventuriers, simples et courageux, de ces contrées mythiques que symbolisent encore la Bretagne et le Québec.

Avec les textes de :

*Aurélien Boivin, Gilles Dorion, André Gaulin, Gwénaëlle Lucas,
Marie-Renée Martin-Rouxel.*

ISBN 2-89518-124-1

C o l l e c t i o n
ff
Les Cahiers du CRELIQ

